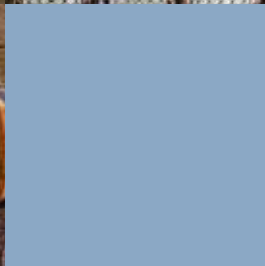
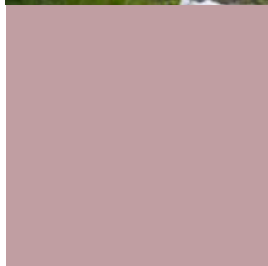
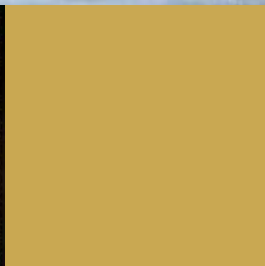




LE LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

**RENOUVELLEMENT
DE LA CONVENTION
2022-2032**



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



métropole
ROUEN NORMANDIE

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	6				
PRÉAMBULE	7				
BREF HISTORIQUE DU LABEL VPAH SUR LE TERRITOIRE					
/// 2012 : une convention avec la DRAC-Normandie					
/// 2015 : la rédaction d'un projet de service					
/// 2020 : un dossier de prévisualisation du renouvellement					
/// 2022 : vers un renouvellement du label					
LE CONTEXTE NATIONAL DES VPAH ET LE CONTEXTE LOCAL DU DOSSIER	9				
/// Les modifications liées à la loi LCAP					
/// Les enjeux structurants de la collectivité					
• La modification institutionnelle, une compétence culturelle renforcée					
• Un engagement fort vers une transition sociale et écologique					
• Horizon 2028 : la candidature au titre de Capitale européenne de la culture					
• Les droits culturels, une manière de faire					
INTRODUCTION	12				
		PARTIE 1	13		
		Voyage à la rencontre des ressources patrimoniales de la Métropole Rouen Normandie			
		1	15		
		CARTE D'IDENTITÉ : LA SINGULARITÉ DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE			
		1.1/// Carte simplifiée des ressources patrimoniales de la Métropole Rouen Normandie	15		
		1.2/// Mode d'usage des espaces 2015	16		
		1.3/// Les ressources par secteur	17		
		2	25		
		DES RESSOURCES PATRIMONIALES DIVERSEMENT INTERPRÉTÉES			
		2.1/// L'identité enracinée : une identité portée par le territoire	25		
		• Le paysage nous raconte			
		- La boucle d'Elbeuf			
		- La boucle de Rouen			
		- Les trois boucles aval de Rouen			
		- Les petites vallées affluentes autour de la Seine			
		- Le Pays de Caux autour de Rouen			
		• L'histoire nous raconte			
		- Une terre nourricière			
		- De l'Antiquité à nos jours : les traces de l'Histoire			
		• Les personnes nous racontent			
		2.2/// L'identité rêvée, touristique : la Destination de territoire	37		
		• Une nouvelle stratégie marketing et de communication touristique			
		• Les cinq types de patrimoine d'excellence et les « musts »			
		• La déclinaison graphique			
		2.3/// L'identité projetée : et demain ?	39		
		• Des enjeux d'avenir : travail collaboratif de projection ; méthodologie			
		• Une brève restitution			
		- Les marqueurs de territoire			
		- Les habitats			
		- Les habitant.e.s/ Le vivre-ensemble			
		- Les paysages			
		- Le vivant			
		- Les outils à inventer pour demain			
		PARTIE 2	41		
		Diagnostic et préconisations : vers un label Villes et pays d'art et d'histoire durable qui accompagne la transition sociale			
		Culture			
		ÉCOUTER ET DONNER À ENTENDRE LA PLURALITÉ DES RÉCITS D'UN TERRITOIRE			
		1	43		
		ÉCOUTER LA PLURALITÉ DES RÉCITS D'UN TERRITOIRE : LES SOURCES			
		1.1/// L'expertise patrimoniale : un préalable essentiel à une bonne connaissance et à une bonne transmission	43		
		• Le service régional de l'inventaire (SRI)			
		• L'Université et les laboratoires de recherche			
		• Les archives départementales et communales et la bibliothèque patrimoniale Villon			
		• L'Institut national de l'archéologie préventive (INRAP)			
		• Les services de l'État			
		1.2/// Les communautés patrimoniales : vers une synergie pour l'animation et la protection du patrimoine	45		
		• Une centaine de communautés patrimoniales			
		• Des liens à conforter			
		• Les raconteurs de ville : une expérience-test			
		1.3/// Les associations sciences et techniques : comment protéger la voix des passionnés ?	46		
		1.4/// Les mémoires dissonantes	47		
		• Les journées du patrimoine			
		• La valorisation patrimoniale et artistique du site de Pétroplus à Petit-Couronne			
		• L'esclavage et le commerce triangulaire à Rouen			
		• Le monument juif dit la Maison sublime			
		• Les débats sur les mémoires : une action de la ville de Rouen			
		2	49		
		DONNER À ENTENDRE : ASSURER LA TRANSMISSION DES RÉCITS			
		2.1/// Scolaires - extrascolaires	49		
		• Les ateliers scolaires			
		• Les enfants du patrimoine : un événement en plein essor			
		• Les actions extrascolaires			
		2.2/// Les publics empêchés qui veulent en savoir plus sur les récits	50		
		• Culture justice, Culture santé			
		• Cultures du cœur, les associations sociales et socioculturelles			
		2.3/// Les événements	51		
		• Les journées européennes du patrimoine			
		• Les journées du patrimoine			
		• Zig Zag			
		• Cathédrale de lumière			
		• Pierres en lumière			
		3	53		
		COMPLÉTER LES REGARDS : LES LIENS AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS VOISINES ET LES RÉSEAUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX			
		3.1/// Les intercommunalités voisines	53		
		• Un échange de pratiques et un réseau en construction			
		• La Seine à vélo			
		3.2/// Les réseaux nationaux : une attractivité nationale	53		
		• Association « Sites et cités remarquables »			
		• L'association nationale des animateur.trice.s de l'architecture et du patrimoine/chef.fe.s de projet patrimoine			
		• Les animateur.trice.s de l'architecture et du patrimoine/chef.fe.s de projets patrimoine normands			

SOMMAIRE

Urbanisme

ACCOMPAGNER LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE DU CADRE DE VIE

1	55
UNE STRATÉGIE D’ACTION EN INTERNE : LIEN AVEC LES DIFFÉRENTS SERVICES DE LA MÉTROPOLE QUI PENSENT L’ÉVOLUTION URBANISTIQUE DU TERRITOIRE	

1.1/// La direction urbanisme et habitat, une collaboration multiple : les grands projets, le PLUI, l’habitat...	55
1.2/// Les liens avec la direction des bâtiments : signalétique, médiation	56
1.3/// Les liens avec les pôles de proximité : les sites patrimoniaux remarquables (SPR) et les petites villes de demain	56
1.4/// La rénovation énergétique : service habitat et cadastre énergétique	56
1.5/// Restaurer pour mieux accueillir	56

2	57
DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS : UNE ACTION EN SYNERGIE	

2.1/// Le Conseil en architecture urbanisme et environnement de Seine-Maritime (CAUE 76)	57
2.2/// La Maison de l’architecture de Normandie (MaN/Le Forum)	57
2.3/// Le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande (PNRBSN)	58

3	59
L’ARTISTIQUE AU SERVICE DE LA RÉNOVATION URBAINE	

4	61
RÉSEAUX ET ÉTUDES : DES ESPACES DE RÉFLEXIONS	

4.1/// Le Contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) Vallée de la Seine	61
4.2/// La Plateforme d’observation des projets et stratégies urbaines (POPSU)	61

Tourisme

DÉVELOPPER L’HOSPITALITÉ D’UN TERRITOIRE

1	63
S’APPUYER SUR UN ÉCOSYSTÈME TOURISTIQUE ET PATRIMONIAL	

1.1/// Le développement de propositions touristiques : les liens étroits avec Rouen Normandie Tourisme et Congrès	63
• Une répartition des compétences consolidée	
- La clarification des compétences depuis 2015	
- Un programme commun de visites	
- Les visites scolaires : vers un partage cohérent	
• Une méthodologie de travail confortée	
- La convention	
- Les modalités d’organisation : assemblée générale, réunion avec les guides, réunion pour le label qualité tourisme	
1.2/// Des équipements patrimoniaux structurants : des musées à la ville ou comment inventer des liens dedans/dehors	64
• La Réunion des musées métropolitains (RMM)	
- Un lien historique : La Fabrique des savoirs et le Centre d’interprétation de l’architecture et du patrimoine (CIAP)	
- Une programmation commune avec la RMM	
- Le musée Beauvoisine : un musée du futur	
• Rouen Normandie sites et monuments (RNSM)	
• Vers des actions en commun	
1.3/// La formation des guides conférencier-ère-s : émergence d’une filière professionnelle	66
• La formation initiale : intervention au sein du master « Valorisation du patrimoine » de l’Université de Rouen Normandie	
• La formation continue : une formation essentielle	

2	68
INVENTER DE NOUVELLES MANIÈRES D’ACCUEILLIR	

2.1/// Raconter le territoire : la bibliothèque des contenus patrimoniaux	68
• Les éditions : une collection au format papier	
• Les vidéos patrimoniales	
• Les podcasts	
• La signalétique	
• Les applications numériques	
2.2/// Accueillir les touristes : vers un tourisme durable	70
• Visiter autrement : vers des expériences multi-sensorielles	
• Village patrimoine : un label pour mieux travailler avec les petites communes	
• Un axe structurant pour accueillir : la Seine	
- La résidence artistique Seine à vélo	
- Les sentiers métropolitains et les refuges périurbains	
- Un futur itinéraire littéraire	
2.3/// Ouvrir le champ des possibles	72
• Le patrimoine industriel	
• Le patrimoine gastronomique	

CALENDRIER & MOYENS	74
LE CALENDRIER	
LES MOYENS	

1.1/// Les ressources humaines	
1.2/// Le budget	
1.3/// Vers une nouvelle appellation : Métropole d’art et d’histoire	

CONCLUSION	76
------------	----

ANNEXES	78
---------	----

Monuments, héritages, paysages...

Attractivité, identité, proximité...

Tourisme, médiation, urbanisme...

Un peu de sémantique pour commencer...

Le patrimoine ne peut plus être pensé aujourd'hui par son seul sens étymologique : « héritage de nos pères ». Car le patrimoine n'est pas seulement le monument en tant que tel, celui qui nous contemple et s'impose à nous, mais il est aussi ce qu'il représente pour chacun d'entre nous, en tant que valeur sociale, historique et ethnologique, voire émotionnelle.

Un patrimoine pluriel

Il n'y a pas un patrimoine mais bien des patrimoines qui révèlent la multiplicité des patrimoines (bâti, mobilier, immatériel...) mais aussi une multiplicité de porteurs d'héritages. Il n'est plus question aujourd'hui, ni de promouvoir une culture unique « assimilationniste », ni de promouvoir une forme de communautarisme, mais bien de trouver une voie médiane. Cette pluralité implique « une négociation permanente entre l'affirmation de l'identité et l'acceptation de l'altérité »¹. La reconnaissance de tous ces patrimoines et leur prise en compte dans les démarches de valorisation réduisent le différentiel entre la mémoire collective et le patrimoine historique et permettent ainsi l'échange, le partage, le métissage et le respect.

Un patrimoine en mouvement

Cette acceptation d'un patrimoine pluriel empreint de différentes identités culturelles implique obligatoirement un patrimoine en mouvement, un patrimoine en projection. Il s'agit de vivre ce patrimoine, de l'habiter et non plus uniquement de le contempler. L'historien de l'architecture norvégien, Norbeg-Schulz, évoque à ce sujet le concept d'Heidegger de *Räumlichkeit* : « Le *Räumlichkeit* (...) désigne (...) l'espace du vécu où chaque chose a sa place et où toutes ces places concourent à créer un contexte global permettant

à la vie d'avoir lieu ». Le trésor n'est peut-être plus uniquement dans les monuments que l'on visite mais aussi en se retournant, de regarder la ville qui s'offre à nous et qui raconte notre histoire plurielle : l'image de notre patrimoine actif, de notre patrimoine en mouvement. Le patrimoine questionne tout à la fois, l'espace public, le développement urbain, la constitution des paysages, la prise de conscience écologique, la qualité du cadre de vie ; il se trouve ainsi à la croisée de nombreuses problématiques transversales. À l'aune des récentes crises traversées par notre territoire (incendie de Lubrizol, crise sanitaire...), la politique patrimoniale doit pouvoir répondre aux enjeux politiques de notre Métropole, à la fois sur le plan touristique, social, culturel, écologique et urbanistique. Ce modeste avant-propos permet seulement d'ouvrir les contours de la notion de patrimoine, donnant ainsi au label Villes et pays d'art et d'histoire une ambition citoyenne, à destination des habitants, pour accompagner - voire inventer - une manière de vivre nos espaces communs.

¹ - Beghain, Patrice : Le Patrimoine : culture et lien social. Presses de Sciences Po, Bibliothèque du citoyen, 1998

Les labels Villes ou pays d'art et d'histoire (VPAH) sont toujours le fruit de leur contexte, de l'évolution des stratégies territoriales qui les alimentent, des projets qui les constituent et des équipes qui les font vivre.

Bref historique du label VPAH sur le territoire

Le dossier de candidature pour l'extension du label VPAH à l'ensemble des 71 communes de la Métropole reçoit un avis favorable en janvier 2012. Frédéric Mitterrand, alors Ministre de la Culture et de la Communication, ne manque pas de souligner l'ambition du projet. En effet, dans le cadre de transfert de compétences, il s'agissait d'étendre les deux labels initialement détenus respectivement depuis une dizaine d'années par la Ville de Rouen et l'Agglomération d'Elbeuf, à l'ensemble d'un territoire plus vaste, à la fois urbain et rural, constitué de grandes et moyennes villes, mais aussi de 45 communes de moins de 4500 habitants. Leurs patrimoines sont riches, diversifiés et singuliers.

/// 2012 : une convention avec la DRAC Normandie

Une convention avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Normandie rédigée en 2012 pour dix ans, décline les objectifs communs que se sont donné les deux entités autour de ce label :
- Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale
- Développer une politique des publics

/// 2015 : la rédaction d'un projet de service

Les objectifs d'un label VPAH doivent être actés dans un projet de service concret, permettant de traduire les volontés des élu.e.s mais aussi de souder et mobiliser une équipe autour d'une feuille de route précise. L'équipe entière s'est mobilisée, en avril 2015, pour la rédaction de ce document, au regard des trois grands axes mentionnés par le Ministère de la Culture :
- Accompagner l'éducation aux patrimoines
- Sensibiliser les habitant.e.s à leur cadre de vie
- Garantir la qualité du tourisme culturel
Le Président de la Métropole Rouen Normandie et l'élu en charge des Patrimoines ont validé ce projet de service en mars 2016.

/// 2020 : un dossier de prévisualisation du renouvellement

Le label VPAH a été conduit dans un premier temps par les deux Animatrices de l'Architecture et du Patrimoine (AAP) : celle de la Ville de Rouen est partie en 2016 ; celle de l'Agglomération d'Elbeuf transférée à la Métropole en 2013, est quant à elle partie en 2020. Un examen professionnel a donc été organisé pour suppléer à l'absence d'AAP. C'est ainsi que la Responsable du service Patrimoines s'est vu attribuer ce titre en juin 2020 à l'unanimité du jury, suite à la présentation d'un dossier de prévisualisation du renouvellement du label VPAH, dossier composé d'un bilan des actions réalisées et de préconisations pour les 10 ans à venir.

/// 2022 : vers un renouvellement du label

Entre 2012 et 2022, le label VPAH de la Métropole Rouen Normandie a œuvré autour de trois axes, en accord avec les grands axes du mandat :

- La Métropole solidaire et des qualités de vie : transmettre une identité de territoire à travers une éducation aux patrimoines
- La Métropole des grands projets : accompagner l'aménagement du territoire, la sensibilisation au cadre de vie
- La Métropole désirée : participer au développement touristique (Schéma ci-après).

Il s'agit de les évaluer, de les réorienter si besoin, et de développer de nouvelles propositions au vu des évolutions des partenariats, des orientations stratégiques de l'institution, et, plus largement, du contexte sociétal.



Côte Sainte-Catherine - Rouen

Le contexte national des VPAH et le contexte local du dossier

Préciser le contexte national et local permet de repositionner la rédaction de ce dossier dans une réalité temporelle, institutionnelle, politique et géographique.

/// Les modifications liées à la loi LCAP

Depuis 2020 et dans le cadre du plan de transformation ministériel visant à donner aux territoires de nouveaux moyens pour le développement culturel, une nouvelle étape de déconcentration a confié à l'échelon régional la responsabilité et la mise en œuvre de certains dispositifs, dont le label « ville ou pays d'art et d'histoire » désormais attribué ou renouvelé par les préfets de région, sur proposition des directeurs régionaux des affaires culturelles et après avis des commissions régionales de l'architecture et du patrimoine.

Si le label est donc désormais géré au niveau régional, le Ministère de la Culture a affirmé sa volonté de continuer à faciliter l'ambition nationale de ce réseau à travers des partages et des liens réguliers (séminaires annuels, liste de diffusion, rencontres et actions régionales...), position réaffirmée par Corinne Langlois, sous-directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie au service de l'architecture de la direction générale des patrimoines et de l'architecture, à l'administration centrale du ministère de la Culture, le 1^{er} juin 2022 lors d'un entretien avec les nouveaux animateur.trice.s de l'architecture et du patrimoine/chef.fe.s de projet VPAH.

Cette dynamique est notamment alimentée par la détermination de l'association professionnelle nationale des animateurs.trice.s de l'architecture et du patrimoine (ANAAP). Les conseiller.ère.s DRAC restent, quant à eux.elles, attentif.ves à

maintenir une cohérence nationale des labels dans les différentes régions (réaffirmé lors du congrès de Sites et Cités Remarquables en juillet 2022 par Laurent Roturier, Président de l'association des DRAC de France).

Le paysage est donc en mutation mais la reconnaissance et la conscience de la qualité du travail précieux de terrain réalisé par les équipes VPAH n'est plus à démontrer, ni au sein du Ministère de la Culture (qui souligne la pertinence territoriale de ce réseau porté par les collectivités), ni au sein des DRAC.

/// Les enjeux structurants de la collectivité

• **La modification institutionnelle, une compétence culturelle renforcée**

Depuis la candidature de 2012, la CREA (Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe), ancien nom de l'intercommunalité, est devenue par le prisme de la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles (MAPTAM), la Métropole Rouen Normandie.

Cette modification institutionnelle va avoir un impact important, notamment au regard du choix des compétences complémentaires opéré par la Métropole.

Les musées de la Ville de Rouen et du Département de Seine-Maritime ont notamment été intégrés à la Métropole, soit par transfert soit par convention, créant ainsi un pôle de huit musées aujourd'hui passé à onze, appelé Réunion des Musées Métropolitains (RMM) et géré par la Métropole.

Cet engagement politique vers des compétences culturelles et patrimoniales renforcées a été un marqueur fort de la décennie 2012-2022.

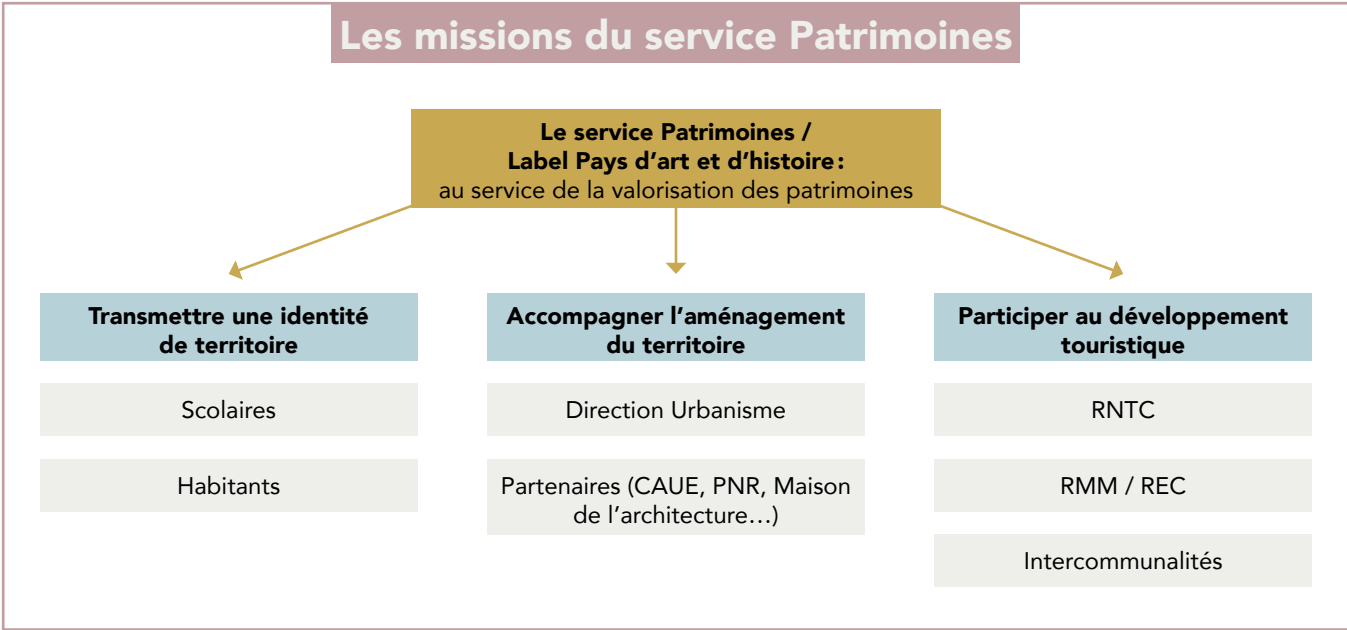
• **Un engagement fort vers une transition sociale et écologique**

L'accident industriel généré par l'entreprise Lubrizol, en 2019, va venir ébranler les certitudes de notre territoire.

La politique ambitieuse en terme de transition écologique de la nouvelle équipe intercommunale fraîchement élue, va alors connaître un coup d'accélérateur important dans l'optique de modifier intégralement nos manières de vivre pour les générations futures. Il s'agit alors de faire prendre un tournant radical aux actions publiques sur le territoire en faveur du développement durable (suite de la Cop 21, Capitale du Monde d'Après et Forum de la résilience, Pavillon des transitions...).

Cette stratégie s'accompagne également d'une transition sociale à savoir, la modification de nos manières de vivre « ensemble », la nécessité de se donner des règles, de penser la ville, de se connaître et reconnaître en tant qu'individu ou communauté. Cette transition sociale va nous obliger à penser différemment nos rapports à l'autre et, plus généralement, à nos communs, nos patrimoines.

Ces questions viennent très clairement donner une couleur aux actions patrimoniales que nous pouvons développer au sein de nos politiques publiques, pour toujours être en écho aux changements de paradigmes inhérents à la transition écologique.



• **Horizon 2028 : la candidature au titre de Capitale européenne de la culture**

La Métropole Rouen Normandie va décider, en 2018, d'impulser la candidature de Rouen au titre de Capitale européenne de la culture. Cette mobilisation va embarquer de nombreux partenaires institutionnels, économiques, associatifs et de la société civile, issus de nombreux champs d'intervention (urbanisme, mobilité, social, environnemental, éducatif, universitaire...) et a fortiori artistique, culturel et patrimonial vers une aventure collective à horizon 2028. L'association dédiée et porteuse de la candidature, Rouen Seine Normandie 2028 a construit un projet sur trois grands principes :

- géographique en posant la Seine, comme colonne vertébrale d'une candidature qui s'étend de Giverny au Havre
- temporel en considérant que cette candidature est à destination des générations futures et qu'elle doit donc être portée à un horizon encore plus ambitieux qu'est 2038
- thématique autour des savoirs, des savoir-faire et des savoir devenir ; un enjeu de connaissance, de participation et de transmission pour créer la société de demain

Naturellement, la transition sociale et écologique est au cœur des réflexions portées par la candidature ; le patrimoine, et notamment le patrimoine industriel, la reconversion des friches, la transmission des savoir-faire de nos associations sciences et techniques, s'inscrit pleinement dans les enjeux à travailler au sein du projet. La richesse exceptionnelle de notre patrimoine aura même une place prépondérante pour venir nourrir les créations artistiques qui découleront du projet, tant en lieu « inspirant » qu'en accueillant les temps forts.

• **Les droits culturels, une manière de faire**

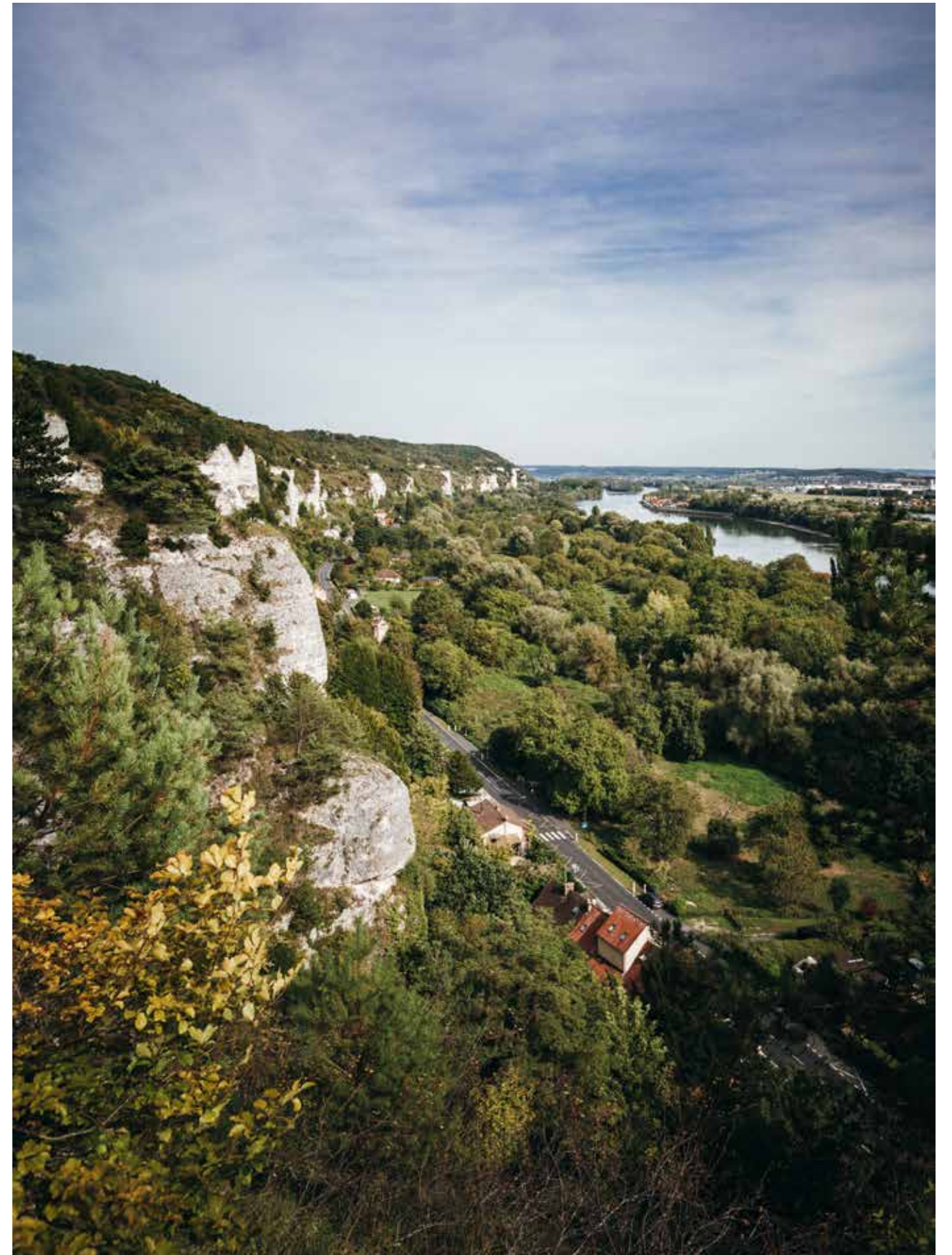
La nouvelle équipe métropolitaine, élue en 2020, a souhaité que soit rédigée la politique culturelle du territoire, politique nécessairement respectueuse des droits culturels (cf. annexe 1, la politique culturelle de la Métropole Rouen Normandie). L'intégration - dans notre politique culturelle - de ces huit droits inscrits dans la déclaration de Fribourg, va se traduire par des temps de formation de la Direction et de nombreux acteurs du territoire (plus de 200 acteurs concernés) mais aussi et surtout par la rédaction de fiches-action concrètes, mises en œuvre par les participants eux-mêmes dans leur contexte professionnel respectif.

La déclaration de Fribourg n'est pas le seul texte sur lequel nous appuyons nos ambitions. En effet, la convention de Faro, convention cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour les sociétés, portée par le Conseil de l'Europe, correspond précisément aux axes que la Métropole souhaite donner à sa politique dans le cadre de la transition sociale.

Ce texte met en avant les aspects importants du patrimoine dans son rapport aux droits de l'Homme et à la démocratie. Il défend une vision plus large du patrimoine et de ses relations avec les communautés et la société. La convention de Faro nous encourage à prendre conscience que l'importance du patrimoine culturel tient moins aux objets et aux lieux qu'aux significations et aux usages que les gens leur attachent et aux valeurs qu'ils représentent.

L'équipe du service Patrimoines va ainsi orienter ses projets dans le sens des principes de la convention de Faro jusqu'à rendre visible son engagement par une adhésion symbolique de la Ville de Rouen et de la Métropole Rouen Normandie, en octobre 2022, dans le cadre du Forum de la Résilience // Rouen Capitale du Monde d'Après, en présence de Gabi Dolff, co-rédactrice de ce texte en 2005, et de représentants du Conseil de l'Europe.

Les droits culturels deviennent ainsi une grille de lecture, une analyse éthique de nos pratiques professionnelles, pour toujours mener des politiques publiques plus respectueuses de ces droits. Ils sont présents dans nos manières de travailler en transversalité ou de monter la candidature de Rouen Seine Normandie 2028. Ils seront donc présents dans ce renouvellement de label VPAH, notamment dans la sémantique que nous utiliserons, qui incite à poser autrement notre regard sur les politiques patrimoniales. Cela nous amène à penser la conservation, la protection, la restauration, la médiation et la valorisation des patrimoines sous d'autres angles tels que l'hospitalité du territoire, la transition sociale et écologique de nos cadres de vie ou encore la pluralité des récits. C'est donc dans ce contexte local et global que s'inscrit ce renouvellement de label VPAH, qui va s'imprégner de ces différents éléments.



Roches d'Orival

INTRODUCTION

Le dossier de candidature d'un label Villes et pays d'art et d'histoire fait état de la carte d'identité du territoire dans toutes ses dimensions et décline quasiment de manière exhaustive les patrimoines présents. (cf. le dossier de candidature de 2012).

Nous ne nous attarderons pas sur ce recensement; nous proposons d'établir un diagnostic des dix années de travail réalisé en identifiant l'état des lieux actuel et en proposant des perspectives pour la décennie à venir.

- Ce diagnostic prendra en compte les trois grands axes sur lesquels le label VPAH a travaillé, conformément aux attentes du Ministère de la Culture :
- Culture: médiation à destination du jeune public et plus largement
 - Urbanisme: accompagnement de la qualité du cadre de vie
 - Tourisme: garantie de la qualité du tourisme culturel

- Les titres utilisés sont évocateurs et portent en eux les enjeux de transition évoqués en préambule :
- Culture: écouter et donner à entendre la pluralité des récits du territoire
 - Urbanisme: accompagner la transition sociale et écologique du cadre de vie
 - Tourisme: développer l'hospitalité d'un territoire

Cependant, avant d'exposer diagnostic et perspectives, nous vous entraînerons dans un voyage à la rencontre des ressources patrimoniales du territoire, travaillé en collaboration avec les élu.e.s, les habitant.e.s, les collègues du tourisme et de l'urbanisme, dans le cadre d'ateliers participatifs réalisés en 2021 et 2022.

PARTIE 1

Voyage à la rencontre des ressources patrimoniales

de la Métropole Rouen Normandie

Il ne s'agit pas ici de réaliser un inventaire exhaustif, mais plutôt de découvrir les grandes tendances patrimoniales que nos paysages, notre histoire et l'implication de l'homme ont générées, ainsi que les traces qui nous en ont été transmises.

Nous utilisons ici volontairement le terme de ressources patrimoniales. Comme le précise Graham Fairclough², les textes internationaux dont la convention de Faro recommandent de « préserver le passé non pas pour lui-même mais pour son rôle dans le présent et dans l'avenir, en soulignant la nécessité de considérer le patrimoine non pas comme un bien, mais comme une ressource, non pas comme quelque chose de fragile à sauvegarder, mais comme un capital suffisamment solide pour être utilisé de manière constructive. (Ils mettent...) en exergue le rôle et la contribution du grand public et pas seulement des experts, et annoncent l'accent mis sur le paysage et le lieu plutôt que le bâti et l'environnement. »

Dans ce voyage, vous traverserez quelques cartes, vous entrerez dans la diversité des lectures de ces ressources, à travers le regard des historien.ne.s, des habitant.es et des élu.es via **une image enracinée de notre territoire**, à travers le regard des spécialistes du marketing touristique, via **une image rêvée de notre agglomération**, et enfin à travers le regard des professionnel.le.s du patrimoine via **une image projetée de nos ressources patrimoniales**.



Abbatiale Saint-Ouen - Rouen

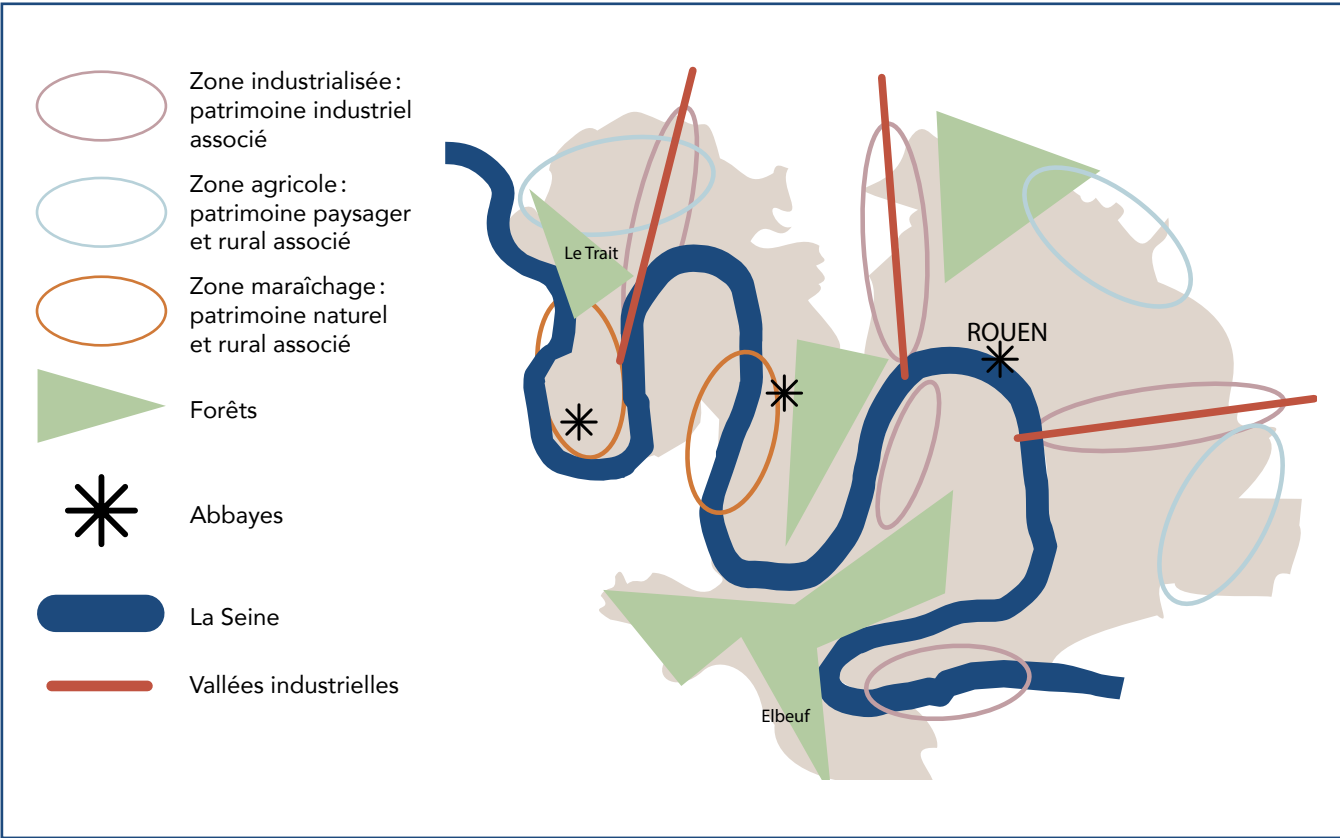
2 - Le patrimoine et au-delà, Éditions du Conseil de l'Europe, <https://rm.coe.int/16806abdeb>, 2009

1 Carte d'identité : la singularité de la Métropole Rouen Normandie

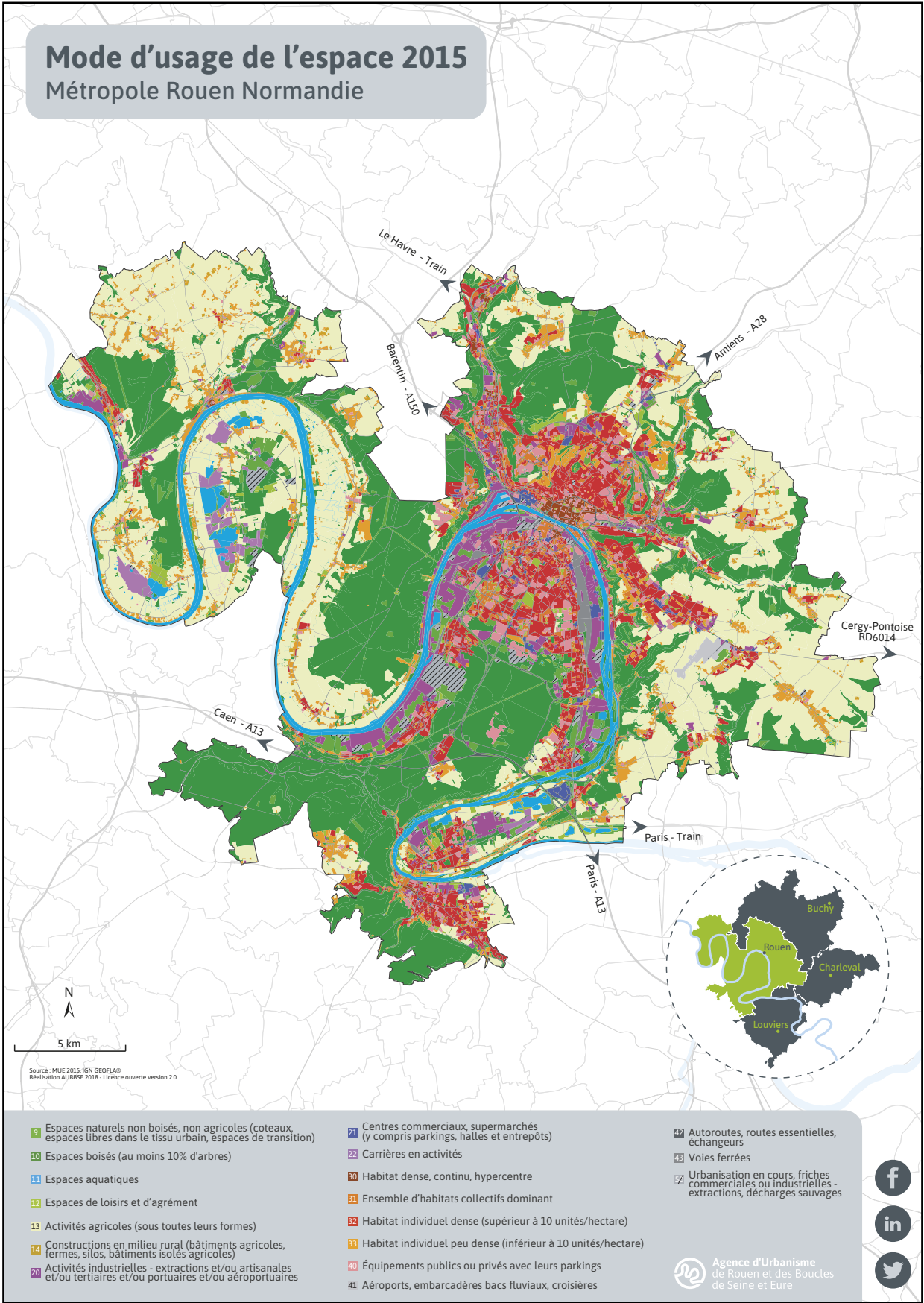
Issue de la loi MAPTAM en 2014, la Métropole Rouen Normandie est née de la réunion institutionnelle de communes, esquissée autour de la notion aux contours poreux de bassin de vie, et qui ne s'appuie pas au premier abord sur une logique géographique ou historique.

On ne peut cependant pas se tromper, ce territoire ne ressemble à aucun autre et c'est cette singularité que nous nous attacherons à présenter par quelques cartes qui donneront un premier aperçu des ressources du territoire.

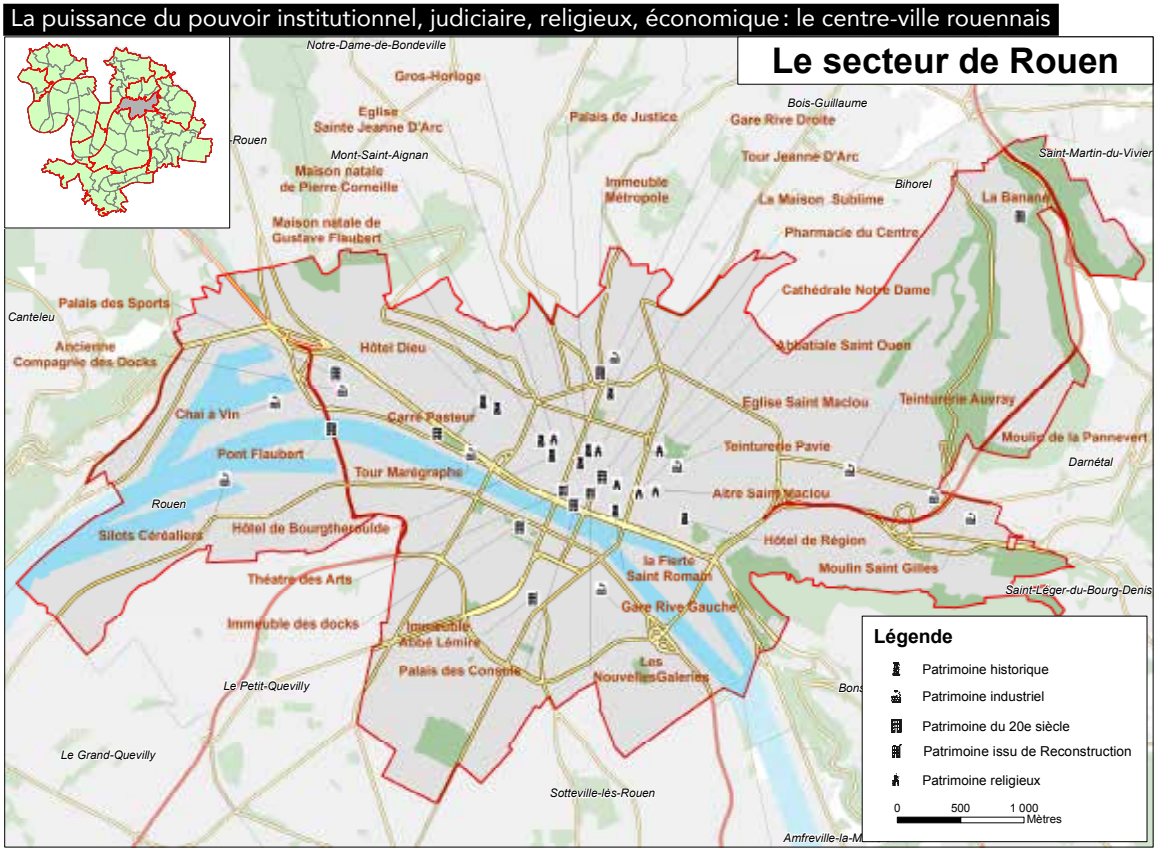
/// 1.1 Carte simplifiée des ressources patrimoniales de la Métropole Rouen Normandie



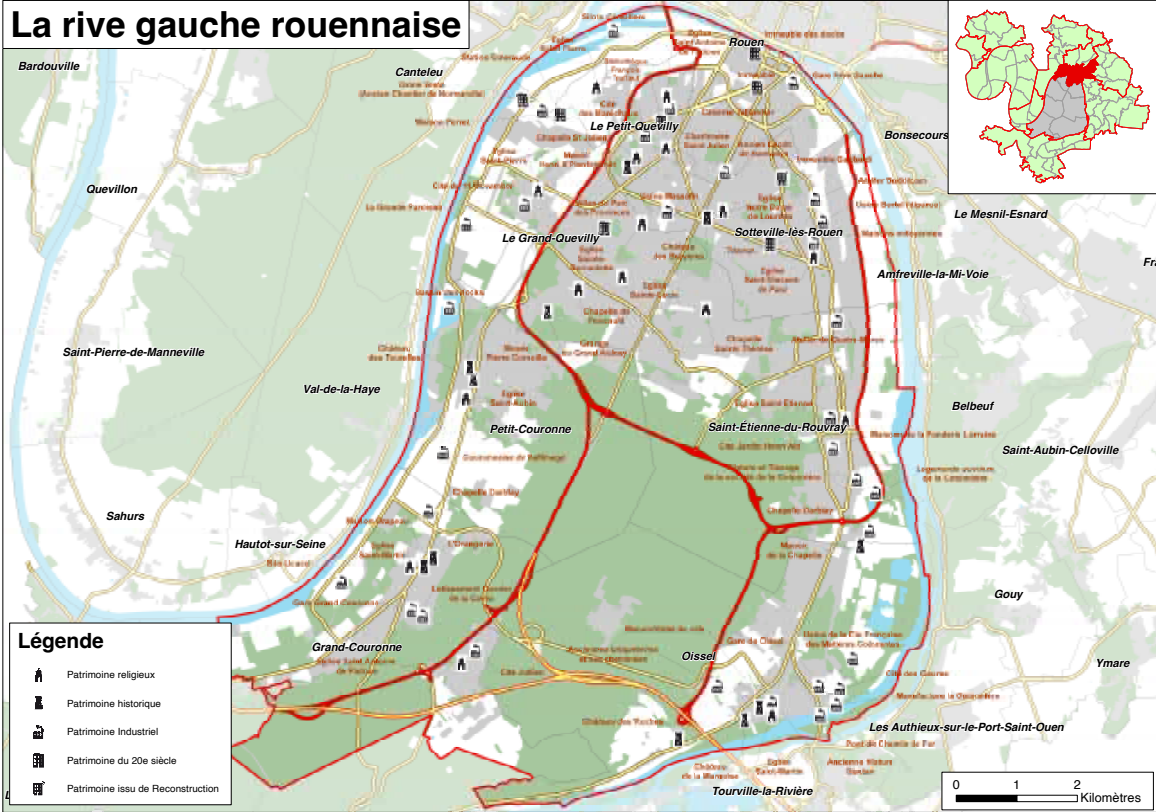
/// 1.2. Le mode d'usage des espaces 2015 (source AURBSN)

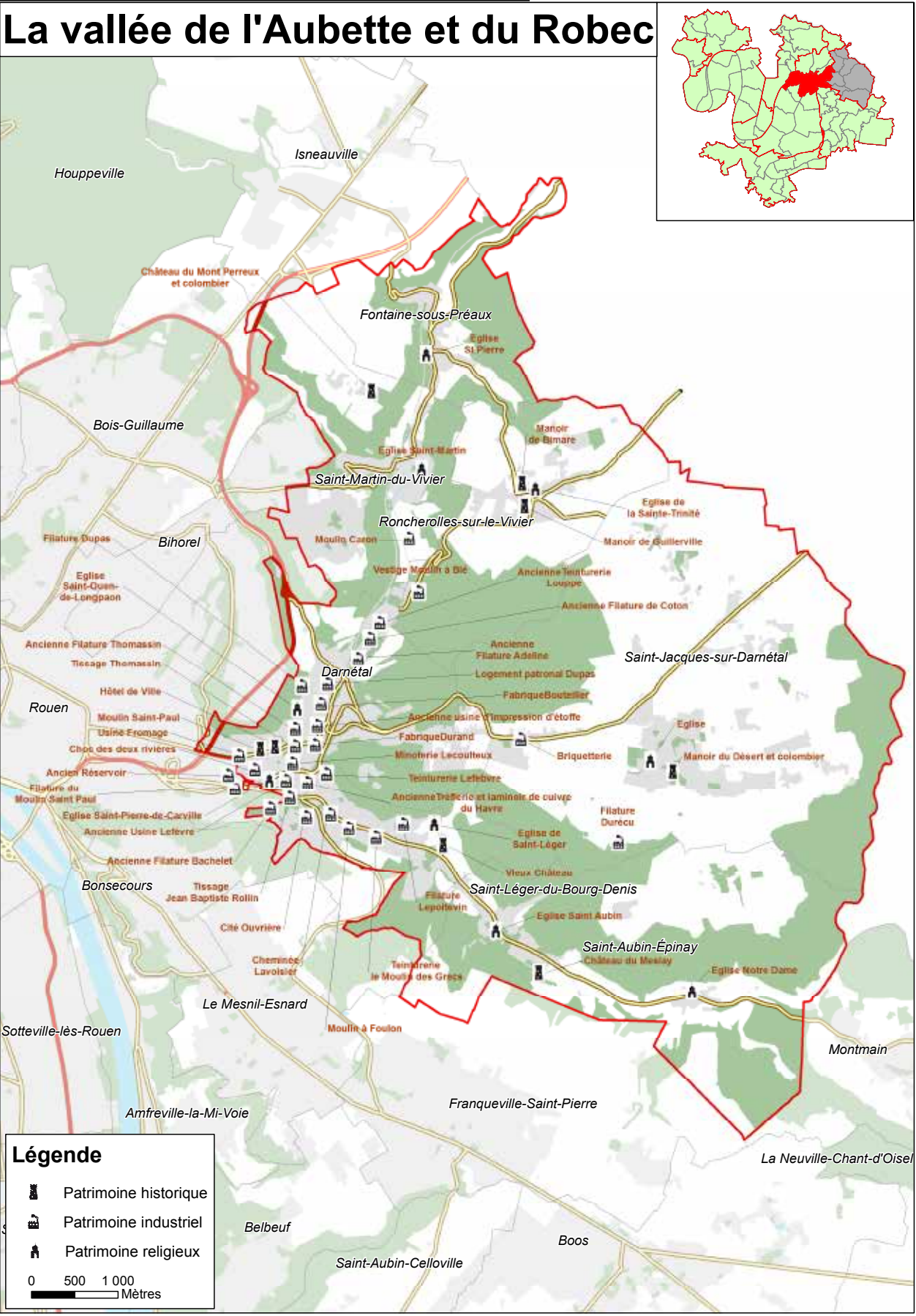
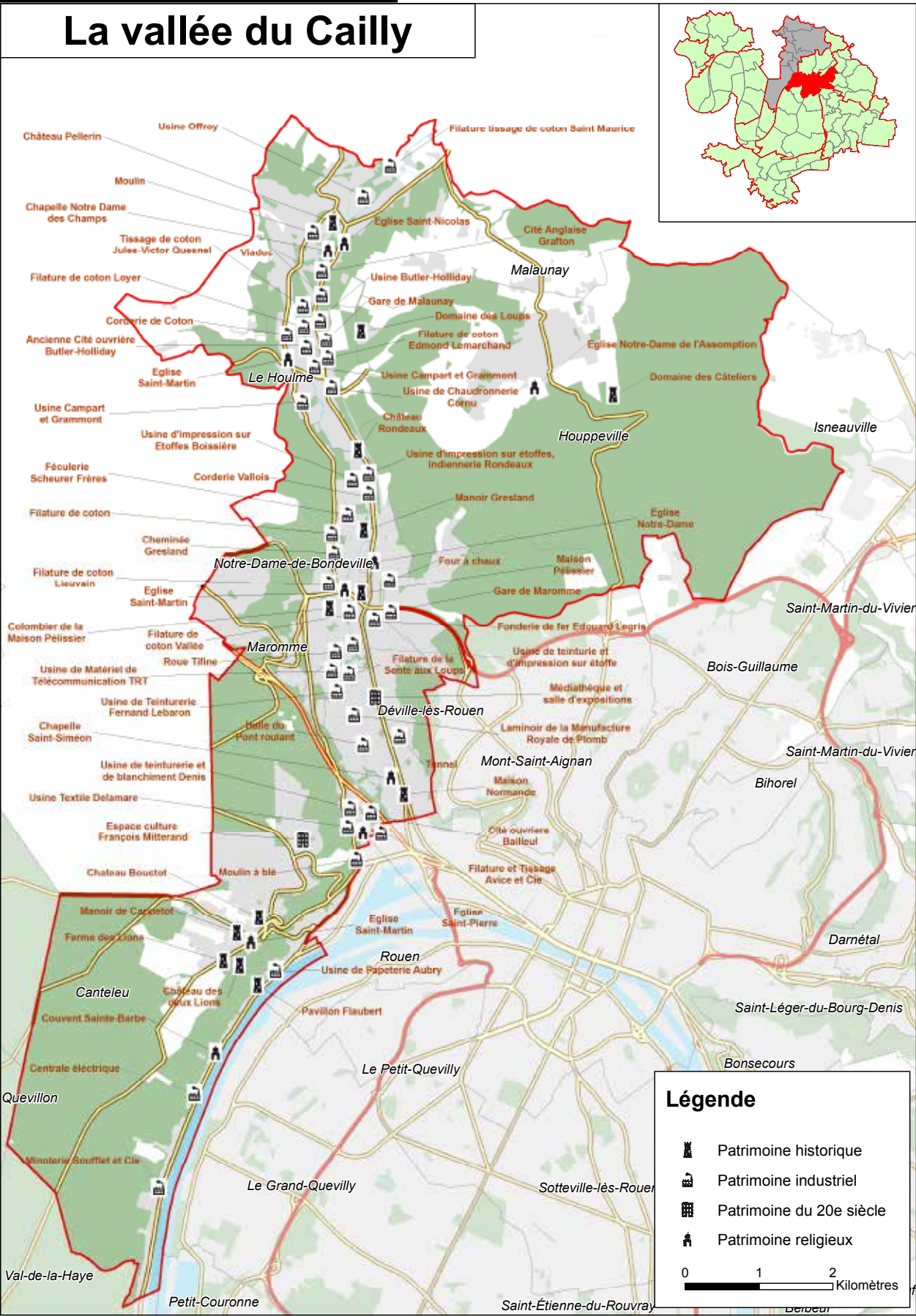


/// 1.3. Les ressources par secteur



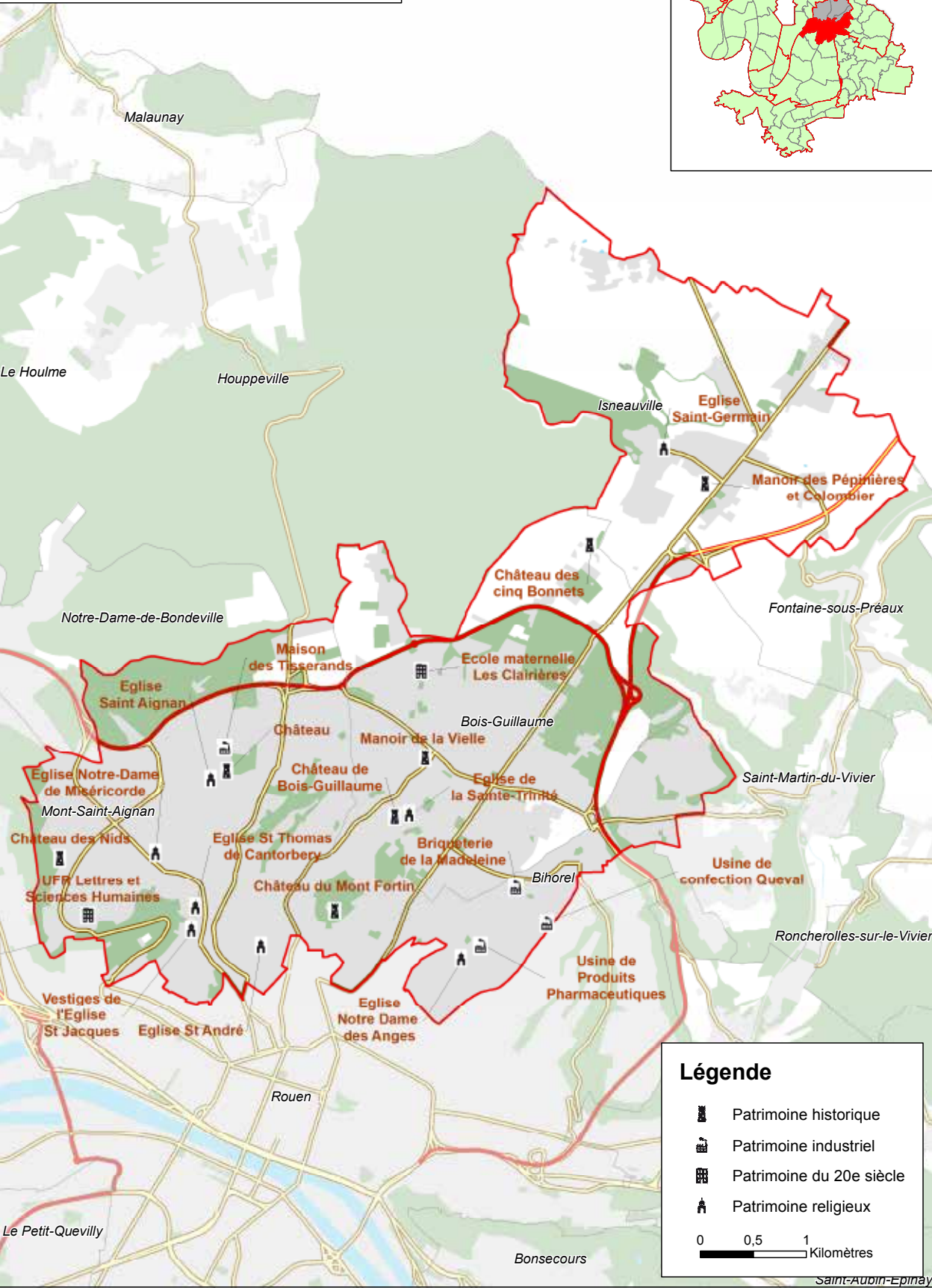
Le port et le chemin de fer, l'évolution économique sur la rive gauche





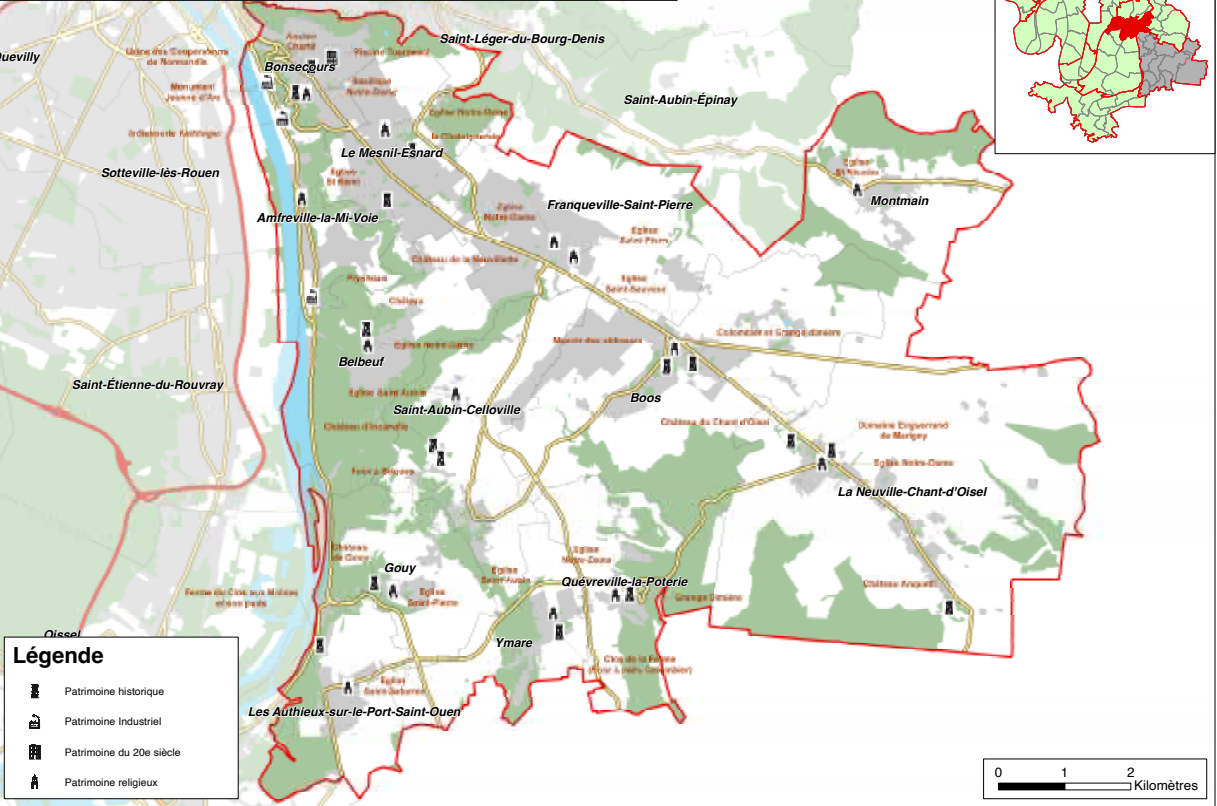
Châteaux, manoirs, églises, le plateau nord

Le plateau Nord



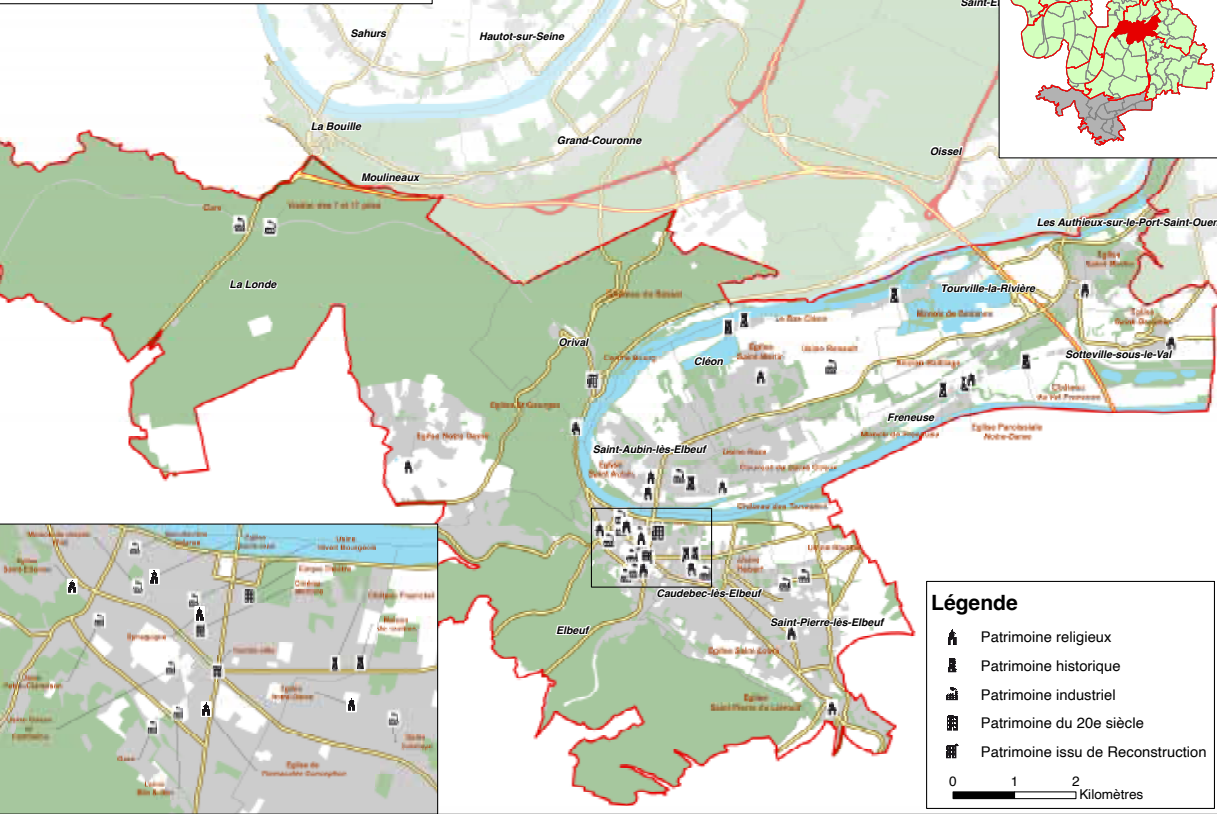
Châteaux, manoirs, églises, la vie dans les campagnes, le plateau est de la boucle de Rouen

Le plateau est de la boucle de Rouen



L'histoire textile, l'aventure elbeuvienne du drap de laine

Le territoire elbeuvien



Châteaux, manoirs, églises, sur les bords de la Seine, la boucle de La Bouille

Le Secteur de La Bouille



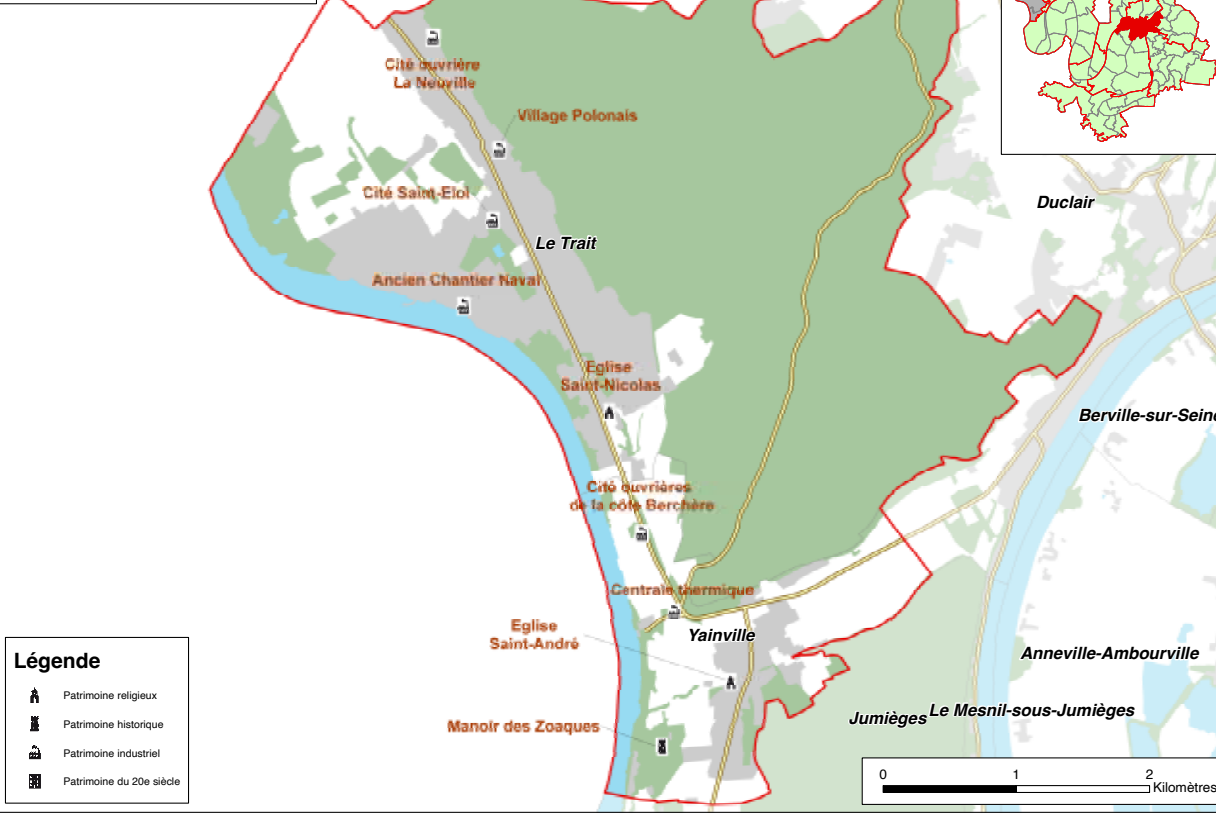
Châteaux manoirs, églises, sur les bords de la Seine, les boucles d'Anneville Ambourville et Jumièges

Les boucles d'Anneville-Ambourville et Jumièges



Industries, sur les bords de la Seine, Le Trait, Yainville

Le Trait Yainville





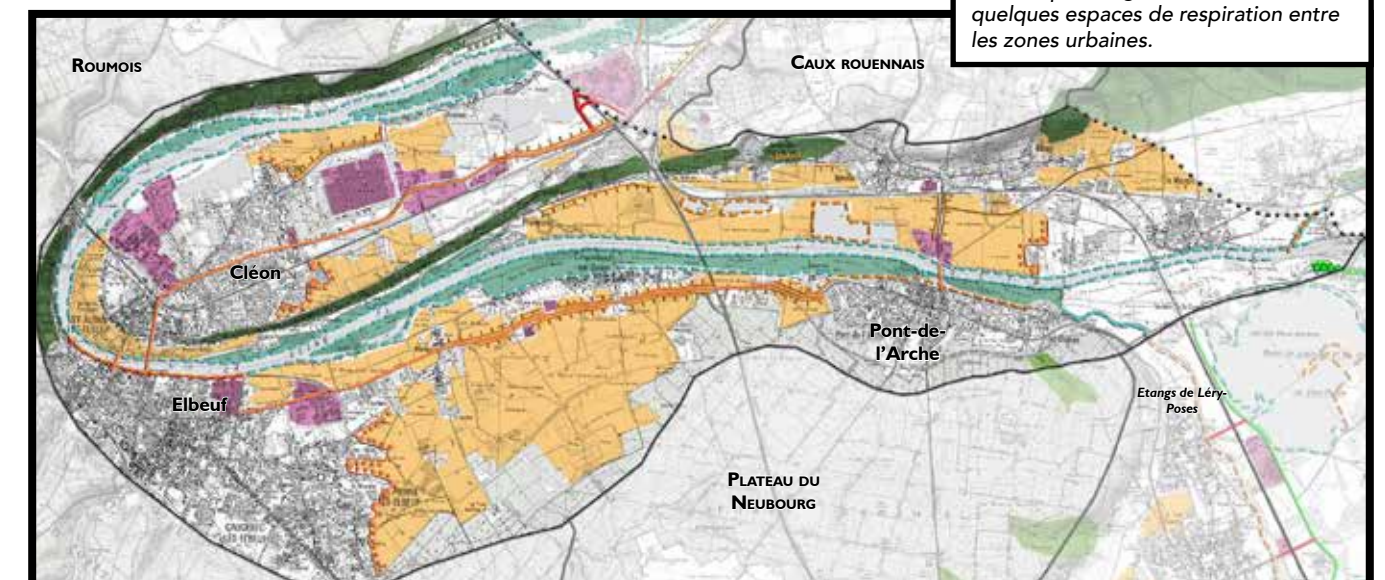
2

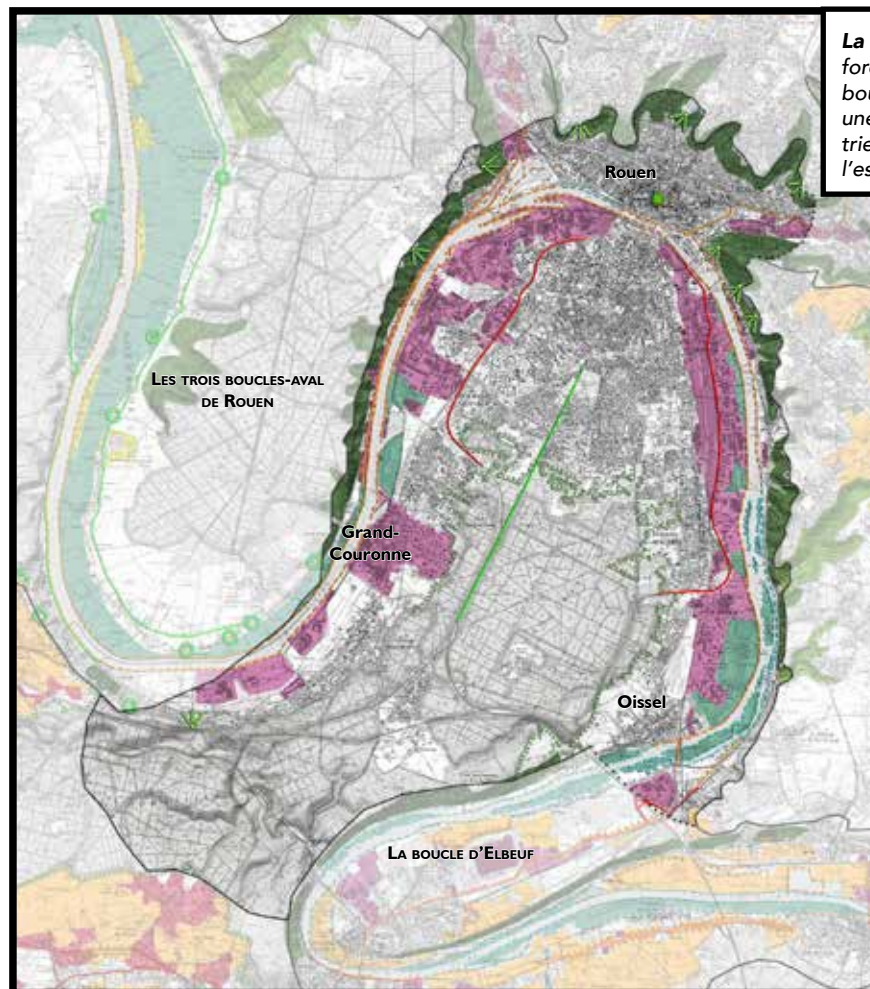
Ce triptyque permet d'avoir une vision complète des identités patrimoniales portées par notre territoire.

/// 2.1 L'identité enracinée: une identité portée par le territoire

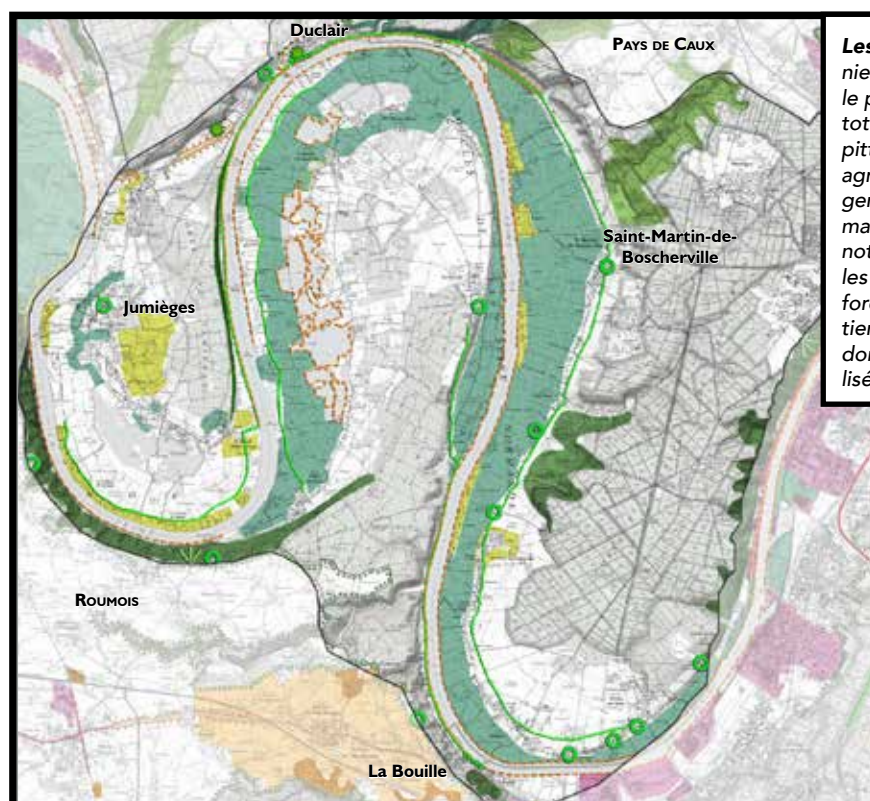
- La boucle d'Elbeuf
- La boucle de Rouen
- Les trois boucles aval de Rouen
- Les petites vallées affluentes de la Seine
- Le pays de Caux autour de Rouen.

La boucle d'Elbeuf : à l'approche de Rouen, les rives de la Seine se densifient, l'urbanisation et l'industrialisation deviennent de plus en plus présentes (Elbeuf, Cléon). Cependant, les coteaux offrent un cadre spectaculaire (Orival) et les espaces agricoles donnent quelques espaces de respiration entre les zones urbaines.





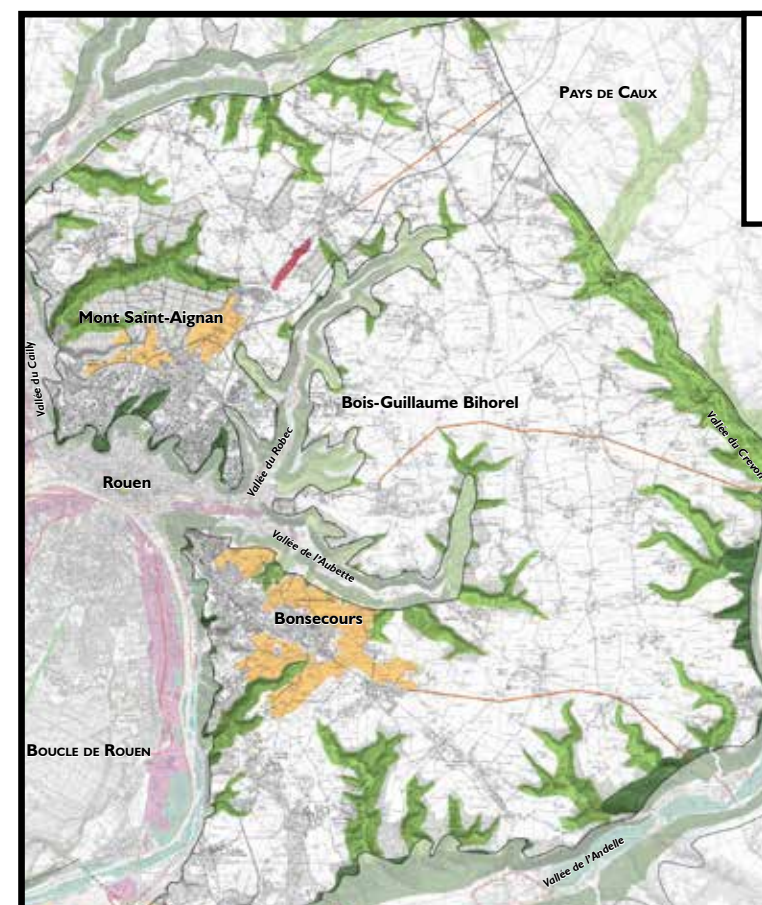
La boucle de Rouen: entourée d'une couronne forestière qui marque ses limites de toute part, la boucle de Rouen est intégralement urbanisée avec une présence importante de la dimension industrielle sur les bords de Seine (entre chemin de fer à l'est et port maritime à l'ouest).



Les trois boucles aval de Rouen: passés les derniers grands sites industriels de Grand-Couronne, le paysage de la vallée de la Seine se transforme totalement, laissant place à une campagne pittoresque et jardinée, avec des particularités agricoles organisées par rapport au fleuve (vergers, pâturages, cultures et maraîchages). Elles marquent profondément l'identité de ces boucles notamment au travers de la route des fruits. Sur les terrasses hautes, au centre de méandres, les forêts se déploient. Ces dernières représentent un tiers du territoire de la métropole. Les trois forêts domaniales (Roumare, Rouvray et Verte) sont labellisées Forêt d'exception.



Les petites vallées affluentes autour de la Seine: parmi les sept vallées identifiées dans l'Atlas des paysages entre Rouen et Le Havre, trois sont sur notre territoire (Aubette/Robec, Cailly et Aubette). Ces entailles qui font le lien entre le plateau du Pays de Caux et la Seine, ont permis le développement de nombreuses industries en s'appuyant notamment sur la force hydraulique.



Le pays de Caux autour de Rouen: il se distingue du pays de Caux par sa dimension très urbanisée à l'approche de Rouen (Bihorel, Mont-Saint-Aignan...) mais reprend les éléments agricoles inhérents au pays de Caux avec des grandes cultures parsemées de clairières boisées qui redescendent vers les vallées (Cailly, Aubette/Robec). Les bourgs ruraux s'y agrandissent rapidement.



Vue de la Seine - Bardouville

S'appuyant sur une réalité géologique prégnante - la Seine - la présence humaine va se développer autour des contraintes qui lui sont liées. Comme précisé plus haut, ces unités ne forment pas précisément les contours des frontières institutionnelles de la Métropole mais permettent d'avoir un premier regard sur nos diversités paysagères.

• **L'histoire nous raconte**

L'angle historique va permettre de lire la présence humaine sur le territoire à travers les particularités géologiques, les modes d'habitat, de travail et plus généralement, la manière dont les hommes vivent ensemble.

Une terre nourricière

La vallée de la Seine forme la colonne vertébrale de la métropole et détermine son développement jusqu'à nos jours. Les terres de cette vallée, riches et fertiles, concourent à l'installation d'une population tournée vers l'agriculture. Pâturages, vergers et herbages sur les zones inondables du fleuve côtoient les coteaux et les plateaux céréaliers. Le fleuve est également nourricier, à la fois par les produits de sa pêche mais aussi par les nombreuses marchandises qui transitent sur son cours et en font une voie commerciale majeure. Situé entre la mer et Paris, notre territoire va bénéficier, grâce à la Seine, d'un commerce actif avec les pays lointains pendant des siècles et d'un commerce intérieur florissant. Rouen, point névralgique de ce commerce, en est la ville centre. En effet, le port, créé en bord de Seine au point de bascule entre navigation maritime et fluviale, est un passage obligé, gage de sa croissance.

Spécificités locales, les boucles resserrées de la Seine, fortes composantes de notre paysage, sont à la fois un frein à la mobilité, mais aussi un avantage car ses multiples franchissements vont permettre une communication inter-rives rapide au regard des voies terrestres (bacs). Les points culminants de cette vallée, falaises, coteaux, ont constitué, de l'Antiquité jusqu'au XVI^e siècle, des zones de défense et de repli face aux incursions ennemies : oppidum gaulois d'Orival, place forte médiévale de Moulineaux... Les avantages naturels de cette vallée sont complétés par un réseau hydrographique secondaire dense : Robec, Aubette, Austreberthe, Cailly... Ces rivières vont favoriser le développement d'activités artisanales et proto-industrielles : moulins, teintureries, filatures, etc. Dernier avantage et non des moindres, l'étendue du couvert forestier avec les forêts de La Londe (5000 ha), du Roumare (4000 ha) et Verte (1 400 ha) : leur exploitation fournit le bois de construction et de chauffage, les produits de la chasse et de la cueillette. Le fruit de cet héritage est bien évidemment notre architecture en pan de bois si caractéristique. Vallées, coteaux, falaises, marais, plateaux et forêts sont autant de paysages qui donnent à notre territoire une identité plurielle.

L'image idéale décrite jusqu'ici doit être tempérée car ces multiples avantages portent en eux leurs propres contraintes. Les avantages naturels tels que les reliefs peuvent devenir dans le temps, des freins à l'expansion urbaine que ce soit pour la ville centre ou les villages coincés entre Seine et falaises. Si nous considérons l'aspect agricole, la fertilité des terres alluvionnaires en bord de Seine ne compense pas toujours les inondations des crues de la Seine et les destructions qui en découlent. La Seine, axe principal de communication, source d'essor et de nombreux échanges commerciaux, est également vecteur d'invasions, comme les incursions vikings qui constituent curieusement la seule occurrence, et les fluctuations du commerce international peuvent directement et fortement impacter l'histoire du territoire (crise cotonnière des 19^e et 20^e siècles).

Par ailleurs, la proximité de Paris et de l'Angleterre, objet de conflit politique au Moyen Âge, s'est révélée à la fois source de profit (innovations techniques, influences économiques, culturelles, exportations) mais aussi de dépendance économique suivant les périodes historiques. Au 19^e siècle, l'ère industrielle avec ses multiples usines dans les vallées et en bord de Seine introduit un nouvel invité : la pollution. Les bénéfices de ces usines en matière d'emploi et de production ne font pas forcément oublier les crises sociales et les problématiques environnementales. Cette problématique est, aujourd'hui, au cœur des enjeux actuels de l'avenir du territoire.



Château Robert le Diable - Moulineaux

De l'Antiquité à nos jours : les traces de l'Histoire

Les traces laissées par notre histoire sont riches et variées : de la modeste maison en pan de bois aux abbayes les plus renommées. Balayons chronologiquement ces différents types de patrimoine et intéressons-nous tout d'abord à l'Antiquité. De la période gauloise, les vestiges visibles sont modestes : quelques fortifications (nommées oppida) comme à Orival et des objets archéologiques. C'est à l'époque gallo-romaine que le territoire se structure avec la création de Rouen (Rotomagus), élevé au 4^e siècle au rang d'évêché, l'émergence de villae comme la Villa-Caron d'Elbeuf (exploitations agricoles qui vont souvent donner naissance à des villages) et un réseau routier organisé. Sur cette période, l'archéologie reste primordiale et nous renseigne sur les pratiques religieuses (fanum de Saint-Martin-de-Boscherville) et les objets de la vie quotidienne conservés aujourd'hui dans les musées du territoire (Caudebec-lès-Elbeuf/ Uggade). De plus, la toponymie des communes nous laisse un témoignage immatériel de l'évolution de l'occupation humaine : gallo-romaine avec par exemple les terminaisons en -ville (Ambourville, Anneville...), vikings tels Le Houlme, Roumare ou avec les terminaisons en -beuf (Belbeuf, Elbeuf...) -bec (Caudebec, Robec...).



Freneuse

Au Moyen Âge, la diffusion du christianisme marque durablement le territoire. Cette période se caractérise par l'ancrage des villages, dont de nombreux s'implantent sur des zones prises sur les forêts lors de la vague de défrichements du 11^e siècle. Ils peuvent se développer autour d'une église paroissiale ou d'une abbatale. Les fondations d'abbayes à partir du 6^e siècle vont se multiplier, en résonance avec l'histoire des communautés religieuses (Jumièges, Saint-Ouen, plus tard Saint-Georges-de-Boscherville ou la commanderie Sainte-Vaubourg à Val-de-la-Haye...). Autres éléments structurants, les seigneurs locaux et le symbole du système féodal : le château (Roche Fouet, Orival / Moulineaux). C'est également autour de cette entité que des villages émergent. Ils se caractérisent en termes d'habitat et de dépendances agricoles par une architecture en pan de bois et couverture de chaume (maison, grange, moulin). Quant à la ville centre, Rouen, elle reflète l'ensemble de ces tendances : entourée de remparts renforcés par deux châteaux intégrés aux 13^e et 15^e siècles, elle concentre de nombreux couvents (Saint-Ouen, Saint-Amand...) et églises (Saint-Maclou, Saint-Vivien...) dont certains sont encore visibles aujourd'hui. Fleuron de la ville, la cathédrale, accolée à son archevêché, est le chantier du Moyen Âge. Comme de nombreuses villes médiévales, Rouen possède un quartier juif jusqu'à leur expulsion par le roi Philippe le Bel au 14^e siècle. Un vestige de ce quartier a été préservé et récemment réhabilité : le monument juif sous l'actuel palais de justice. Le 16^e siècle jusqu'aux guerres de Religions, apporte un élan constructif notamment sur la ville de Rouen où l'influence du cardinal Georges d'Amboise, initié à l'art de la Renaissance lors des guerres d'Italie, est importante. De cette époque subsistent l'ancien Hôtel des Finances, l'hôtel particulier de Bourgheroulde, le palais de justice, la Fierté Saint-Romain, des vestiges d'hôtels particuliers (hôtel Romé) et des tombeaux dans la cathédrale, comme ceux des cardinaux d'Amboise. De nombreuses églises sont édifiées dans un style gothique. Il s'agit d'églises endommagées durant la guerre de Cent Ans (Freneuse, Darnétal), de créations ou d'agrandissements (églises Saint-Godard, Saint-Vivien à Rouen, églises Notre-Dame d'Anneville, Saint-Rémi d'Ambourville, des Authieux).



Cité-jardin - Le Trait

Dans cette période plus calme, des manoirs sont érigés ; certains sont conservés comme celui de Marbeuf, ainsi que son pressoir à cidre, témoin de l'activité agricole associée à ces édifices. Il en est de même pour le manoir des abbesses de Saint-Amand situé à Boos, agrandi à cette époque et doté d'un colombier au décor de briques et pavés émaillés. Aux 17^e et 18^e siècles, les témoins bâtis sont importants. Mentionnons tout d'abord les châteaux classiques encore nombreux sur la métropole (17^e siècle : le château de Launay à Saint-Paër, le château du Corset Rouge à Bardouville, le château de la Rivière Bourdet à Quevillon ; 18^e siècle : le château du Mont-Fortin à Bois-Guillaume, le château de Belbeuf, le château d'Yville-sur-Seine). Ces demeures sont érigées par d'anciennes familles nobles mais aussi par l'ambitieuse noblesse de robe, issue du Parlement de Rouen, sur des fiefs qu'elles ont achetés. Cette nouvelle noblesse se fait également construire des hôtels particuliers dans Rouen (l'hôtel de la Houssaye par exemple).

Le 18^e siècle sonne un gel de l'expansion urbaine rouennaise, qui s'est faite jusqu'ici par à-coups, sans réflexion urbanistique. Un projet de nouvel hôtel de Ville et de place royale ne verra pas son aboutissement. La ville est toujours contrainte dans ses remparts avec quelques faubourgs peu étendus.

Rouen accueille également de nombreux couvents liés à la Contre-Réforme qui s'installent sur des terrains encore vacants au nord-est.

En termes d'habitat, la plupart des maisons en pan de bois de Rouen datent de cette période. Il en est de même pour les maisons d'Elbeuf telle la maison du drapier, propriété d'un fabricant de la Manufacture Royale d'Elbeuf. L'habitat rural du 18^e siècle est également bien présent : celui des bourgs, des villages, des fermes comme la ferme des Maronniers à Sahurs.



Immeuble Reconstruction - Sotteville-lès-Rouen

Autre activité primordiale : le textile. Rouen et son agglomération en produisent depuis longtemps ; Elbeuf les rejoint à la fin du Moyen Âge avec la création de la Manufacture Royale de draps de laine par Colbert, en 1667. L'activité se développe ; la production est dispersée entre des opérations délicates en ville (teinture, apprêts...) et des tâches réalisées par des paysans à la campagne (nettoyage de la laine, filage...).

Au 18^e siècle, le coton supplante la laine à Rouen et ses alentours. De petits ateliers, on passe, au tournant du 19^e siècle, à des manufactures qui vont se spécialiser : les indiennes, les filatures, les ateliers de tissage qui fonctionnent grâce à l'énergie produite par les moulins à eau des vallées du Cailly, de l'Oison, de l'Aubette et du Robec.

Le 19^e siècle se caractérise par l'industrialisation massive de la vallée de la Seine. La proximité avec l'Angleterre permet au territoire de profiter de bonne heure des deux révolutions industrielles, avec l'apport de nouvelles techniques (introduction de la mule-jenny dans les usines textiles, de la vapeur, facilité d'approvisionnement en charbon via l'Angleterre) et de cerveaux (des ingénieurs britanniques apportent leur savoir en matière de mécanisation et de construction de certaines usines comme la Foudre à Petit-Quevilly). Cette envolée touche d'abord les manufactures textiles installées le long des rivières. Avec l'arrivée de la vapeur, on assiste à la construction de véritables usines qui s'affranchissent de l'énergie des rivières (usines Butler-Holliday au Houlme, Fromage à Darnétal, Blin et Blin à Elbeuf).

L'essor du textile nécessite des produits chimiques et des machines. De ce fait, elle entraîne le développement des industries chimiques (l'usine Malétra à Petit-Quevilly, l'une des plus grandes usines chimiques de France pendant plusieurs décennies) et métallurgiques. Ces nouvelles usines s'implantent sur des espaces importants et peu urbanisés. Elles emploient une main-d'œuvre abondante et attirent de plus en plus des actifs agricoles. Les trajets domicile-travail étant conséquents, les patrons vont faire édifier des logements ouvriers aux alentours de l'usine (les logements de la Cotonnière à Saint-Étienne-du-Rouvray, cité Butler au Houlme). Ces entrepreneurs ne s'oublient pas et de belles demeures bourgeoises, voire des petits châteaux (« château Rondeaux » au Houlme, « château Waddington » à Saint-Léger-du-Bourg-Denis) voient le jour pour accueillir leur famille, à proximité de leur outil de travail.

C'est toute une architecture de briques qui s'élève et qui va urbaniser des secteurs encore peu occupés : des zones semi-rurales, des franges entre communes. La rive gauche de Rouen est particulièrement impactée avec un tissu urbain qui se densifie fortement entre les communes.

C'est également l'ère de la bourgeoisie industrielle mais encore et toujours aussi celle du négoce. Rouen, dont le tissu urbain avait peu changé, se transforme : les vestiges des remparts sont abattus pour laisser place à de nouvelles dessertes de circulation ; de nouvelles voies sont percées en centre-ville avec des alignements d'immeubles en brique et pierre ; la rive gauche s'industrialise avec de nouvelles voies d'accès ; la tranquillité des coteaux et des plateaux rive droite voit l'installation de belles demeures bourgeoises. L'arrivée du chemin de fer en 1843 constitue une autre révolution sur notre territoire. Il dessert, outre la ville centre, de nombreuses petites communes : à chaque ville desservie, sa gare ! L'industrie métallurgique se dote d'une nouvelle branche d'activité : le matériel ferroviaire (atelier Buddicom à Sotteville-lès-Rouen).

Quant au port, il connaît un renouveau. L'amélioration de la navigation en Seine ramène lentement le trafic à Rouen au 19^e siècle et les infrastructures doivent suivre. Dans la deuxième moitié du siècle, en aval de la ville ancienne, des quais de déchargement sont aménagés, ponctués de hangars de transit, ainsi qu'une ligne ferroviaire dédiée. Des docks sont construits rive gauche. Des îles sont rattachées à la berge pour servir de terre-pleins de déchargement (la presqu'île Rollet pour le charbon) et améliorer la navigation, ce qui a un fort impact sur le paysage fluvial.

Sur l'ensemble du secteur, la deuxième moitié du 19^e siècle produit, dans toutes les communes, l'éclosion de mairies-écoles, mairies (mairies du Houlme, Bois Guillaume), écoles de garçons et de filles, architectures rationnelles en brique ou brique et silex.

Des bâtiments dédiés aux loisirs s'érigent également dans les villes tel le cirque-théâtre à Elbeuf.

Les traces du 20^e siècle sont multiples sur tout le territoire : habitats, bâtiments publics, équipements, usines... racontent l'histoire de cette période.

Des édifices témoignent de l'architecture de la première moitié du siècle à travers l'art nouveau et l'art déco : la gare, la poste et son siège, la grande pharmacie du centre à Rouen, la mairie-école de La Bouille, les écoles et les bains douches du vieux Saint-Étienne-du-Rouvray, la mairie et la poste de Mesnil-Esnard, la mairie, les écoles, le foyer municipal et les bains douches de Grand-Quevilly... D'autres architectures adoptent le style néo-normand au décor en pan de bois (maisons en bord de Seine à La Bouille ou les maisons du Trait).

Au 20^e siècle, l'activité industrielle se diversifie. La métallurgie se développe avec un nouveau complexe industriel : les Hauts fourneaux de Rouen à Grand-Quevilly, la fonderie de fonte de Saint-Étienne-du-Rouvray et les aciéries de Grand-Couronne. À la fin du 19^e siècle, l'apparition de l'électricité comme nouvelle source d'énergie crée une nouvelle branche d'activités : la production d'électricité (la centrale électrique conservée de Yainville de la fin des années 1910, suppléée par une deuxième centrale après la seconde guerre mondiale, celle-ci détruite), la production de générateurs, transformateurs, ampoules.

L'industrie pétrolière, papetière et chimique se développe également dans l'Entre-deux-guerres : installation de la raffinerie Pétroles Jupiter en 1927 à Petit-Couronne (devenue la Shell puis Pétroplus), ouverture d'usines spécialisées dans la production de papier journal à Saint-Étienne-du-Rouvray et à Grand-Couronne en 1928, implantation sur la rive gauche du fleuve d'usines de production d'engrais et fertilisants (Grande-Paroisse à Grand-Quevilly en 1932). Les communes de Grand et Petit-Couronne, jusqu'alors à vocation agricole, deviennent à leur tour des villes industrielles et portuaires.

Le port prospère entre autres grâce à la première guerre mondiale car l'agglomération devient une base arrière pour les alliés. Des chantiers navals sont créés, les chantiers de Normandie à la toute fin du 19^e siècle, ceux du Trait en 1917.

Pour répondre aux besoins de logements des ouvriers, un effort de construction s'intensifie entre 1910 et 1930. L'habitat fait l'objet d'une construction soignée comme la cité Malétra à Petit-Quevilly et prend de nouvelles formes urbaines avec la création de cités-jardins. Ces nouveaux quartiers essaient de concilier l'idéal de la ville à la campagne, avec des maisons pourvues d'un jardin, un traitement soigné des espaces publics et des espaces verts, l'adjonction d'équipements collectifs (les cités-jardins Trianon et des Sapins à Rouen ; la cité-jardin Henri-Abt à Saint-Étienne-du-Rouvray ; la cité-jardin Bel-Air à Oissel et l'exemple emblématique de la ville du Trait...).

La seconde guerre mondiale amène son lot de destructions provoquées par les bombardements, surtout en 1944 (secteurs industriels, lignes ferroviaires, équipements, monuments, habitats endommagés et détruits, des pans de villes disparus). À l'issue de la guerre, tout un effort de reconstruction est mené, à Rouen sur les secteurs autour des quais, des ponts ; à Sotteville-lès-Rouen sur une grande partie de la ville et des infrastructures ferroviaires, mais aussi sur des secteurs plus restreints comme à Oissel, Maromme, ou des secteurs plus éloignés de l'agglomération comme à Duclair, Elbeuf sur son centre-ville et Orival. Cette reconstruction dans l'urgence, car il faut reloger les sinistrés, durera plus de dix ans. On considère que le dernier édifice de la reconstruction rouennaise est l'église Sainte-Jeanne d'Arc de Rouen, construite grâce à des dommages de guerre et inaugurée en 1979. La reconstruction adopte de manière générale un urbanisme régulier et aéré avec des alignements d'immeubles en béton peu hauts et des commerces en rez-de-chaussée, à quelques exceptions : les quais de Rouen rive gauche et des immeubles de Marcel Lods à Sotteville-lès-Rouen, à l'architecture moderne affirmée.



Corderie Vallois - Notre-Dame-de-Bondeville

Mais les sévères dommages causés par la seconde guerre mondiale incitent à repenser la coexistence entre bâtiments industriels et logements, notamment par l'éviction d'un certain nombre d'usines des centres-villes.

À partir des années cinquante, des entreprises d'extraction de granulats pour la fabrication du béton commencent à s'installer le long de la Seine (Anneville-Ambourville, Yville-sur-Seine, Cléon) et l'usine Renault s'installe en 1957 à Cléon, une petite commune de la métropole dans le cadre de la décentralisation industrielle.

Face à la crise du logement due aux destructions de la guerre, au baby-boom puis à l'arrivée de migrant.e.s appelé.e.s à travailler dans les usines, les plateaux des Hauts de Rouen vont être urbanisés. C'est la période des grands ensembles des années soixante, soixante-dix, avec leurs tours et barres, qui débute : le Château blanc à Saint-Étienne-du-Rouvray, la Cité verte à Canteleu, les quartiers Saint-Julien et Nobel à Petit-Quevilly...

À partir des années soixante se développent, en secteur peu urbanisé ou en périphérie de ville, des lotissements pavillonnaires, mouvement qui perdure jusqu'à nos jours, dans le cadre d'une périurbanisation ou d'une rurbanisation dans des communes rurales proches de Rouen (Isneauville, Saint-Martin-de-Boscherville).



Yville

Dans les années soixante-dix, à Rouen, on commence à restructurer le centre-ville en éliminant des îlots considérés comme insalubres (notamment dans le quartier Saint-Nicaise). Parallèlement, rive gauche, l'enjeu est de projeter la ville dans la modernité. Le quartier Saint-Sever est doté d'un quartier d'affaires « sur dalle », modèle d'urbanisme prisé à Londres ou à Paris. Il devient le pendant moderne du centre-ville ancien et la porte d'entrée d'une nouvelle aire de développement urbain.

Les années cinquante, soixante pour le textile, et plus largement les années soixante-dix, sonnent la fin de l'apogée industrielle sur le territoire. Les fermetures d'usines et l'abandon des secteurs alentour créent des friches industrielles, dans les villes ou le long de la Seine : les Hauts fourneaux de Grand-Quevilly, les Forges et Ateliers de Commentry-Oissel, la Fermeture Éclair à Petit-Quevilly ou les Chantiers de Normandie à Grand-Quevilly. Il en est de même pour les zones portuaires anciennes qui sont délaissées au profit de terrains en aval permettant de créer des infrastructures plus importantes.

À partir des années quatre-vingt sont entrepris des projets de réhabilitation de quartiers anciens notamment à Rouen (rue Eau-de-Robec) ou des projets de reconversion de bâtiments anciens (l'Hôtel-Dieu de Rouen reconverti en Préfecture, un hôtel particulier en tribunal administratif) et d'usines (l'usine Fromage à Darnétal transformée en école d'architecture ; l'usine Blin et Blin à Elbeuf reconvertie à la fin des années 2000 en logements, équipements publics [médiathèque, MJC, Fabrique des savoirs] ; l'usine La Foudre à Petit-Quevilly transformée en pépinières d'entreprises en 2013). À noter que l'ensemble de ces reconversions s'oriente vers un usage dans le secteur tertiaire qui se développe fortement en cette fin de 20^e siècle.

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, les pouvoirs publics se lancent dans la redynamisation de quartiers d'habitat dégradé à travers différents dispositifs (zones franches urbaines, grand projet de ville, conventions avec l'Agence nationale de rénovation urbaine) : les Hauts de Rouen, le quartier de la piscine à Petit-Quevilly, le Château blanc à Saint-Étienne-du-Rouvray, le quartier Saint-Julien à Oissel...

La ville centre s'ouvre à de nouvelles perspectives de développement urbain et économique sur l'ouest, où deux quartiers sont construits sur 800 hectares de friches industrielles et portuaires : l'éco-quartier Luciline dont la réalisation a débuté en 2013 et qui accueille des activités tertiaires et du logement, et le futur quartier Rouen Flaubert destiné à du logement, des bureaux, des équipements publics et des services et commerces divers. Parallèlement, depuis les années 2000, les quais de Seine sont aménagés en lieux de promenade avec la reconversion d'anciens hangars en espaces culturels et de loisirs.

Sur la métropole, la commune rurale de Ronche-rolles-sur-le-Vivier a mené un projet d'urbanisation contrôlé depuis les années 2000 : la réalisation de l'éco-quartier des Arondes qui a obtenu en 2022, le label 4, le plus haut niveau de cette reconnaissance environnementale.

• Les personnes nous racontent

Lors de cinq séances de travail, le service Patrimoines a réuni une centaine d’habitant.e.s du territoire et d’él.u.e.s autour de temps participatifs type « Café patrimoine ». Ces temps se voulaient à la fois des moments de découverte (visite, conférence) et de discussion autour de l’élargissement de la notion de patrimoine. Chaque participant.e a pu présenter ce qui pour lui.elle faisait patrimoine dans son village/sa ville, puis à dix kilomètres autour de chez lui.elle et enfin, dans le cœur de Rouen. L’idée était de constituer ainsi une carte des ressources patrimoniales subjectives :

On peut tout d’abord noter que des évidences, comme l’Impressionnisme ou Jeanne d’Arc, ne sont pas présentes d’emblée, mais arrivent dans un second temps, voire loin derrière, dans ce que les personnes identifient (dans leur espace commun) comme un héritage. En revanche, la Seine est présente à travers ses paysages et ses bacs. On trouve ensuite :

- Les abbayes, églises, chapelles et châteaux
- Les lieux liés à un patrimoine artistique ou historique (La Bouille impressionniste, Pavillon Flaubert à Croisset ou colonne Napoléon à Val-de-la-Haye...)
- Les lieux liés à la dimension industrielle (usines, port, train...)
- Les lieux liés à une dimension naturelle (forêt, cressonnière, orchidée, coteaux, Seine...)
- Les architectures rurales (commanderie de Sainte-Vaubourg ou colombier de Boos)
- Les habitats (cités-jardins, immeubles de la Reconstruction...)

Cette carte des ressources apparaît représentative d’une diversité de typologie de patrimoines (religieux, industriel, historique, naturel...), d’époques (du Moyen Âge au 21^e siècle) et d’étalement géographique (d’un bout à l’autre du territoire). Elle souligne aussi l’attachement et la connaissance que chacun.e porte aux traces de son histoire auprès de chez lui.elle.

- 1 - Le Trait**

 - Cité-jardin
 - Église Saint-Nicolas
 - Chapelle Saint-Éloi
 - Zone Natura 2000
 - Chantier naval
- 2 - Yville-sur-Seine**

 - Paysage
 - Route des fruits
 - Architecture vallée de la Seine
 - Château bâti et jardin
 - Nature milieux humides...
- 3 - Sahurs**

 - La Seine
 - Les châteaux
 - Église
 - Forêt
 - Paysage
- 4 - Elbeuf**

 - Manufacture Gasse et Canthelou
 - Chaudière Fraenckel Herzog
 - Usine Blin
 - Côte Saint-Auct
- 5 - Le Grand Quevilly**

 - Seine
 - Chantier de Normandie
 - Passé industriel
 - Mémoire ouvrière
 - Patrimoine art déco
 - Église Saint-Pierre
 - Roseraie
- 6 - Sotteville-lès-Rouen**

 - Immeuble Lods
 - Cité jardin
 - Pacific Vapeur Club
 - Trianon Transatlantique
 - Stade sottevillais
- 7 - Déville-lès-Rouen**

 - Cailly
 - Forêt
 - Patrimoine industriel le long de la vallée
 - Demeures du 19^e, maisons normandes
 - Église vitrail
 - Le logis normand
 - Halle du pont roulant
- 8 - Mont-Saint-Aignan**

 - Campus universitaire
 - Plateau avec immeubles organisés autour de square privé
 - Orgue
 - Prieuré Saint-Jacques
 - Quartier Saint-André
 - Forêt
- 9 - Saint-Léger-du-Bourg-Denis**

 - Coteaux naturels et classés (orchidées, bois du roule)
 - Église et son orgue
 - Anciennes usines, moulins vallée Aubette et Robec
 - Aubette (rivière)
 - Habitations bourgeoises du 19^e
 - Vieux châteaux



Patrimoine artistique et littéraire
La Bouille, village d’artistes impressionnistes
Le Centre Dramatique National de Petit Quevilly et de Mont-Saint-Aignan
Le Pavillon Flaubert à Canteleu
Le Centre d’art contemporain de la Matmut (château de Saint-Pierre-de-Varengeville)
La Maison Pierre-Corneille à Petit-Couronne

Patrimoine naturel
Forêt monumentale
Grotte de Gouy
La cressonnière de Saint-Martin-du-Vivier
Les roches d’Orival
Les milieux humides (faunes et flores)
La route des fruits
L’arboretum d’Harcourt

Les châteaux
Belbeuf
Saint-Pierre-de-Manneville
Hautot-sur-Seine
Manoir de Bédanne

Patrimoine lié à la Seine
Les bacs
Les paysages de bords de Seine
Double paysage : vallée de Seine/plateaux

Patrimoine religieux
Les abbayes (Bonport, Jumièges, Saint-Martin-de-Boscherville)
Chapelle Saint-Julien de Petit Quevilly
Chapelle troglodyte de Saint-Adrien à Belbeuf
Églises de Darnétal
Église Saint-Martin de Grand-Couronne

Patrimoine industriel
Les anciennes usines le long du Robec
Corderie Vallois, Notre-Dame-de-Bondeville
Architecture héritée du chantier naval au Trait

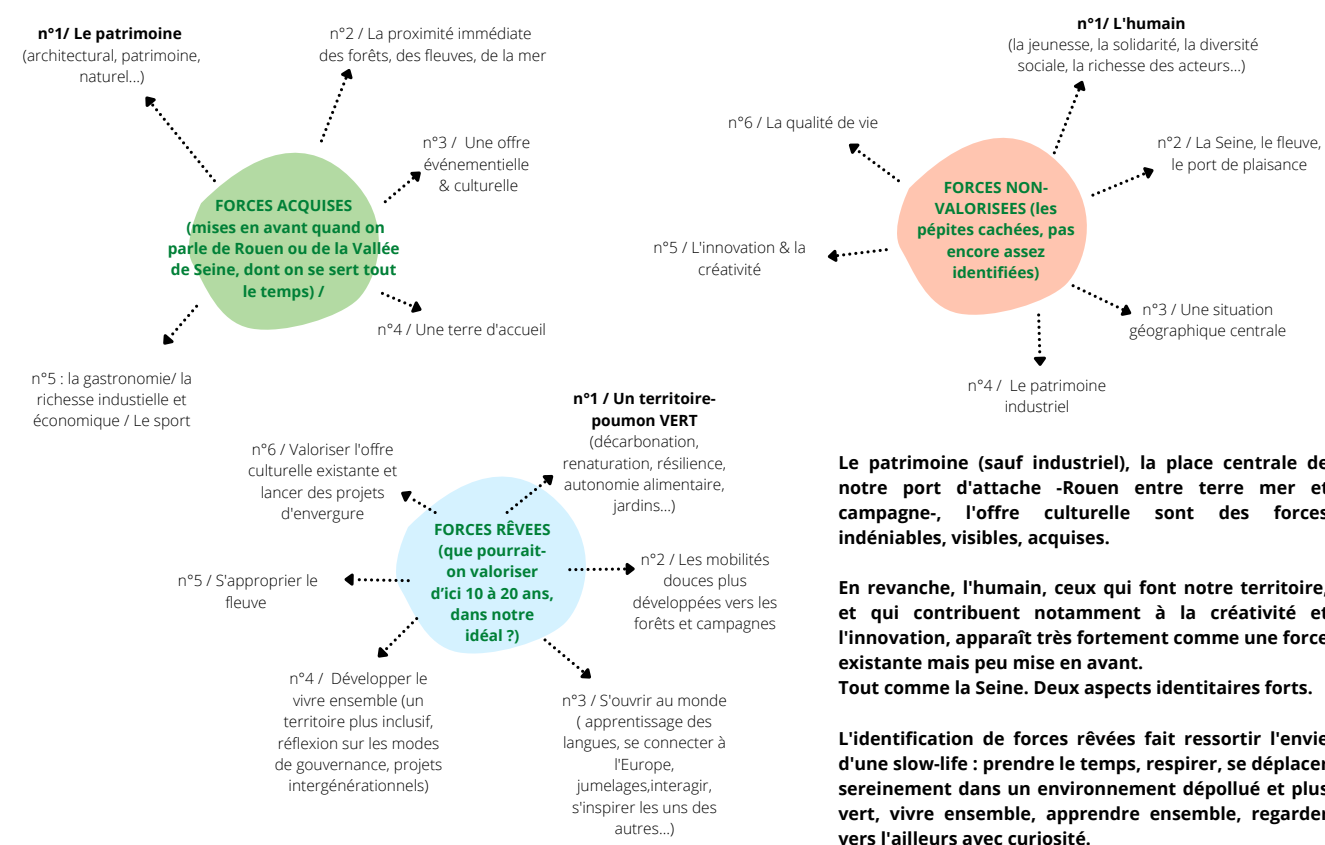
Patrimoine rural
Colombier de Boos
Ancienne commanderie de Saint-Vaubourg

Patrimoine militaire
Ancienne poudrerie royale de Maromme

Patrimoine habitat

Autre

QUELS SONT LES ATOUTS SINGULIERS QUE NOUS POURRIONS METTRE EN AVANT PAR RAPPORT À D'AUTRES VILLES EUROPÉENNES ? QU'EST-CE QUI DISTINGUE NOTRE TERRITOIRE DE CANDIDATURE ?



En parallèle de la constitution de cette carte et dans le cadre de Capitale européenne de la culture, une séance participative a permis de relever les forces et les faiblesses de notre territoire. Il est intéressant de noter que le patrimoine arrive en premier des « forces acquises », ce qui, aux yeux des habitant.e.s en fait une singularité remarquable par rapport à d’autres territoires. Cependant, cette surabondance du patrimoine au quotidien crée aussi une sorte d’invisibilisation, dans laquelle les habitant.e.s finissent par ne plus voir ce cadre (cf. 2.2.1, nouvelle stratégie marketing et communication touristique p37)

Le patrimoine industriel néanmoins apparaît dans les forces non valorisées, telles des pépites pas encore assez identifiées.

Ce voyage à travers les paysages, l’histoire et les lieux qui ont une valeur pour les personnes a permis de qualifier cette identité enracinée de notre territoire ; nous vous proposons maintenant de parcourir « l’identité rêvée », celle de notre attractivité touristique.

2.2 L'identité rêvée, touristique : positionnement de la Destination de territoire

• Une nouvelle stratégie marketing et communication touristique

Rouen Normandie Tourisme et Congrès (RNTC//Office de tourisme), sous l’impulsion de sa nouvelle directrice, a mis en place un travail universitaire en 2021 afin de faire émerger une nouvelle stratégie de marketing touristique et de « repenser » la Destination.

Anne Gombault, professeur de management et comportement organisationnel et directrice du centre de recherche industries créatives culture à Kedge Business School, a accompagné RNTC pour trouver un nouveau positionnement par le biais d’une recherche-action. Elle a permis de bousculer les habitudes de la structure. Annexe 2 - Le choix de positionnement de la destination.

Après une année de rencontres, échanges, réunions, Anne Gombault souligne une contradiction : le patrimoine de la métropole rouennaise est certes pléthorique. Pour autant, il est sous valorisé. Mais c’est surtout que le caractère extraordinaire de la présence d’autant de traces patrimoniales sur un même lieu est une telle évidence que ce patrimoine est souvent invisibilisé et non conscientisé par les habitant.e.s (y compris de certains professionnel.le.s.).

La chercheuse et son équipe sont parallèlement frappées par l’engagement politique des élu.e.s vers une transition sociale et écologique ambitieuse.

En réalisant un benchmark des différents positionnements des grandes villes françaises en matière de destination, il apparaît qu’aucune ville ne s’inscrit dans la brèche du « Tourisme patrimonial durable ». C’est donc une réalité que nous devons prendre en compte dans notre positionnement stratégique. Et c’est dans cette brèche que nous emmènent les conclusions de l’étude d’Anne Gombault.

Cela implique de penser le patrimoine non comme un décor mais bien comme une ressource vivante, mouvante, qui nous parle d’aujourd’hui et de demain. Mais aussi, de penser le tourisme dans un écosystème global, incluant les mobilités douces, les hébergements responsables et les médiations touristiques humaines et créatives.

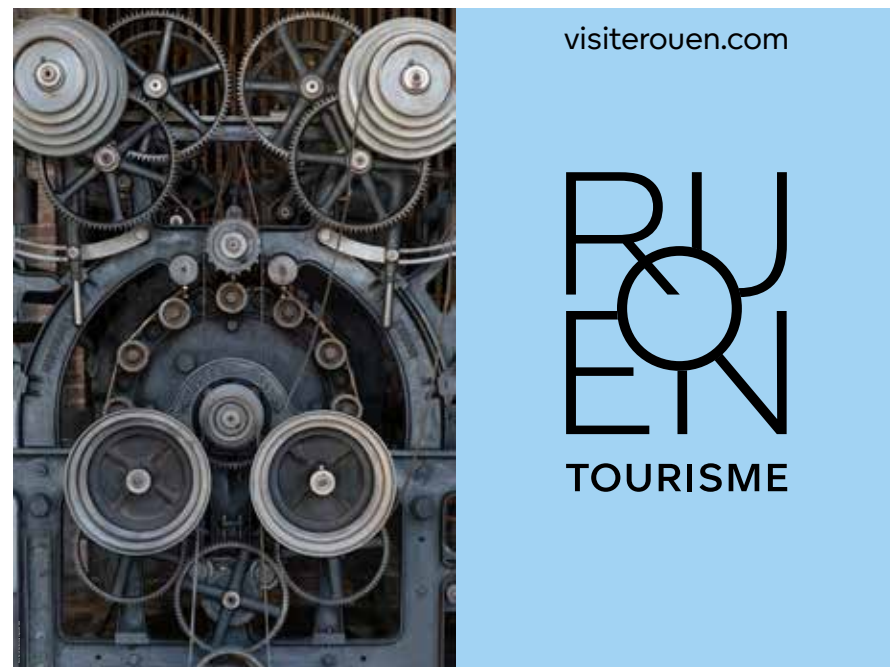
• Les cinq types de patrimoine d'excellence et les musts

Une fois acté ce positionnement, Anne Gombault décline les cinq types de patrimoine révélateurs de notre territoire et fait émerger des propositions d’offres touristiques.

Elle nous recommande de porter fermement l’excellence de nos patrimoines, non pas comme un étendard, élitiste, mais comme une ressource, de qualité, solide, pour venir y construire un présent et un avenir inspirant et créatif.

Elle décline donc :

- Le patrimoine historique : il associe la dimension du patrimoine religieux, du patrimoine civil à travers les siècles et de nos grands personnages (Rollon, Jeanne d’Arc). Il est déjà beaucoup développé. Elle propose de concentrer les propositions autour de quelques visites (Rouen des Vikings à la Reconstruction, une visite multi-sensorielle de la cathédrale, une visite contée de l’Aître Saint-Maclou...).
- Le patrimoine artistique : entre l’Impressionnisme, Marcel Duchamp et le « Art and Kraft », la dimension des arts visuels de portée internationale est évidemment très prégnante dans l’image de Rouen. La dimension littéraire est représentée brillamment avec Corneille, Flaubert, Maupassant, Hector Malot... jusqu’à Michel Bussi, aujourd’hui traduit en plus de 33 langues. Bien sûr, les musées sont mis à l’honneur sur cette thématique (Musée des Beaux-Arts, Le Secq des Tournelles, le Pavillon Flaubert ou la maison Corneille...).
- Le patrimoine industriel : très présent à Rouen, dans les vallées affluentes de la Seine et dans la boucle d’Elbeuf, il est à ce jour assez peu exploité en termes de mise en tourisme et de visibilité extérieure, malgré des reconversions de grande qualité architecturale (le 106 à Rouen, Blin et Blin à Elbeuf ou la filature Gravigny à Caudebec-lès-Elbeuf entre autres). Aujourd’hui, la prise en compte ferme de cet héritage doit permettre d’accéder à une mise en tourisme associant la découverte des traces industrielles d’un autre temps (Corderie Vallois ou Fabrique des savoirs) et des fleurons de l’industrie d’aujourd’hui (visites d’entreprises...).
- Le patrimoine naturel : pourtant une évidence avec nos spécificités paysagères et forestières, le patrimoine naturel était assez peu valorisé par l’office de tourisme ; la constitution de nouvelles offres touristiques autour de la randonnée, du bien-être... permettrait de communiquer sur cette dimension.
- Le patrimoine gastronomique : Ville créative de l’Unesco, catégorie gastronomie, Rouen ne peut passer à côté de ses particularités culinaires qui incluent à la fois la production locale et les circuits courts (fruits, élevages, maraîchages...) mais aussi l’innovation et la créativité de nos toques ou l’attention au « bien manger » pour tous les publics (scolaire, hospitalier...).



• La déclinaison graphique

Cette division en cinq grands types de patrimoine d'excellence permet de décliner les offres de médiation (les produits touristiques) mais aussi la communication afin de mieux saisir nos diversités patrimoniales lorsqu'on ne connaît pas Rouen.

Ainsi, la prochaine campagne de communication de Rouen Normandie Tourisme et Congrès dans le métro parisien se déclina en cinq affiches :

Toute cette stratégie vient conforter la politique de « tourisme durable » portée par le Service tourisme de la Métropole et sur laquelle Rouen Normandie Sites et Monuments (qui exploite l'Historial Jeanne d'Arc, l'Aître Saint-Maclou, le Donjon Jeanne d'Arc, le Monument juif, le Château Robert le Diable), la Réunion des Musées métropolitains (RMM), RNTC mais aussi le service Tourisme et la Direction Culture/Service Patrimoines de la Métropole Rouen Normandie avancent en synergie.

Ce travail de définition de la stratégie de positionnement de la « Destination » a permis de souligner et de faire émerger collectivement l'évidence, à savoir que le patrimoine doit être une force de la stratégie touristique de notre territoire. Cela a également permis de la structurer visuellement pour la rendre plus saisissable et intelligible à la fois pour les visiteur.euse.s mais aussi pour les habitant.e.s eux-mêmes qui se retrouveront plus facilement dans cette identité plurielle. Cette image rêvée, touristique et attractive ne doit pas cacher que bien évidemment pour beaucoup d'autres personnes, extérieures à Rouen, la métropole se caractérise aussi comme étant un territoire pollué, où il pleut, quand ce n'est encore pas ce sparadrap poisseux de la Belle endormie. Les enquêtes³ de notoriété récemment menées le démontrent. Rouen et son agglomération sont peu ou mal identifiées dans le paysage des métropoles françaises. C'est encore tout un territoire qui monte peu à peu dans les classements nationaux des villes où il fait bon vivre, mais que l'accident de Lubrizol a de nouveau malmené.

3 - D'après l'enquête IFOP de 2017 portant sur la notoriété et l'image de Rouen et de son territoire

/// 2.3 L'identité projetée : et pour demain ?

• Des enjeux d'avenir : travail collaboratif de projection ; méthodologie

La patrimonialisation est un processus en continuelle évolution que le service Patrimoines a questionné à travers un autre travail collaboratif réalisé avec les équipes du Parc naturel régional des boucles de la Seine normande (PNRBSN), du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de Seine-Maritime (CAUE 76), de la direction de l'Urbanisme et de la Direction Culture/Service Patrimoines de la Métropole.

Sur une séquence d'une demi-journée, les participant.e.s ont tenté de se projeter en 2038 en se demandant, en tant que professionnel.le.s du patrimoine, de l'urbanisme, de la biodiversité, à quoi ils allaient être confronté.e.s et comment ils allaient devoir « protéger nos traces », ou repenser les écosystèmes humains.

À travers un jeu, ils ont interrogé la liste des patrimoines à défendre en 2038 et les moyens nécessaires pour y parvenir. Cela permet de faire émerger une image de l'avenir patrimonial du territoire. Cette projection est totalement subjective, fictive et non exhaustive. Elle permet de pousser les espaces de réflexions professionnels pour innover sur les projets à venir.

• Une brève restitution

Ce travail riche et dense ne peut pas être transcrit dans son intégralité au sein de ce dossier mais vous en trouverez la restitution complète en annexe 3.

La définition du patrimoine en tant que ressource étant déjà bien imprégnée dans les pratiques professionnelles de chacun.e, les participant.e.s ont balayé les différents champs : des monuments aux habitats en passant par les paysages, les habitant.e.s et plus généralement le vivant, avant d'envisager quelques outils à inventer ou améliorer.

Les marqueurs de territoire

Les marqueurs de territoire que sont nos monuments ont été questionnés autour de leurs usages, en privilégiant les reconversions et en évitant les muséifications.

Par ailleurs, la reconversion des lieux religieux qui devront faire face à des désaffections importantes dans les années à venir, apparaît comme un enjeu important pour les collectivités.

Enfin, la mobilisation des communautés patrimoniales qui pourront être associées plus facilement auprès des expert.e.s, permettrait un dialogue propice à une meilleure compréhension des lieux, de leurs valeurs et de ce qu'ils représentent et donc à une meilleure sauvegarde ou modification de leurs usages.

Les habitats

Le réchauffement climatique et les problématiques énergétiques engendrent un risque important d'uniformisation de nos bâtis (isolation thermique par l'extérieur, reproduction des techniques...). Un enjeu autour des constructions et réhabilitations respectueuses de l'identité de nos habitats traditionnels se dessine.

Par ailleurs, les modes d'habitat se modifient à l'aune des nouvelles problématiques sociétales et sanitaires comme le confinement et le télétravail ; le repeuplement des campagnes, déjà largement amorcé, et l'intégration de néoruraux risquent de s'intensifier dans les années à venir. La décélération de l'étalement urbain et l'adaptation des mobilités (train, transports en commun ?) seront autant d'enjeux pour les campagnes de demain.

Les habitant.e.s / Le Vivre ensemble

Pas de patrimoine sans les habitant.e.s qui vivent dans ces lieux et surtout, pas de patrimoine sans les temps partagés au sein d'espaces communs (marchés, fêtes...). Tous ces éléments sont constitutifs de l'hospitalité de nos territoires, hospitalité à maintenir et développer également auprès de visiteur.euse.s dans le cadre d'un tourisme durable mais aussi de réfugié.e.s politiques, climatiques, sociétaux. Accueillir l'altérité dans nos espaces communs et intimes devient là aussi un enjeu des pays les plus « prisés », sous peine de repli et de nationalisme.

Le changement climatique imposera quoi qu'il en soit aux habitant.e.s de se former dès le plus jeune âge à la culture du risque (incendies, inondations...) afin de s'adapter à ce nouveau monde.

Avec la révolution verte, les bâtiments industriels seront une trace paysagère de notre histoire passée, il faudra assurer la transmission et l'interprétation de cette étape marquante de l'anthropocène.

Les paysages

La protection de la diversité de nos paysages sera une préoccupation de tous les instants pour faire face à l'artificialisation de nos espaces.

La renaturation de nos villes et l'installation d'espaces agricoles en ville, déjà débutées aujourd'hui, seront décuplées.

Le vivant

À horizon 2038, il ne sera plus seulement question de considérer la Loire ou la Seine comme des écosystèmes vivants dignes d'être représentés juridiquement (cf. Parlement de la Loire), mais l'intégralité des espaces environnementaux (faune, flore, sols, forêts, air...) devront pouvoir l'être.



Église Saint-Rémi - Amfreville-la-Mivoie

Les outils à inventer pour demain

Certains outils de médiation sont aujourd'hui déjà largement efficaces mais pourront être améliorés à horizon 2038, notamment dans leur dimension collaborative (visites faites par des habitant.e.s, création de sentiers de randonnées avec les personnes, inventaire participatif...).

Les outils réglementaires (Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), Monuments historiques...) devront être adaptés aux évolutions d'usage pensées entre les expert.e.s et la société civile. La rénovation devra s'appuyer sur des techniques respectueuses notamment des savoir-faire locaux. Les enjeux patrimoniaux devront être saisis par toutes et tous dès le plus jeune âge (intervention en milieu scolaire mais aussi visites guidées et formations des élu.e.s tout le long de la vie...). Enfin, la Justice va devoir évoluer vers un Droit du vivant.

Cela ne vous aura pas échappé, beaucoup des tendances et propositions dans cet exercice de pure fiction se retrouvent dans les engagements de l'initiative européenne du New European Bauhaus qui vient poser un regard durable, esthétique et inclusif sur notre monde de demain.

Les projets portés dans ce cadre répondent autant à des innovations sociales et économiques de nos manières de vivre ensemble, qu'à nos manières de construire et d'inventer la ville. Les quatre axes thématiques qui guideront l'implantation de ces initiatives sont :

- la reconnexion avec la nature
- le retour d'un sentiment d'appartenance
- la priorité aux lieux et aux personnes qui en ont le plus besoin
- l'adoption sur un temps long d'une réflexion sur le cycle de vie dans l'écosystème industriel.

Le New European Bauhaus choisit de se concentrer sur trois transformations clés interconnectées :

- transformation des lieux sur le terrain
- transformation de l'environnement afin qu'il favorise l'innovation

- transformation de nos perspectives et de nos manières de penser.

Les perspectives qui émergent de ce travail de projection, en complément de l'image rêvée/touristique et de l'image enracinée, vont nous inspirer ; nous allons pouvoir nous appuyer sur celles-ci dans la suite de ce dossier.

PARTIE 2

Diagnostic et préconisations :

vers un label Villes et pays d'art et d'histoire durable qui accompagne la transition sociale

CULTURE

Écouter et donner à entendre la pluralité des récits d'un territoire

À travers leurs visions ouvertes qui encouragent à participer à la vie culturelle et à co-construire les projets en assumant les diverses communautés auxquelles chaque individu se réfère, les droits culturels et notamment la convention de Faro, incitent à l'écoute de la pluralité des récits d'un territoire. Ils proposent également de donner à entendre ces récits pour leur permettre de s'enrichir, de se confronter parfois, mais aussi de cohabiter, de se reconnaître, de se nourrir les uns les autres.

Les labels VPAH ont pour rôle majeur de « transmettre » une compréhension des lieux, des clés de lecture de la ville, mais aussi une compréhension des liens entre les femmes et les hommes dans ces lieux au fur et à mesure du temps.

L'expertise patrimoniale (les chercheur.euse.s, les archivistes...) pose un discours scientifique qui pourra être complété voire travaillé en commun avec des communautés patrimoniales (associations, collectifs d'habitant.e.s...) et permettra ainsi d'être transmis par nos soins (« donner à entendre ») à des personnes, des curieux.euses, des élèves, puis amplifié par des regards extérieurs (régionaux ou nationaux).

1

Écouter la pluralité des récits d'un territoire : les sources

Pas de médiation sans des sources qui viennent apporter les contenus de nos médiations. Ces sources peuvent être diverses et de multiples partenariats permettent de les identifier.

/// 1.1 L'expertise patrimoniale : un préalable essentiel à une bonne connaissance et à une bonne transmission

Il paraît délicat d'évaluer l'axe majeur de tout label VPAH - la transmission - sans aborder au préalable la connaissance et la sauvegarde, qui constituent le socle, les prérequis sans lesquels nous ne pouvons pas travailler : pas de transmission du patrimoine sans une bonne connaissance du territoire et sans un travail de sauvegarde des patrimoines. L'expertise patrimoniale est un impondérable, que certain.e.s pourraient penser incompatible avec la notion de participation, inhérente aux droits culturels. Mais cela serait oublier la dimension « éducation » portée comme un des huit droits culturels fondamentaux et interdépendants. Cette dimension pédagogique implique une qualité des savoirs, pointue et précise.

Ces missions sont très brillamment tenues sur le territoire par des interlocuteur.rice.s de qualité avec lequel.le.s le label VPAH entretient des partenariats scientifiques solides.

• Le service régional de l'inventaire (SRI)

Le SRI est un partenaire essentiel dans notre action de connaissance du territoire avec lequel le service Patrimoines a signé, dès le début du label, une convention de partenariat scientifique. Cette dernière facilite les accès aux dossiers documentaires et aux bases de données iconographiques. Par ailleurs, des inventaires réalisés par notre service, sous le regard scientifique des chercheur.euse.s du SRI, ont pu être intégrés à la base nationale de l'inventaire (petites communes, cités-jardins...).

> **Perspectives :** avec les récentes restructurations du service de la Région Normandie, un travail de refonte de la convention avec la Métropole est en cours. Elle permettra notamment de collaborer dans le cadre du travail à venir sur la Reconstruction (recensement, intégration dans la base nationale, campagne photographique...).

> **Discussion à engager :** le SRI de Nouvelle Aquitaine travaille actuellement avec le Conseil de l'Europe sur la question du lien entre les experts et les communautés patrimoniales ; il s'engage dans une réflexion autour des inventaires participatifs, comme l'a initié Nantes Patrimoine. Le service Patrimoines était présent les 25 et 26 septembre 2022 au premier colloque porté sur le sujet. Un nouvel axe en perspective.

• L'Université et les laboratoires de recherche

Les liens avec le monde de la recherche universitaire et les dernières thèses sont essentiels pour le service et les guides conférencier.ère.s.

Les conférences, notamment d'étudiant.e.s en fin de thèse ou de spécialistes d'un sujet particulier, permettent à l'équipe et aux guides de remettre à jour leurs connaissances, sur le fond comme sur la forme, et de s'approprier par l'échange des sujets parfois pointus. C'est la raison pour laquelle nous suivons de près les travaux du groupe de recherche d'Histoire de l'Université de Rouen Normandie (GRHIS) et faisons intervenir les chercheur.euse.s dès que possible.

De la même manière, le laboratoire de recherche de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie, basée à Rouen, développe des thèses sur les matériaux biosourcés, la rénovation énergétique ou encore la connaissance du béton dans les bâtiments de la Reconstruction, autant de sujets suivis de près par le label VPAH.

Au-delà des thèses, les partenariats d'action avec les professeurs sont aussi d'une grande richesse et permettent de solliciter des chercheur.euse.s expert.e.s sur nos sujets de travail (pour exemple : Patrice Gourbin, chaire Reconstruction à l'École Nationale Supérieure d'Architecture, Éric Saulnier, professeur d'histoire spécialiste de la traite négrière en Normandie, Frédéric Cousinié, professeur d'histoire de l'art Normandie baroque, Corinne Bouillot, professeur d'allemand - Stolpersteine...).

Enfin, les étudiant.e.s sont aussi une source de recherches par leurs travaux et mémoires. La mobilisation du service au sein du master « Valorisation du patrimoine » de l'Université de Rouen Normandie permet de s'informer directement sur ses travaux. (voir p66 Émergence d'une filière professionnelle...).

> **Perspectives :** la signature d'une convention avec le GRHIS permettrait de fluidifier les rapports, de donner l'accès aux travaux de recherches (mémoires, thèses) déposés dans ce groupe et de communiquer fréquemment sur les thèses en cours.

> **Discussion à engager :** des liens avec d'autres laboratoires de recherches des Universités de Rouen (géographie, sciences humaines...), de Caen (CRAHAM), de Paris (IIAC/LAHIC, LAREP, IREST...) ou encore avec celui de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ATE) pourraient également être envisagés ou amplifiés.

> **Discussion à engager :** la Métropole s'était engagée en 2010, dans le cadre de son conventionnement avec l'Université de Rouen Normandie, à l'accompagnement financier de thèses, notamment de travaux de recherches en histoire de l'art pour renforcer la connaissance scientifique dans le cadre de « Normandie Impressionniste ». Nous pourrions tout à fait envisager de continuer cette démarche et accompagner un travail de recherche sur le patrimoine du territoire pour mieux connaître et comprendre certains patrimoines, voire mieux accompagner leurs restaurations ou leurs reconversions. Le patrimoine de la Reconstruction serait par exemple un excellent sujet. Les négociations sont en cours avec le service de la Métropole en charge du lien avec l'Université.

• Les archives départementales et communales et la bibliothèque patrimoniale Villon

Les services des Archives départementales ou communales ainsi que la bibliothèque patrimoniale Villon à Rouen sont des ressources majeures pour abonder nos différentes actions de médiation. Des liens fluides existent et permettent une habitude, une efficacité et une commodité de travail en commun.

On peut noter qu'au-delà de la source documentaire que représentent ces structures pour le service Patrimoines, nous développons aussi des partenariats dans le cadre de leurs actions de médiation.

En 2020, le service Patrimoines a proposé, dans le cadre de la programmation qui accompagnait l'exposition « Rouen retrouvée », portée par les Archives départementales et la bibliothèque Villon, un cycle de visites guidées, théâtralisées dans la ville de Rouen à destination des enfants et des adultes, en lien avec les thèmes présentés dans l'exposition (près de 200 visiteurs sur huit visites).

Dans la même idée, notre service a proposé des visites de l'exposition sur le Livre des Fontaines à la bibliothèque Villon aux Directions de l'Assainissement et de l'Urbanisme de la Métropole afin de compléter leurs connaissances patrimoniales sur un sujet qu'ils traitent au quotidien.

> **Perspectives :** une convention de partenariat scientifique sur le modèle de celle existant avec le SRI pourrait être envisagée.

• L'Institut national de l'archéologie préventive (INRAP)

Avec les nombreux chantiers réalisés sur notre territoire, des interventions en archéologie préventive ont été organisées à plusieurs reprises dans les dernières années. Les liens avec l'INRAP sont fluides et permettent de découvrir les chantiers (visite accompagnée sur chacune des fouilles pour nos équipes), d'avoir accès aux résultats des recherches (actualisation de nos connaissances) ou de bénéficier de leurs expertises dans le cadre d'édition a posteriori (pour exemple, les écrits sur l'Aître Saint-Maclou, réalisés par notre service, ont été accompagnés, voire rédigés par leurs archéologues sur la partie relative aux fouilles archéologiques).

> **Perspectives :** une convention de partenariat scientifique sur le modèle de celle existant avec le SRI pourrait être envisagée.

• Les services de l'État

Les services de l'État, notamment le service Conservation Régionale des Monuments Historiques de la DRAC Normandie et les Architectes des Bâtiments de France (ABF), sont très présents sur notre territoire. Ils réalisent un travail de fond en termes de conseil, de contrôle, de promotion de la qualité architecturale et d'accompagnement des projets d'aménagement du territoire ou de suivi des sites protégés remarquables.

La Fondation du patrimoine œuvre quant à elle auprès des propriétaires privés, des associations et des collectivités pour la sauvegarde du patrimoine de proximité sur notre territoire.

Au sein du service Patrimoines, les collaborations avec ces interlocuteur·rice·s sont régulières afin de travailler ensemble pour la sauvegarde des patrimoines : eux·elles dans une dimension réglementaire, financière et de restauration et la Métropole, dans un accompagnement de mise en valeur patrimoniale.

Complémentaires à cette expertise, des associations constituées mais aussi des hommes et femmes habitant.e.s, passionné.e.s, érudit.e.s œuvrent à leur endroit au repérage, à la connaissance, à la reconnaissance et à la valorisation des patrimoines de notre territoire.

/// 1.2 Les communautés patrimoniales : vers une synergie pour l'animation et la protection du patrimoine

• Une centaine de communautés patrimoniales

La mobilisation citoyenne est une condition indispensable à la protection et à la valorisation du patrimoine. Un lieu patrimonial est identifié comme tel car il a une valeur pour une communauté patrimoniale qui y inscrit alors un usage. Si le lieu perd sa valeur et son usage, il peut disparaître, sauf à ce que ce qu'il représente soit encore important pour une personne ou un groupe de personnes : il devient alors un patrimoine à défendre.

On compte une cinquantaine d'associations actives (intervenant aux journées du patrimoine) et une trentaine d'associations d'érudit.e.s (société d'histoire, groupe de défense...). En parallèle, chaque village compte au moins une personne qu'on appellera érudite locale, qui participe individuellement parfois sans mesurer son importance à une meilleure connaissance et transmission de l'histoire de là où elle vit ; on peut les estimer à une trentaine également. Au total, c'est plus d'une centaine de communautés patrimoniales qui fait des recherches, propose des expositions ou des visites, intervient dans les écoles, organise des randonnées...

> **Perspectives :** l'enjeu dans les dix, voire vingt ans à venir sera d'identifier ces différentes structures (associations) et personnes (érudit.e.s), de les rencontrer, de les faire se rencontrer et de créer ensemble une dynamique (éditions, événementiels, signalétiques, artistiques...). cf. : démarche Village patrimoine p 70

• Des liens à conforter

Pendant les dix premières années du label VPAH à dimension métropolitaine, ces associations ont été rencontrées épisodiquement suivant les projets, sans volonté précise de les fédérer dans une dynamique locale (à part les Journées Européennes du Patrimoine).

Chaque rencontre a été riche et prometteuse (par ex : le travail en commun avec l'association d'histoire de Oissel dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier Saint-Julien, la création de visites sensorielles en partenariat avec l'association de la colonne Napoléon à Val-de-la-Haye...). La pertinence de ces échanges n'est pas à démontrer pour le service. Ces dix premières années ont avant tout permis de stabiliser une équipe et d'asseoir le positionnement du label VPAH au sein de la Métropole et du panorama institutionnel (office de tourisme, Université, musées, ...). La dimension associative et individuelle n'a pas été explorée ; aujourd'hui, nous sommes prêts à nous engager vers cette voie, notamment avec l'appui de la convention de Faro.

> **Perspectives :** l'accompagnement des associations ou des initiatives citoyennes via notre expertise ou celles des partenaires, ne peut s'envisager sans un accompagnement financier qui permettrait de rendre autonomes certains projets. Une ligne budgétaire doit être allouée dès que possible pour des subventions aux projets patrimoniaux, dans le sens de la convention de Faro.



Les raconteurs de ville - Elbeuf

• Les raconteurs de ville : une expérience-test

En 2022, une première action exemplaire a pu être testée avec un collectif d'habitant.e.s à Elbeuf (Conseil citoyen) avec qui le service Patrimoines a inventé une « formation de guides habitant.e.s » : les raconteurs de ville.

En utilisant les techniques d'éducation populaire (les conférences gesticulées), les Raconteurs ont pu s'imprégner de savoirs dits froids (théorique, historique, archivistique mais aussi théâtraux avec des rencontres de professionnels) pour mieux les mêler à leurs savoirs dits chauds (leur propre vécu, histoires et sensations au sein de la ville). Une première visite a eu lieu en juin 2022 et une seconde aux journées européennes du patrimoine 2022.

> **Perspectives :** les raconteurs de ville pourraient être un outil transposable dans d'autres villes en lien avec les centres sociaux ou les conseils de quartier. Ces propositions profondément inscrites dans les territoires, vont dans le sens d'un tourisme durable et respectueux, de la rencontre et de l'accueil, de l'hospitalité.

Au sein de ces communautés patrimoniales, trois associations importantes, œuvrant plus spécifiquement dans les sciences et techniques, montrent un dynamisme notoire et interrogent les institutions quant à leurs modalités d'accompagnement.

/// 1.3 Les associations sciences et techniques : comment protéger la voix des passionné.e.s ?



Pacific Vapeur Club - Sotteville-lès-Rouen



Expotec 103 - Rouen



Le Musée maritime et fluvial - Rouen

La thématique des sciences et techniques et, plus généralement des savoirs, savoir-faire et savoir devenir, s'impose dans notre paysage industriel ; trois associations se distinguent avec leurs actions de longues dates autour de cette thématique :

- Le Pacific Vapeur Club à Sotteville-lès-Rouen
- Expotec 103 à Rouen
- Le Musée maritime et fluvial à Rouen.

Ces associations portent :

- Une partie de la conservation des machines industrielles de notre territoire (en complément des structures muséales telles que la Fabrique des savoirs à Elbeuf et la Corderie Vallois à Notre-Dame-de-Bondeville)
- Une transmission des savoir-faire à travers des gestes transmis par les bénévoles ou des formations plus ou moins cadrées
- Une part de l'identité de notre territoire via des actions de valorisation (ouverture des lieux, ateliers, Journées Européennes du Patrimoine).

À la demande de la nouvelle équipe métropolitaine et sous l'impulsion de la candidature de Rouen au titre de Capitale européenne de la culture en 2028, une rencontre a été organisée entre les trois structures en décembre 2021, pour les faire se connaître et identifier leurs problématiques communes (cf. annexe 4) :

- Difficulté à investir dans les lieux qui les accueillent (hangars parfois vétustes, dont ils ne sont pas propriétaires)
- Difficulté à investir dans la conservation des machines (démarches lourdes aux montages financiers complexes)
- Difficulté à financer la structure associative (développement de postes à temps plein pour permettre l'ouverture des lieux ou développer des projets, renforcement de la communication...)

- Difficulté à s'intégrer dans des parcours touristiques, en raison d'horaires réduits, d'un manque de communication / promotion, mais aussi de formation... Or, une fréquentation touristique plus importante contribuerait à un meilleur équilibre économique.

- Besoin d'anticiper le renouvellement des bénévoles et d'assurer la transmission autour des gestes.

> Perspectives : la démarche engagée avec ces structures doit se poursuivre dans les années à venir afin de mesurer le soutien qui pourrait être accordé par les communes d'implantation et la Métropole autour d'ambitions et compétences propres à chaque collectivité (futur éco-musée du rail ? nouveau musée-chantier maritime et fluvial ?). L'enjeu est ici de trouver un juste équilibre entre un accompagnement trop institutionnel (Musée de France, EPCC...) de ces structures de passionné.e.s et un désintérêt public total qui aboutirait à un étiolement de ces structures de bénévoles. C'est une fois encore la préservation de la diversité des propositions qui vient garantir la pluralité des récits patrimoniaux.

/// 1.4 Les mémoires dissonantes

Pas de pluralités des récits sur un territoire sans mise en avant de mémoires dissonantes.

En effet, l'écoute vient forcément faire ressortir des histoires invisibilisées, voire contraires aux discours habituellement portés sur un lieu ou un objet.

Cette mise au travail des mémoires a été très largement développée dans les cinq dernières années avec plusieurs projets ou mobilisation à souligner :

• Les journées du matrimoine

La compréhension et l'élargissement de la notion de patrimoine sont un enjeu important pour les collectivités territoriales dans les prochaines années.

Depuis 2017, le label VPAH soutient l'association HF Normandie dans l'organisation des journées du matrimoine, qui devient en Normandie le plus grand événement qu'HF porte en France. Il s'agit d'un soutien financier, mais aussi d'un accompagnement multiple : présence au comité de pilotage, participation au choix des compagnies artistiques accueillies dans un lieu patrimonial, identification des lieux d'accueil, soutien en communication, intégration de leurs propositions dans le programme dédié et réalisé par la Métropole.

La notion de « matrimoine » n'est pas neutre et provoque des réactions contrastées. Elle doit continuer à être questionnée pour permettre l'émergence de nouvelles connaissances, prises de conscience sur le sujet (recherches universitaires...) et le développement d'actions de sensibilisation et de transmission (à l'instar du travail réalisé par la Réunion des Musées Métropolitains sur l'analyse de ses collections et de leurs présentations au regard de l'égalité femmes/hommes). Cette réflexion implique un engagement de la Métropole qui souhaite en faire un point fort de sa politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et plus largement de la reconnaissance et l'égalité de genres.

> Perspectives : à terme, les notions de patrimoine et de matrimoine ont vocation à fusionner pour ne plus constituer que notre héritage commun. Dès 2020, les deux noms ont été associés sur la couverture du programme et nous proposons ainsi un seul et même événement : les Journées Européennes du Patrimoine et du Matrimoine. Un courrier a été transmis en 2021 à la Ministre de la Culture pour permettre aux villes engagées dans cette démarche (dont Rouen) de bénéficier d'une communication adaptée. La demande sera reformulée en 2022.



Exposition « Héritage et Récits de la Raffinerie » - Petit-Couronne

• Valorisation patrimoniale et artistique du site de Pétroplus à Petit-Couronne

La Ville de Petit-Couronne a développé depuis quatre ans, une action artistique et patrimoniale autour de la fermeture de l'ancienne usine Pétroplus. L'idée est à la fois d'expurger une douleur sociale et un déséquilibre paysager ressenti par les habitant.e.s et de travailler sur la mémoire à transmettre. Cette démarche a permis de réaliser :

- une étude ethnographique filmée par le Lab'Af en lien avec la Fabrique des patrimoines de Normandie
 - une étude du Polau (Pôle arts et urbanisme) qui questionne l'ensemble de la rive portuaire de la rive gauche rouennaise et l'évolution urbanistique de cet ensemble dans la perspective d'une société post-pétrole
 - une résidence d'écrivain pour l'écriture du récit de la ville.
- Ce projet va bien au-delà des frontières de la commune et doit pouvoir se penser à l'échelle de la rive portuaire de Rouen (du quartier Flaubert à la forêt de la Londe Rouvray). Une réunion avec de nombreux.euses acteur.rice.s du territoire a pu être organisée afin de présenter l'étude du Polau et un séminaire sur l'avenir de l'axe Seine métropolitain s'est tenu dans le cadre de l'Armada. Enfin la ville a proposé une exposition in situ relatant le travail ethnographique réalisé en 2019. Le site internet présentant l'intégralité des films du Lab'Af est en cours de finalisation.

• L'esclavage et le commerce triangulaire à Rouen

Dans le cadre d'une réunion de plusieurs musées normands (Rouen, Le Havre, Honfleur), une exposition sera présentée au printemps 2023 sur cette thématique qui n'avait pas encore été prise à bras-le-corps par notre région (comparé à Nantes ou Bordeaux).

Elle impose une mobilisation des connaissances (université, musées, associations...) et un défrichage des médiations afin de poser les terminologies précises à porter sur le sujet, en se basant sur les recherches scientifiques avec, en miroir, des questions contemporaines de société.

Musées, labels VPAH et associations de ces différentes villes se mobilisent pour créer des outils de médiation pertinents. Visites guidées, podcasts seront complémentaires à l'exposition qui sera présentée sur les trois villes.

• Le monument juif dit la Maison sublime

Avec l'aboutissement des travaux de conservation et sa réouverture récente (avril 2022), le monument juif fait à nouveau parler de lui dans le milieu scientifique et de la médiation. Que raconte-t-on sur un monument lorsque les historien.ne.s, les archéologues, les historien.ne.s de l'architecture, la communauté juive, les érudit.e.s ne sont pas d'accord sur ce qu'il représente ?

Au cœur de la controverse, le label VPAH a accompagné le déchiffrement de cette enquête pour le grand public.

> **Perspectives :** une première édition d'un focus présentant le monument a été réalisée en concertation avec tous les protagonistes en 2020 (deux années de travail) sans occulter les questions restées en suspens ou les approches différenciées. Une prochaine version viendra affiner les propos dès 2023.

• Les débats sur les mémoires: une action de la mairie de Rouen

Consciente de l'invisibilisation de certaines mémoires, la Ville de Rouen a lancé, en 2019, une démarche nommée « Débats sur les mémoires » qui va de la présence des femmes dans l'espace public (toponymie, expositions sur les femmes inspirantes, concertation sur la réhabilitation de la place de l'hôtel de Ville...) à la reconnaissance des crimes de guerre (Stolpersteine ou pavés de mémoire installés devant les maisons de personnes juives déportées pendant la seconde guerre mondiale, plaque commémorant l'assassinat de soldats africains pendant la seconde guerre mondiale...), en passant par la connaissance historique et ethnologique des foyers de travailleurs africains rouennais. Les démarches sont multiples et viennent compléter les contenus du VPAH par des actions culturelles ou artistiques, des éditions, des expositions, de la signalétique. Notre équipe participe au comité de pilotage de cette démarche et accompagne certains projets.

> **Perspectives :** les actions vont continuer notamment autour de l'esclavage et des migrations des années soixante, soixante-dix et les plus contemporaines.

FOCUS LA MAISON SUBLIME LE PLUS ANCIEN MONUMENT JUIF DE FRANCE



ROUEN

VILLES
& PAYS
D'ART
& D'HISTOIRE

Brochure «Focus» de présentation de la maison sublime - Rouen 2021

2

Donner à entendre : assurer la transmission des récits



Atelier scolaires - VPAH

Une fois la pluralité des récits entendue, le service Patrimoines porte dans son ADN la transmission de ces récits à travers une proposition riche et diversifiée d'actions de médiation sur le temps scolaire et extrascolaire, mais aussi avec tous les curieux.ses, habitant.e.s, associations...

/// 2.1 Scolaires - extrascolaires

• Les ateliers scolaires

Notre catalogue « Explorateurs » rassemble 60 propositions de visites de la maternelle au lycée, dans deux lieux pédagogiques situés à Rouen et à Elbeuf.

Les propositions peuvent être créées sur mesure avec l'enseignant.e suivant ses besoins. Un travail plus ciblé en lien avec les projets de territoire ou des dispositifs identifiés [contrat Culture, territoire, enfance, jeunesse (CTEJ), Projet éducatif territorial (PEDT), Contrat de réussite éducative départemental (CRED)...] permet de toucher des écoles différentes. Enfin, une attention particulière est portée sur les réseaux d'éducation prioritaire (rencontre des référent.e.s, développement de projets) ou via les référent.e.s « quartier politique de la Ville » des villes concernées.

La crise sanitaire a obligé à repenser de nouvelles manières de travailler avec le public scolaire ; elle a permis de développer un module largement proposé et devenu un élément phare de notre catalogue : « Autour de l'école il y a ». Ce module composé de deux séances permet d'identifier les patrimoines autour de l'école et d'apprendre à décrypter le paysage urbain ou rural, tout en spécifiant les propos.

Les publics scolaires représentent une grande partie du public du service : environ 4 500 élèves avant la crise sanitaire et plus de 6 500 en 2022, suite à une réorganisation avec RNTC/Office de tourisme des propositions à destination des scolaires. En effet, afin que nous ne soyons plus en situation de concurrence, le service Patrimoines se charge de toutes les demandes scolaires émanant des écoles

implantées sur la métropole, l'office de tourisme se charge des demandes de toutes les autres écoles (en France ou à l'étranger). Cette nouvelle répartition est le fruit de plusieurs années de réflexion et le résultat d'une collaboration en confiance qui permet de prendre des décisions pertinentes pour tous. (voir p54)

> **Perspectives :** dans une optique de développement et de multiplication des accueils scolaires, une optimisation de notre outil d'inscription semble indispensable et constituera une réelle plus-value en termes de communication interne et d'interaction avec les publics et partenaires. En cours, elle est prévue pour 2023-2024.

La formation des enseignant.e.s était très développée entre 2012 et 2015 mais n'a pas pu continuer suite à des réformes de la formation continue des enseignants. Cependant, il paraîtrait nécessaire, sur la prochaine décennie, de trouver les moyens de leur proposer des cycles de formation.

• Les enfants du patrimoine : un événement en plein essor

Prévue dans toute la France la veille des Journées Européennes du Patrimoine, l'action « les enfants du patrimoine » à destination des scolaires est portée par les CAUE. Testé en 2019 par le CAUE de Seine-Maritime (CAUE 76), l'événement se déroule depuis chaque année en partenariat avec le service Patrimoines de la Métropole Rouen Normandie, sur notre agglomération.

« Les enfants du patrimoine » est un projet-clé qui développe les synergies entre deux structures locales. En effet, le CAUE 76 dispose de la plateforme numérique, des compétences et de la structure nationale pour réaliser cet événement. Quant à lui, le service Patrimoines a les liens avec les lieux engagés dans les Journées Européennes du Patrimoine, permettant ainsi, de proposer des actions à destination des enseignant.e.s et de leurs élèves, encadrées par des guides conférencier.ère.s et des architectes et urbanistes du CAUE 76.

L'Éducation nationale et les DRAC demandent que les propositions soient ciblées sur les espaces ruraux et dans les quartiers « Politique de la ville ». Cette démarche permet d'approcher et de réaliser des actions concrètes dans ces lieux. C'est un excellent moyen d'établir des liens de confiance et des projets solides.

> **Perspectives :** cette coopération offre une plus large visibilité de nos actions dans le cadre d'un événement d'ampleur nationale. En 2021, la manifestation a accueilli plus de 800 élèves dans ce cadre, soit le double par rapport à 2020. Nous souhaitons continuer en ce sens.

• Les actions extrascolaires

Les vacances scolaires sont autant d'occasions d'accueillir des enfants dans le cadre des visites-ateliers « Et patati et

patrimoine » et « Les petites fabriques ». Chaque année, ce sont quelque 300 enfants qui profitent de ce dispositif en participant à des visites-ateliers d'une durée de deux à trois heures sur des thèmes variés : découverte du patrimoine par le jeu (« Le pictionnary du patrimoine », « Mystérieux crime à la Chartreuse Saint-Julien »), la conception et la réalisation (réalisation d'une façade, travail sur des maquettes, etc.).

Le succès de ces actions est avéré, en témoignent les chiffres de fréquentation et les retours des enfants qui y participent et de leurs familles.

> **Perspectives :** il est important et nécessaire, pour fidéliser et élargir les publics, de régulièrement renouveler les thématiques et formats. Dans cette perspective, le partenariat avec les étudiants de l'Université de Rouen Normandie autour des vacances d'hiver est une belle opportunité (Voir p47).



Les enfants du patrimoine - Duclair

/// 2.2 Les publics empêchés qui veulent en savoir plus sur les récits

Publics « empêchés », « éloignés »... peu importe comment on les nomme puisqu'aucun terme n'est vraiment satisfaisant, le service Patrimoines s'attache à répondre à toutes les demandes de « curieux.euses » qui veulent explorer avec nous la pluralité de nos récits.

• Culture justice, Culture santé

Le service Patrimoines a développé des actions dans le cadre de dispositifs particuliers comme « C'est mon patrimoine » porté par la DRAC Normandie ou encore les conventions telles que Culture justice ou Culture santé. Dans ce cadre, en 2016, nous avons proposé l'action « Voyage sonore » avec les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Ce projet, porté dans le cadre du dispositif « Les portes du temps », explorait, avec l'aide de deux artistes, le patrimoine à travers sa dimension auditive et s'achevait au 106, scène de musiques actuelles, à Rouen, par un concert de musique électronique basée sur les sons enregistrés par les participant.e.s. Plusieurs actions ont pu être développées en lien avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) entre 2013 et 2020 autour de thématiques d'actualité (Normandie Impressionnisme, Armada, expositions de la RMM...). Elles ont permis d'intégrer la Maison d'arrêt des hommes et celle des femmes, avec des projets finement conçus avec les interlocuteur.trice.s et permettant dans le cours du cycle, une sortie-découverte en lien avec la thématique de l'année.

Enfin depuis 2012, un partenariat s'est noué avec le CHU de Rouen avec notamment des visites patrimoniales du lieu pour les nouveaux employés (12 visites par an).

• Cultures du cœur, les associations sociales et socio-culturelles

Cultures du cœur favorise un lien avec les différentes associations relevant du champ social, médico-social et socio-culturel sur notre territoire. Cela permet notamment de répondre à des accompagnements de projets patrimoniaux de Maisons des jeunes et de la culture (MJC) ou d'accueils de loisirs (2018 : actions autour des cités-jardins avec des rencontres entre plusieurs villes concernées ; 2021 : actions autour de cartes postales sonores). Nos relations privilégiées avec les accueils de loisirs permettent aussi de tester des éditions afin de les éprouver, de les préciser avant de les éditer. Ces éditions pour les familles, à disposition à l'office de tourisme de Rouen, sont dorénavant utilisées par les animateur.trice.s, en autonomie, pour leurs groupes.

Des tentatives ont aussi été explorées avec des associations d'accueil de réfugié.es, dans le cadre de visites d'étonnement pour croiser les regards sur les espaces publics. Concernant les actions dans les quartiers « Politique de la ville », nous en parlerons en p59 (cf. actions NPNRU), dans le cadre de la mobilisation particulière mise en place autour de la rénovation urbaine.



Les enfants du patrimoine - Jumièges

> **Perspectives :** ce travail fin à construire avec des structures sociales est un vrai engagement qui demande du temps ; celui de la rencontre, de la co-construction et de la participation à un projet commun. Le service Patrimoines souhaite vivement continuer son investissement au sein des maisons d'arrêt (malgré les grosses difficultés structurelles rencontrées au sein de ces établissements) mais aussi avec la PJJ qui est en grande demande. Des projets sont déjà en cours de construction pour les années à venir.

Le lien avec les structures d'accueil de migrants est déjà en cours dans le cadre du Contrat de territoire accueil intégration réfugiés (CTAIR). Le service Patrimoines y est associé et souhaiterait, dans les dix années à venir, créer un « laboratoire d'expérimentation » en termes d'accueil et d'hospitalité via le prisme de nos espaces communs, nos patrimoines.

/// 2.3 Les événements

La médiation à destination des habitant.e.s se fait en premier lieu à travers les visites guidées, mais aussi par des événements locaux et nationaux qui donnent une visibilité importante aux patrimoines des communes.

• Les journées européennes du patrimoine

Avec 60 000 participant.es sur deux jours, les journées européennes du patrimoine (et du matrimoine depuis 2020) en disent long sur l'ampleur et la notoriété de cette manifestation populaire, sur notre territoire. Chaque année, 130 lieux ouvrent leurs portes au public au sein d'environ 45 communes.

Cet événement national bénéficie d'une forte visibilité médiatique générant de nombreuses retombées presse et représente un remarquable « coup de com' » pour le patrimoine local.

Chaque année, le label VPAH se charge de rassembler en un document les actions qui se déroulent sur le territoire. Édité à 40 000 exemplaires, ce programme est distribué à l'office de tourisme, dans les mairies, les lieux culturels et autres structures accueillant du public. Parmi ces actions de découverte patrimoniale, certaines sont développées en direct par notre service, en lien avec le thème national, et rassemblent à elles seules entre 7 000 et 10 000 personnes chaque année.

Avec les propositions réalisées dans le cadre des « enfants du patrimoine » dans beaucoup de petites communes et avec la crise sanitaire, de nombreuses propositions en autonomie ont été développées. On note ainsi qu'entre 2018 et 2022, le nombre de communes concernées par l'événement est passé de 33 à 45.

> **Perspectives :** il est important de noter que cet événement est un de ceux qui rassemblent le plus de monde chaque année sur le territoire à l'instar des festivals Graines de jardin à Rouen ou Viva Cité à Sotteville-lès-Rouen. Nous souhaiterions exploiter l'engouement des habitant.e.s et mobiliser plus de communes en les invitant à mettre en valeur le patrimoine de proximité et à créer davantage de parcours thématiques. Cela augmenterait sensiblement la visibilité des patrimoines communs à l'échelle de la Métropole. Voilà la perspective posée.

• Les journées du matrimoine

(Voir p47)

• Zig Zag

Un nouveau festival a fait son apparition en 2019: Zig Zag. Questionnant notre espace public, notre espace à vivre, il invite les habitant·e·s à découvrir leur quartier, à s'approprier l'évolution de leur ville. Porté par la Maison de l'architecture de Normandie (MaN/Forum), il concerne spécifiquement les villes de l'axe Seine, de Paris au Havre.

La mise en valeur de l'axe Seine est un enjeu fort et les réunions de travail engagées entre les 3 villes se concrétisent déjà. Un événement comme Zig Zag thématise le rapport qu'entretiennent les habitant·e·s avec la Seine et les invite à s'interroger sur ce que représente ce fleuve dans leur espace de vie. C'est un outil de médiation visible, artistique et cohérent.

Le label VPAH est partenaire du festival et propose dans ce cadre différentes actions: en 2019, une visite de Rouen à travers la bande-dessinée « Rouen par 100 chemins » d'Emmanuel Lemaire ou encore une visite « Cœur de Métropole »; en 2020, des jeux d'enquête à vélo sur l'axe Seine avec les intercommunalités Caux Seine Agglo et Agglo Seine Eure; en 2021 une visite du Champs des bruyères; en 2022 une émission de radio sur « l'habitat ». Nous participons également au comité de suivi de l'événement.

> **Perspectives:** le label VPAH doit continuer à accompagner ce festival en proposant des actions cohérentes avec le propos et pertinentes en termes de transmission et de sensibilisation des habitant·e·s à l'axe Seine. Intégré à la démarche Rouen Seine normande 2028 et cohérent dans le cadre des groupes de travail thématiques autour de l'Axe Seine (Le Havre, Rouen, Paris), le festival Zig Zag développe une énergie intéressante autour d'un axe évident: la Seine.

• Cathédrale de lumière

Chaque année, le parvis de la cathédrale de Rouen accueille en moyenne entre 220 000 spectateur·rice·s pour des projections monumentales sur la façade de l'édifice. Cet événement devenu un rendez-vous incontournable de l'été s'adresse non seulement aux touristes, mais aussi aux habitant·e·s qui répondent présent·e·s.

> **Perspectives:** Jusqu'alors, le label VPAH ne s'est pas associé à cet événement. Or, un travail ciblé et concerté peut être envisagé selon les thématiques. Le label VPAH peut faire le lien entre avec les concepteur·trice·s et les conservateur·rice·s de la RMM. Une telle coopération enrichirait les créations et le travail de médiation, elle ferait également le lien « dedans/dehors » avec les musées.

• Pierres en lumière

Les Départements normands se sont associés pour réaliser, chaque année en mai, une action de communication à destination des lieux patrimoniaux, les invitant à ouvrir leurs édifices de nuit dans le cadre d'un événement commun: Pierres en lumière.

> **Perspectives:** ce type d'événement permet de mobiliser d'autres communes que celles qui participent traditionnellement aux Journées Européennes du Patrimoine et de donner des échéances de valorisation pour des projets menés avec les habitant·e·s. Cette initiative vient renforcer la dynamique de territoire, au-delà des Journées Européennes du Patrimoine.

• Jours de Fête

> **Perspectives:** les liens forts avec le service Manifestations culturelles/Direction de la Culture de la Métropole pourraient permettre, à horizon 2028, de créer un événement commun associant lieux patrimoniaux et spectacle vivant. Quelques actions de ce type ont déjà lieu au sein du tout jeune festival d'été « Jours de fête » mais doivent être travaillées plus précisément dans les années à venir.



Visite à la bougie - Rouen

3 Compléter les regards : les liens avec les intercommunalités voisines et les réseaux régionaux et nationaux

/// 3.1 Les intercommunalités voisines

La Métropole est ouverte aux autres: les grands projets tels que la candidature de Rouen au titre de Capitale européenne de la Culture en 2028, et le groupe de travail Axe Seine amènent à compléter nos regards et co-construire des actions avec nos voisins et au-delà.

• Un échange des pratiques et un réseau en construction

Communauté de communes de Lyons-Andelle, communauté d'agglomération Seine-Eure, Caux Seine Agglo ou bien encore communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie, autant de voisins que nous avons rencontrés et avec lesquels nous avons échangé sur nos pratiques et mis en avant autant nos diversités que nos points communs.

> **Perspectives:** ces rencontres régulières sont enrichissantes, nourrissent nos réflexions et créent un réseau de partenaires dans une perspective de développement de projets communs. L'enjeu est de continuer à nourrir chaque année les conventions qui nous lient.

• La Seine à vélo

Très rapidement et assez naturellement, la Seine émerge comme LE lien entre nos différents territoires. Ainsi, en 2019, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le service Patrimoines a développé une première action avec Caux Seine Agglo: un jeu d'enquête à vélo entre Le Trait et Rives en Seine: « Le Calice Sacré ». Un jeu d'enquête analogue a par ailleurs été proposé entre Elbeuf et Poses pour le festival Zig Zag de 2020 à 2022, en lien avec l'Agglomération Seine Eure.

Dans la même idée, une résidence d'artistes avec l'Agglomération Seine Eure a été lancée en 2020. Cette résidence a questionné « La Seine à vélo » avec une équipe d'artistes pluridisciplinaires et a soutenu la réalisation de deux œuvres respectivement installées à Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Martot. Une seconde résidence sera proposée en 2023 dans l'optique de développer, au fur et à mesure, des espaces architecturaux, paysagers et artistiques tout au long de « La Seine à vélo » sur les deux territoires.

> **Perspectives:** La Seine créant un lien naturel et structurant entre ces différentes agglomérations, il semble pertinent de poursuivre et concentrer les actions avec ces collectivités dans le cadre de « La Seine à vélo ».

/// 3.2 Les réseaux nationaux: une attractivité nationale

• Association « Sites et cités remarquables »

Cette association est composée d'élue·e·s qui défendent la valorisation du patrimoine en France, notamment dans une perspective d'attractivité touristique. Cette association propose des formations aux élu·e·s et aux technicien·ne·s et des séminaires dont un qui a été accueilli à Rouen en 2019 et un autre à Elbeuf en 2021

> **Perspectives:** Dans le cadre de la signature d'une convention entre la Région Normandie et cette association, le service Patrimoines est régulièrement en lien avec elle et notre institution pourrait intégrer un groupe de travail sur la question des extensions de label VPAH à des Métropoles, continuer les partages d'expériences entamés dans le cadre de leurs actions de coopération internationale avec la Roumanie...

• L'association nationale des animateur·trice·s de l'architecture et du patrimoine/chef.fe.s de projet patrimoine

Cette association réunit tous les animateur·rice·s de France et constitue un réseau de partage d'expériences d'une grande richesse, notamment via son séminaire annuel et sa liste de diffusion de contacts.

> **Perspectives:** cette association très identifiée par le Ministère de la Culture, offre la possibilité de parler d'une seule voix auprès des interlocuteur·trice·s nationaux.ales notamment à l'heure de la déconcentration du label en DRAC. Par ailleurs, elle permet d'échanger avec des collègues partout en France sur tous les sujets qui font notre quotidien professionnel. Cette dynamique permet de partager des problématiques, des réflexions et le cas échéant des solutions.

• Les animateur·trice·s de l'architecture et du patrimoine/ chef.fe.s de projets patrimoine normands

Dans certaines régions les labels VPAH sont constitués en association.

En Normandie, l'arrivée de nouveaux animateur·trice·s entre 2015 et 2021 a permis de développer un nouveau réseau, nourri d'échanges réguliers (une réunion thématique tous les trois mois sur des sujets aussi variés que la médiation pendant la Covid, les Centres d'interprétation d'architecture et du patrimoine (CIAP) ou le renouvellement de labels). Par ailleurs, une première rencontre s'est déroulée en mars 2022 avec les équipes et les guides conférencier·ère·s de chaque label VPAH normand (environ 50 personnes).

> **Perspectives:** la Reconstruction pourrait être une thématique commune, à horizon 2024. Des rencontres et échanges entre médiateur·trice·s sont déjà prévus (janvier 2023).

URBANISME

Accompagner la transition sociale et écologique du cadre de vie

Sauf rares exceptions, il n'est pas toujours évident pour les labels VPAH d'entrer en contact et d'initier des collaborations avec les « fabricant·e·s de la ville », les penseur·euse·s de l'urbain. Au sein de la Métropole, et plus largement sur l'agglomération, ces échanges sont faciles, nourris et les collaborations nombreuses. Il s'agit de jouer un rôle support et ressource pour les directions en charge de l'urbanisme, et de créer des partenariats solides avec les structures locales.

1

Une stratégie d'action en interne : lien avec les différentes directions de la Métropole qui pensent l'évolution urbaine du territoire

La politique en matière d'urbanisme relevant de la compétence de la Métropole, il s'agit, pour le service Patrimoines, de travailler avec les collègues des directions urbanisme et habitat et des pôles de proximité. La qualité des échanges avec les différentes équipes permet une qualité de travail et la mise en œuvre d'une diversité de projets au bénéfice du territoire et de ses habitant.e.s.

/// 1.1 La direction urbanisme et habitat, une collaboration multiple : les grands projets, le PLUI, l'habitat...

Chaque année, un point avec la direction générale adjointe en charge de l'urbanisme et de l'habitat permet d'identifier les dossiers pertinents auxquels s'associer. Cette coopération peut se faire à plusieurs titres ou revêtir diverses formes :

- accompagnement dans la recherche documentaire et, ponctuellement, mise en réseau avec des historien·ne·s spécialistes des thématiques traitées
Exemples : hippodrome des Bruyères, vallée du Cailly, quartier ouest de Rouen, côte Sainte-Catherine
- recensements
Exemples : PLUI, zonage des cités-jardins repérées
- recherche patrimoniale
Exemples : analyse des permis de construire des bâtiments de l'avenue de Bretagne à Rouen afin d'en identifier les qualités architecturales dans la perspective d'une future réhabilitation du quartier
- visites guidées ou visites de concertation sur des évolutions de quartiers
Exemples : réflexion sur la future gare Saint-Sever et la destruction du quai Jacques Anquetil, la perspective patrimoniale de ces quartiers donnant une profondeur et des pistes de réflexion sur l'avenir
- Actions de médiation
Exemples : intervention dans le cadre de la fête du jeu à Sotteville-lès-Rouen pour sensibiliser au patrimoine de la Reconstruction en lien avec la Direction de l'Habitat, édition d'un livret sur l'aménagement des années soixante-dix du quartier Saint-Sever
- Création de visites scolaires
Exemples : formation de guides conférencier·ère·s par la Direction de l'Aménagement et des Grands Projets pour une présentation des éco-quartiers, à destination des scolaires et du grand public, en lien avec Rouen Normandie Tourisme et Congrès.



Visite réhabilitation quais de Seine - Rouen

> Perspectives : Le service Patrimoines est aujourd'hui bien identifié par ces directions et les liens interservices sont fluides et efficaces. Il est important de maintenir un rendez-vous annuel avec la direction générale adjointe en charge de l'urbanisme et de l'habitat, voire d'organiser plus régulièrement des interventions au sein de leurs réunions de direction (grands projets, urbanisme réglementaire, habitat...) et ainsi partager les informations et actualités - notamment en cas de changements de personnel au sein des équipes. La DGA actuelle venant de quitter la Métropole un enjeu important se joue dans la rencontre avec le nouveau directeur nommé à la rentrée 2022.

Le service Patrimoines est aujourd'hui systématiquement associé aux comités de suivi des différents grands projets d'aménagement du territoire (côte Sainte-Catherine, campus-Santé, quartier Ouest...). Notre travail est sollicité à toutes les étapes : pour accompagner la recherche documentaire préalable sur ces quartiers, pour conforter l'intérêt patrimonial d'un lieu, pendant la concertation avec des actions à destination des habitant.e.s, ou encore autour de la signalétique.

/// 1.2 Les liens avec la Direction des Bâtiments : signalétique, médiation

Lorsqu'il s'agit de réaliser des travaux sur des bâtiments, propriété de la Métropole, le service Patrimoines est associé aux réflexions. Le service Patrimoines a ainsi rédigé, conçu et réalisé l'ensemble des panneaux patrimoniaux de l'Aître Saint-Maclou et de Cœur de Métropole (panneaux - dit RIS, relais information service - dans la ville) ou encore de la voie verte entre Yainville et Le Trait. Il a par ailleurs pris en charge la médiation publique autour de ces chantiers : formation des guides, visites de chantiers, création d'un stage « Faites visiter votre ville à vos amis » spécial Cœur de Métropole, livret vélo-patrimoine, partenariat avec les conseils de quartier pour travailler sur les mémoires d'habitant.e.s. Ces témoignages ont d'ailleurs été intégrés via des QR Codes aux panneaux de la ville.

> **Perspectives :** les habitudes de travail sont bien ancrées et se développent au rythme des chantiers.

/// 1.3 Les liens avec les pôles de proximité : les sites patrimoniaux remarquables (SPR) et les petites villes de demain

À la constitution de la Métropole, 5 pôles de proximité, couvrant une unité d'environ 100 000 habitant.e.s chacun, ont été créés à l'échelle du territoire afin, tel un service déconcentré, d'assurer les services de proximité aux usagers - déchets, voirie... Chaque pôle compte dans son équipe un.e chargé.e d'urbanisme. Les liens avec ces pôles qui sont directement en charge des SPR existants ou en cours de demande (Freneuse, Malaunay) n'ont pas eu le temps de se tisser. Une rencontre avec chacun d'entre eux a pu être organisée en 2021. Ces rencontres ont été d'autant plus intéressantes et fructueuses que les projets « Petites villes de demain » sont aussi gérés par eux (Duclair et Le Trait). Le lien avec les villes est souvent facilité par les pôles de proximité qui vont désormais associer le service Patrimoines aux démarches de reconversion de bâtiments patrimoniaux (comme pour la halle aux poissons d'Elbeuf, recherche documentaire en amont...).

> **Perspectives :** la création du lien et les réflexes de travail sont en cours d'organisation ; ils seront à conforter dans les années à venir, notamment autour de la dynamique du dispositif « Petites villes de demain ».

/// 1.4 La rénovation énergétique : service Habitat et cadastre énergétique

Engagée dans une démarche écologique importante, la Métropole a signé une Cop21 locale en 2016.

> **Perspectives :** dans le cadre d'un groupe de travail associant le service Patrimoines, les Services en charge de l'Habitat, du PLUI et du cadastre énergétique, une première action est envisagée autour de l'identification et de la caractérisation typologique du patrimoine de la Reconstruction afin d'y associer une rénovation énergétique respectueuse du bâti. Ce travail se fera en lien avec le CAUE 76 et sera précurseur d'un travail plus ambitieux autour d'un cadastre énergétique du territoire auquel le service Patrimoines sera associé.

/// 1.5 Restaurer pour mieux accueillir

Que ce soit la Métropole, les villes ou des propriétaires privés, la restauration du patrimoine est très largement prise en compte sur notre territoire avec des chantiers d'ampleur, réalisés au cours des dix dernières années : l'Aître Saint-Maclou a reçu le prix des Rubans du patrimoine en 2021 ; l'abbatiale Saint-Ouen, chantier de 24 millions € pris en charge par les collectivités et l'État ; l'appel à projet sur la reconversion des églises se concrétise par l'installation d'une brasserie au sein de l'église Saint-Nicaise ; la mission « Stéphane Bern » finance la serre du château du Tailly à Duclair.

Autant de restaurations de qualité qui continuent à faire dialoguer patrimoine et contemporain.

> **Perspectives :** les « Petites villes de demain » que sont Le Trait et Duclair ont en perspective des reconversions d'anciennes écoles ou usines. D'autres lieux seront à penser notamment le chai à vin à Rouen, le château d'Hautot-sur-Seine, la halle aux poissons à Elbeuf, l'église Saint-Paul à Rouen ou le futur tiers lieu de l'îlot Béthen-court à Rouen. Le service Patrimoines est associé aux réflexions pour chacun de ces lieux.

2

Développement des partenariats : une action en synergie

/// 2.1 Le Conseil en architecture urbanisme et environnement de Seine-Maritime (CAUE 76)

Le CAUE 76, dans le cadre d'une convention avec la Métropole assure notamment la formation des instructeur-ric.e.s du droit des sols et l'accompagnement des dossiers de SPR (réactualisation du dossier de Freneuse et écriture du dossier du SPR de Malaunay).

La dimension très technique du CAUE 76 (regard d'architectes, cahier de recommandations...) permet une réelle complémentarité avec le travail des labels VPAH. Les deux équipes ont associé leurs forces en 2017 et 2018 autour d'un travail de fond concernant les cités-jardins. Ce partenariat de qualité portait sur un recensement de ces habitats sur le territoire, une sensibilisation des habitant.e.s, des élu.e.s et des technicien.ne.s avec une journée d'étude organisée en commun, ainsi qu'une exposition à la Fabrique des Savoirs /RMM à Elbeuf (incluant des œuvres de différents musées nationaux).

En 2022, un cahier de recommandations a été réalisé par le CAUE 76 et transmis à tou.te.s les habitant.e.s des cités-jardins du territoire. Cette collaboration a été valorisée dans le cadre du colloque international des cités-jardins qui s'est tenu à Suresnes en juin 2022.

Forts de cette belle réussite partenariale (succès public et médiatique), le service Patrimoines souhaite poursuivre le travail avec le CAUE 76 sur un thème qui mobilise, aujourd'hui, tou.te.s les acteur-ric.e.s du patrimoine : la Reconstruction.

Une autre collaboration se noue également dans le cadre de l'action « Les enfants du patrimoine » présentée p49. Enfin, dans le domaine du paysage et en lien avec le contrat de plan interrégional État-Régions Vallée de Seine (CPIER), le CAUE 76 a engagé dès 2018 le lancement d'un observatoire photographique du paysage. Celui-ci favorise l'élaboration de politiques d'aménagement qualitatives en faveur des paysages pour nos territoires. Le label VPAH peut être vecteur de médiation auprès du grand public autour de ce nouvel outil (expositions, actions type visites guidées en lien avec les photos...) qui peut également devenir une ressource importante pour la Direction Urbanisme de la Métropole.

> **Perspectives :** le partenariat actuel se réalise en pleine confiance et est intégré dans la convention globale de la Métropole (Urbanisme/Culture)

/// 2.2 La Maison de l'architecture de Normandie (MaN/Le Forum)

La Maison de l'architecture de Normandie/Le Forum s'implique sur la métropole à plusieurs niveaux : expositions et programmes de médiation, notamment au sein de leur lieu Le Forum dans le centre-ville de Rouen ; résidences d'architectes comme au Trait, Duclair, Grand-Quevilly ou Elbeuf ; travail autour de l'acte de construire avec son club partenaires ; plateforme de réflexions et échanges entre partenaires du milieu de la construction.

La MaN assure également l'organisation d'un festival annuel Zig Zag (voir p52).

La Métropole soutient l'action de la MaN depuis de nombreuses années, notamment dans le cadre d'une convention, précédemment gérée par la Direction Urbanisme et Habitat et qui, depuis 2020, est assurée par la Direction de la Culture, plus précisément le service Patrimoines. Ce nouveau rattachement permet d'avoir une excellente visibilité et une meilleure maîtrise des collaborations.

> **Perspectives :** Ce partenariat doit s'inscrire dans la complémentarité, la MaN ayant toutes les compétences pour accompagner sur le long cours des actions de sensibilisation autour de chantiers contemporains (résidences d'architectes, installations éphémères au Havre...). Chaque année un temps d'échange entre les deux structures est essentiel en associant notamment d'autres directions de la Métropole (Habitat, Grands Projets, PLUI, Pôles de proximité) afin d'identifier les projets à développer et il est important de poursuivre l'accompagnement du festival Zig Zag. Par ailleurs les axes de travail de la convention 2020-2022, s'articulent autour de quatre thématiques principales : l'axe Seine, la Reconstruction, le développement durable (post Lubrizol), l'espace public (post confinement).

/// 2.3 Le Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande (PNRBSN)

Les actions du PNRBSN sur le territoire sont de différents types : domaine agricole, biodiversité, gestion de l'eau... Concernant les activités culturelles, le service Patrimoines s'inscrit dans la convention générale entre le PNRBSN et la Métropole. En 2018, un partenariat fort autour des cités-jardins a pu se lier grâce à des actions de médiation communes et des prêts d'objets pour l'exposition au sein de la RMM.

Les inventaires croisés réalisés par le PNRBSN depuis de nombreuses années se poursuivent mais aucun n'est prévu sur la métropole avant 2023. Il est intéressant d'accompagner ces inventaires afin d'intensifier les contacts avec les habitant-e-s et faire le lien avec la démarche active de « Village patrimoine » (cf. p70).

> **Perspectives :** les liens sont déjà bien établis. Il est cependant important de faire un point annuel réunissant les deux structures pour maintenir le suivi des actions du PNRBSN et pouvoir les inscrire dans la convention les liant à la Métropole.



Action sensibilisation - Sotteville-lès-Rouen



Visite concertation - Rouen

3 L'artistique au service de la rénovation urbaine

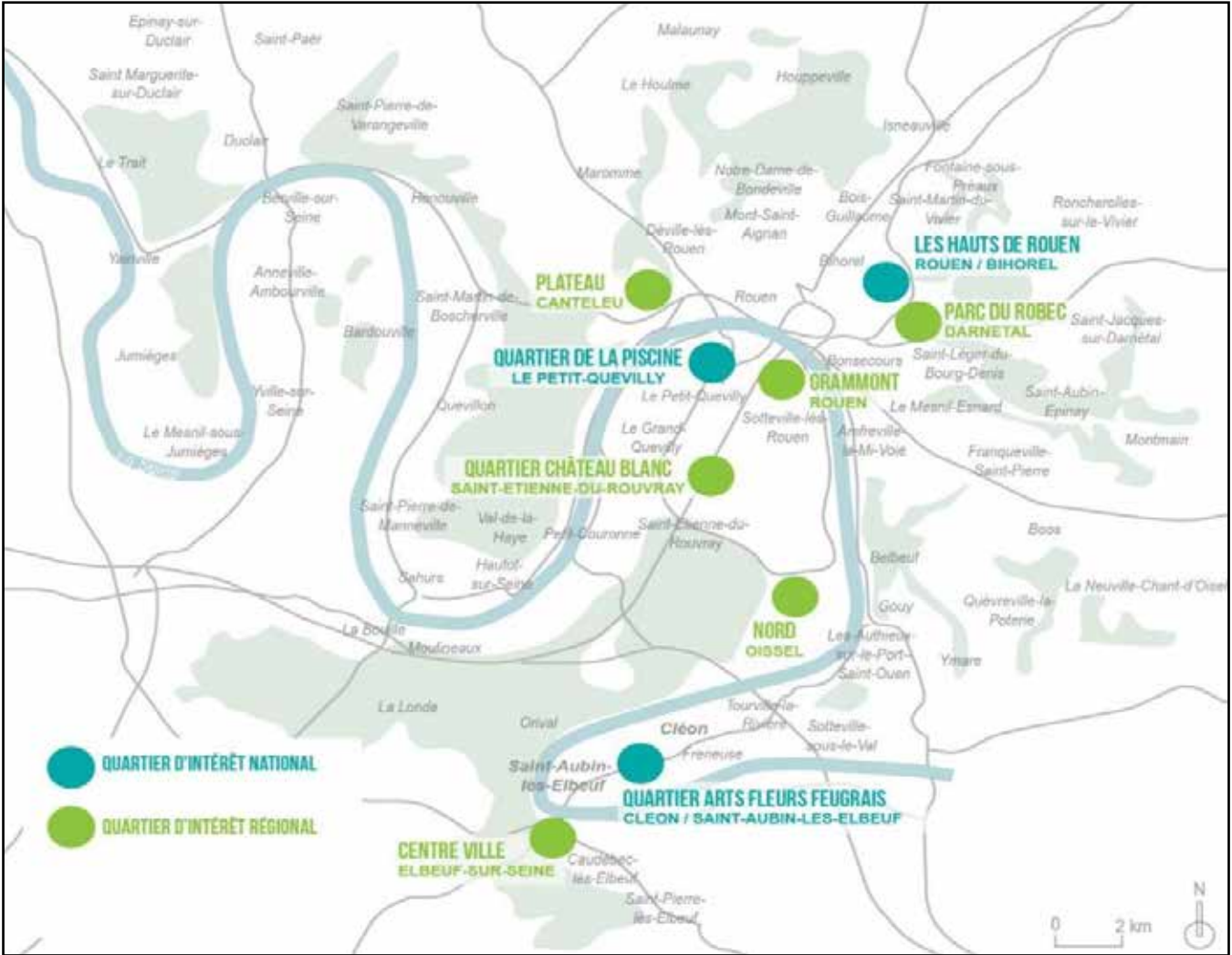
Neuf quartiers de la Métropole bénéficient du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Afin d'accompagner la transformation et la compréhension des changements à venir, la Direction de la Culture de la Métropole (Services Patrimoines et Manifestations culturelles) s'est engagée pour les cinq prochaines années, à intervenir par de l'action artistique et culturelle dans les neuf quartiers concernés.

Ce travail artistique s'articule selon les actions de chacune des villes par un dialogue fin et ciblé ; il a pour objectif la compréhension et l'appropriation des projets urbains et de l'amélioration du cadre de vie pour les habitant-e-s ainsi que la collecte des traces et des mémoires des transformations programmées.

Les projets ont été définis selon trois axes :

1. Une action par an et par quartier : chaque action est travaillée en collaboration avec les communes et les acteurs locaux impliqués dans le NPNRU, en fonction des spécificités des quartiers et des projets d'aménagement.

2. Une action inter-quartier est menée en complément : il a été imaginé de travailler sur un objet artistique inter-quartier permettant de comprendre, saisir, suivre ce qu'est le renouvellement urbain de ces quartiers par le prisme de la bande dessinée. Ce travail est réalisé en lien avec Normandie Bulle festival de la BD de Darnétal et s'appuie sur un collectif national The ink link⁴ qui a confié la mission à deux



Quartiers NPNRU sur la métropole

5 <https://www.theinklink.org/fr>

scénaristes de renom : Wilfried Lupano (auteur de la BD à succès « Les vieux fourneaux »), et Fred Duval. L'enjeu est de s'interroger sur la problématique suivante : la transformation de l'habitat vient toucher à la fois l'intime (l'intérieur de l'habitat) et le commun (les espaces publics). Comment ce chamboulement, loin d'être anodin, est-il travaillé, vécu, accompagné dans le cadre du NPNRU ? Ce travail sera constitué de 40 récits en bandes dessinées qui paraîtront pendant deux ans. Par le biais de la création de récits/histoires en BD, il s'agira de faire vivre ces quartiers, à travers des personnages drôles et attachants, en mettant en scène des situations qui se déroulent dans ces neuf quartiers. Tout cela permettra de les mettre en avant, de les faire découvrir, de s'y attacher et de les valoriser.

3. En complément de l'action à destination des habitant.e.s, un contrat Culture territoire enfance jeunesse (CTEJ) a été signé avec l'État (DRAC Normandie et Éducation nationale) pour des actions artistiques et culturelles à destination des enfants de ces quartiers (dispositif d'éducation artistique et culturel-EAC). Les actions se mènent sur l'année scolaire et débutent en septembre 2022.

À titre d'exemple, voici les premières actions menées en 2022 :

- Cléon - Saint-Aubin-lès-Elbeuf / Les Arts Fleurs-Feugrais
Travail avec un sociologue et un documentariste, en collaboration avec La Traverse (salle de spectacle de Cléon), autour des mémoires musicales du quartier qui a donné lieu, en restitution, à un concert mettant en scène les différents groupes et artistes issus du quartier. Il a eu lieu le 8 juillet (Projet Seine urbaine) et a été valorisé dans la programmation estivale métropolitaine Jours de Fête.

- Darnétal / parc du Robec
Travail autour du street art avec le collectif HSH pour créer un jardin dessiné, dans l'intention d'apaiser l'espace public en laissant place au végétal. Restitution lors des journées du Ma-Patrimoine en septembre 2022.
Une action CTEJ, mobilisant également le street art, a débuté à la rentrée avec le collectif HSH pour poursuivre l'action avec l'école sur le quartier.

- Elbeuf / République
Une action avec le conseil citoyen pour amener les membres à être guide-habitant.e.s, « raconteurs de leur ville ». Organisation d'une « visite guidée » particulière à l'occasion du lancement de la saison touristique, le dimanche 5 juin 2022 (cf. raconteurs de ville p45).
Une résidence d'architecte-artiste, portée par la MaN, a débuté au printemps sur le quartier pour travailler l'identité et la connaissance de ce quartier par ses habitant.e.s. À l'issue des trois résidences, restitution à l'occasion des journées du Ma-Patrimoine, en septembre 2022.

- Oissel / Saint-Julien
Réalisation d'une œuvre de street art avant la démolition du centre commercial d'ici la fin de l'année 2023, dans le cadre d'une action participative avec les habitant.e.s. La sélection a été faite par la commune. Réalisation durant les vacances d'été pour une restitution à l'occasion des journées du Ma-Patrimoine, en septembre 2022.
Une action CTEJ, avec intervention de la street artiste Liz Ponio, dans l'école pour imaginer un parcours artistique

urbain allant de l'école au quartier Saint-Julien. Le projet est mené sur l'année scolaire 2022-2023.

- Rouen / Hauts-de-Rouen
Ateliers réalisés avec les enfants des écoles dans le cadre du travail avec le collectif Yakafokon engagé par la Ville, pour penser la ville à hauteur d'enfants sur deux endroits du quartier : la place du Châtelet et la reconstruction d'une école primaire.
Travail scénique de rue avec la compagnie des Temps absurdes qui part à la rencontre du quartier, de son architecture, de ses patrimoines et de ses habitant.e.s pour les faire « rentrer ou sortir du cadre ». À partir d'ateliers, d'entretiens, d'arpentage, d'interventions, ils ont créé une forme artistique restituée à l'occasion des journées du Ma-Patrimoine, en septembre 2022.

- Saint-Étienne-du-Rouvray / Château blanc
Création d'un spectacle intergénérationnel avec la Youle Compagnie et l'agence régionale Normandie Images faisant participer les habitant.e.s, sur le quartier, dont la restitution a eu lieu le vendredi 17 juin 2022.

> Perspectives : cet engagement de la Métropole est à hauteur de 65 000 € par an sur cinq ans. Un accompagnement financier de la part de la Caisse des dépôts et de la DRAC/Éducation nationale (CTEJ) est reçu chaque année à hauteur de 27 000 €. Cette action d'accompagnement social et culturel de l'aménagement urbain dans des quartiers qui ont besoin de rénovation est un engagement fort de la Métropole ; la Direction de la Culture l'évaluera chaque année avec chacun des partenaires (Direction Urbanisme et Habitat et au sein des pôles de proximité de la Métropole, les communes et les financeurs...) afin de toujours mieux cibler les projets.

> Perspectives : au-delà des quartiers NPNRU, de nombreuses démarches associant art et urbanisme sont menées sur notre territoire. L'installation de la Friche Lucien/Quartier libre à l'emplacement de la future gare Saint-Sever dans le cadre d'un projet intitulé « sans attendre la gare », les actions artistiques menées dans les rues dans le cadre de réflexions sur la mobilité (InkOj rue La Fayette à Rouen par exemple), des interventions artistiques sur les bords de Seine dans le cadre de la réflexion sur les marqueurs des crues (Duclair)... Autant d'exemples réussis qui témoignent d'une réelle volonté d'entremêler formes, genres et sujets.
Une action concertée pourrait être menée en lien avec les partenaires du patrimoine et les différents services de la Métropole afin de créer une systématisation de ce travail avec des artistes pour voir émerger des projets d'envergure dans l'espace public.
La Fédération nationale des arts de la rue milite depuis de nombreuses années pour la création d'un dispositif 1 % travaux publics à l'instar du 1 % artistique. Peut-être pourrions-nous nous inspirer de cette idée pour développer une proposition adaptée à notre territoire, notamment à horizon 2028 dans le cadre de Capitale européenne de la culture.

4

Réseaux et études : des espaces de réflexions

/// 4.1 Le Contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) Vallée de la Seine

En matière de stratégie d'aménagement, l'axe Seine dans sa dimension élargie (de Paris au Havre) est un vecteur important de la réflexion des acteur·rice·s du patrimoine, de l'aménagement, du paysage et du développement durable. Le réseau des acteurs des paysages de la baie et de la vallée de la Seine, porté par l'École nationale du paysage de Versailles, questionne chaque année une partie du territoire.

Le service Patrimoines a pu intervenir auprès des étudiant·e·s et du réseau, notamment dans le cadre des voyages-ateliers organisés dans la boucle d'Elbeuf.

Perspectives : le suivi des actions du CPIER Vallée de la Seine permet d'être impliqué.e.s dans l'impulsion de certaines démarches (observatoire photographique du paysage) et d'apporter, avec un regard patrimonial, une valeur ajoutée aux réflexions. Il pourrait être intéressant d'envisager la mobilisation d'étudiant·e·s sur certains sujets de recherches (par exemple, Petit-Couronne : projet Pétroplus ou site Lubrizol).

/// 4.2 La Plateforme d'observation des projets et stratégie urbaine (POPSU)

Il est évident que la constitution de la Métropole a une résonance sur la construction du territoire. Il est donc pertinent et intéressant de suivre les démarches de la POPSU et des recherches des universitaires qui ont pris Rouen pour thème de leurs prochaines publications.

La révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du PLUI va continuer à questionner l'aménagement du territoire. L'hypothèse d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) territoire de Seine pourrait être un vrai outil de gestion de l'aménagement à la dimension du territoire de Capitale européenne de la culture ; elle pourrait être garante du respect des principes de transition sociale et écologique portée par les politiques publiques de la Métropole Rouen Normandie.

TOURISME

Développer l'hospitalité d'un territoire

Dans une Métropole qui a fait de la transition sociale et écologique une ambition majeure de sa politique territoriale, la politique touristique devient un enjeu d'hospitalité.

Accueillir et être accueilli : cela correspond au double sens d'« hôte » et représente les axes à travailler pour cultiver l'hospitalité de notre territoire.

Le label VPAH a un rôle prépondérant à jouer au service de cette hospitalité, notamment dans le travail de réseau qu'il maille entre l'écosystème touristique et patrimonial.

Rouen Normandie Tourisme et Congrès (RNTC) est l'opérateur touristique principal sur notre territoire et, à ce titre, notre partenaire privilégié. La cohérence et la pertinence de notre travail en commun sont constitutives d'une politique touristique efficiente à l'échelle de notre périmètre d'action. Cette coopération s'est construite durant ces dix premières années de label VPAH et continue à s'inventer, notamment avec la nouvelle Destination de territoire et la formation initiale et continue des guides conférencier·ère·s.

Les acteur·rice·s du tourisme culturel sont varié·e·s, riches et peuvent s'appuyer sur deux vaisseaux amiraux solides et attractifs : la Réunion des Musées Métropolitains (RMM qui gère pour rappel 11 musées) et Rouen Normandie Sites et Monuments (RNSM qui gère pour rappel l'Historial Jeanne d'Arc, le Donjon, Le Monument juif, l'Aître Saint-Maclou et le château Robert le Diable). Ils sont incontournables et marquent l'offre patrimoniale de leur empreinte. Le Label VPAH s'associe à ces équipements culturels pour développer des projets de petits formats ou grandes ambitions afin de mutualiser les compétences, gagner en synergies et veiller au renouvellement de l'offre touristique.

Par ailleurs, au-delà de ces grandes institutions, inventer encore et toujours de nouvelles manières d'accueillir est un enjeu important pour diversifier les moyens de faire connaître notre territoire. La constitution d'une bibliothèque de contenus patrimoniaux à la fois papier et numérique participe à cette diversité et un renouvellement des propositions de médiation permet d'investir de nouveaux partenaires. Enfin, la Seine est un axe inépuisable d'inspiration pour toujours se renouveler.

1

S'appuyer sur un éco-système touristique et patrimonial

/// 1.1 Le développement de propositions touristiques : les liens étroits avec RNTC

Les labels VPAH s'appuient sur leurs connaissances du territoire et leurs recherches pour créer de nouvelles visites guidées, de nouvelles éditions. Par essence, ils sont des médiateur·rice·s, des passeur·euse·s de mémoire, des « bulles de référence ». À l'affût de nouvelles thématiques à développer en lien avec l'actualité des partenaires ou non, ils n'hésitent pas à sortir des sentiers battus. Si ces propositions s'adressent de manière privilégiée aux habitant·e·s, au tourisme local, le service Patrimoines travaille en étroite relation avec RNTC pour faire concorder leurs besoins et nos aspirations.

• Une répartition des compétences consolidée

Les liens entre les labels VPAH en France et les offices de tourisme ne sont pas toujours innés et nécessitent parfois d'être tissés au plus près. Ces structures évoluent il est vrai dans des univers différents (culture versus tourisme, citoyenneté versus économie), alors qu'elles œuvrent dans une même volonté de faire découvrir un territoire par des propositions qualitatives et accueillantes à des populations. Ici, les collaborations entre le service Patrimoines et RNTC sont réelles et solides ce qui permet d'inventer des méthodologies de travail respectueuses et complémentaires. En dix ans, la consolidation de cette coopération a été très fructueuse grâce à une reconnaissance des forces de chacun·e, une écoute réciproque et une vraie envie de s'appuyer l'un sur l'autre au bénéfice des projets.



Aître Saint-Maclou - Rouen

La clarification des compétences depuis 2015

L'un des premiers enjeux du projet de service rédigé par le service Patrimoines en 2015 était de clarifier les relations entre le label VPAH et l'office de tourisme pour sortir d'une logique de concurrence. Désormais, plutôt que partager les publics (individuels versus groupes), ce sont les compétences qui sont partagées :

- le service Patrimoines conçoit et teste les visites dans le cadre de sa compétence « recherche et développement » : Il constitue ici un laboratoire d'innovation et de recherche, concepteur de visites. À ce titre, il développe de nouvelles visites innovantes, en lien avec la Destination de territoire (cf. travail d'Anne Gombaut p37), des thématiques contemporaines et la réflexion sur Capitale européenne de la culture.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique numérique développée par RNTC, le service Patrimoines peut être amené à réaliser des contenus d'applications numériques de médiation.

Enfin, en tant qu'expert en matière de formation patrimoniale, il anticipe le recrutement de nouveaux guides et leur accueil, notamment au travers de ses interventions à l'Université de Rouen Normandie.

- RNTC se charge de la promotion et la commercialisation des offres :

Ce fonctionnement permet de créer un espace de création dans lequel le service Patrimoines peut tester des propositions qui, une fois leur viabilité financière vérifiée, sont commercialisées par RNTC.

Un programme commun de visites

La concrétisation de cette organisation se matérialise par la fusion de nos deux programmes de visites individuelles. Ce document unique intitulé *Rendez-vous* a permis une plus grande lisibilité de l'offre pour ces publics qui sont plutôt des publics locaux curieux de découvertes toujours renouvelées. Entre 2015 et 2018, suite à ce programme commun, le public a augmenté de 7 000 à 9 500 visiteur·euse·s, soit une hausse d'environ 25 %. Cette fusion a abouti en 2021 à la perception intégrale des recettes de visites par RNTC. Le service Patrimoines ne porte plus que quelques visites gratuites dans le cadre de certains événementiels nationaux ou locaux (Journées Européennes du Patrimoine, Journée des cimetières, festival estival Jours de fête, Pierres en lumière...).

> **Perspectives :** un nouveau maquettage du programme actuel est en cours suite à la définition de la nouvelle Destination de territoire. Son opérationnalité est à tester dans les mois à venir pour l'adapter si nécessaire.

Les visites scolaires : vers un partage cohérent

En dix ans de coopération, les visites scolaires ont été le dernier travail réalisé.

Des réunions de travail ont eu lieu en 2020 et ont permis de rendre cohérentes l'offre scolaire et sa tarification, de privilégier le partenariat à la concurrence : RNTC, dans sa mission de tourisme et de découverte du patrimoine assure toutes les visites des écoles hors métropole et en langues étrangères (dans le cadre des jumelages notamment) ; le label VPAH se charge des demandes des écoles implantées sur la métropole. Cela justifie, notamment, les différences de tarifs et rend cohérente l'offre globale. Cette piste a été mise en place en 2022 et fonctionne très bien.

• Une méthodologie de travail confortée

Même si ces deux structures partagent le même territoire géographique, elles ne relèvent pas des mêmes institutions. Elles doivent donc pouvoir s'appuyer sur un cadre administratif, organisationnel et méthodologique fort pour souder une habitude de travail en commun.

La convention

Depuis 2012, RNTC et le service Patrimoines sont liés par une convention explicitant les missions de chacun. En 2018, cette convention a notamment clarifié cette répartition par compétence et mis en avant les thématiques à travailler ensemble sur les trois années à venir.

En 2022, ces liens de coopération et leurs modalités de mises en œuvre ont été intégrés à la convention cadre entre RNTC et la Métropole portée par le Service Tourisme.

Les modalités d'organisation : assemblée générale, réunion avec les guides, réunion pour le label qualité tourisme

Chaque année, le service Patrimoines se rend à l'assemblée générale de l'association et participe à la réunion des guides afin de présenter avec RNTC le bilan des visites individuelles et les projets en cours, ainsi qu'à la réunion bilan annuelle pour le label qualité tourisme.

> **Perspectives :** dix ans de coopération n'ont pas été de trop pour mettre en place un travail de qualité entre le label VPAH et RNTC. Cette collaboration doit continuer à être un work in progress, notamment au regard des changements de personnels.

/// 1.2 Des équipements patrimoniaux structurants : des musées à la ville ou comment inventer des liens dedans/dehors

• La Réunion des musées métropolitains (RMM)

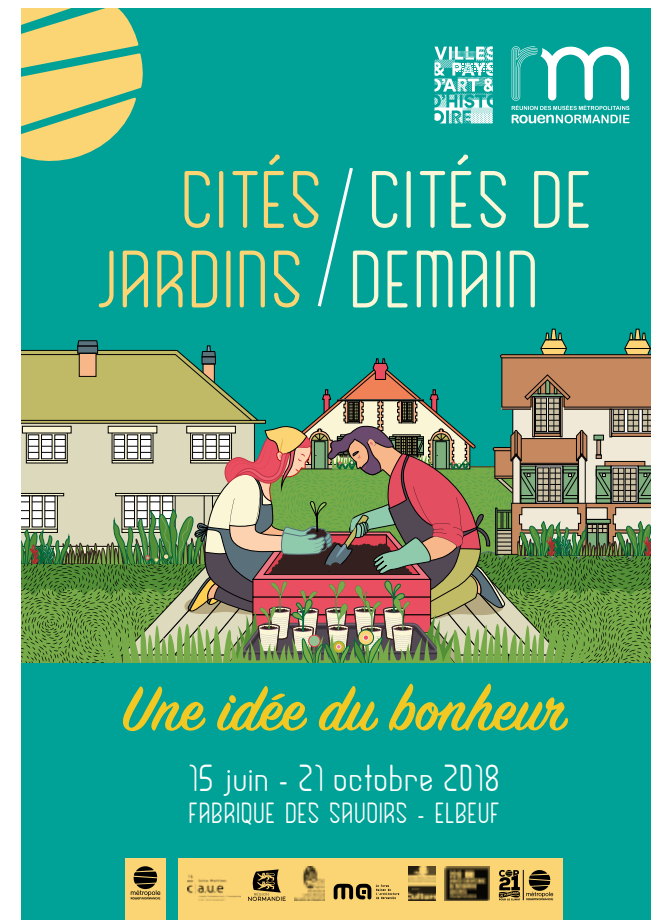
Le Projet scientifique et culturel (PSC) des onze musées de la RMM est fortement tourné vers le territoire avec des collections qui en font le récit. Les collaborations ont permis de créer des actions qui inventent des liens dedans/dehors.

Un lien historique : la Fabrique des savoirs et le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

C'est un lien particulier et historique qui lie le label VPAH et la Fabrique des savoirs dû à la structuration de cet équipement en 3 pôles : un musée, les archives et le CIAP. Plus qu'un partenaire, le service Patrimoines s'intègre au fonctionnement de la Fabrique des savoirs : toutes les semaines, une personne de l'équipe du Label VPAH participe aux différentes réunions constitutives du fonctionnement de l'équipement : réunions de service, réunions d'élaboration du programme de médiation semestriel (apport de visites guidées ou ateliers en lien avec le CIAP ou en lien avec les expositions en cours), réunions sur le programme des expositions.

Cette proximité permet un échange permanent et crée des résonances entre nos actions respectives. Lorsque le musée a accueilli l'exposition sur Hector Malot en 2016, le label VPAH a édité un parcours positionnant les écrits d'Hector Malot sur le territoire et a construit un large programme de visites guidées sur les différents sites. L'exposition « Cités-jardins, cités de demain » portée par le service Patrimoines en 2018 a également permis de développer un travail d'action culturelle important avec le voisinage de la Fabrique (habitant·e·s, MJC, bibliothèques...), notamment avec l'installation de jardinières dans la rue. Le projet d'exposition « Reconstruction, reconstruire la ville après la guerre » sera le prochain gros projet commun en 2024. La mise en commun de la richesse des différents savoir-faire (pluridisciplinarité des équipes) permet une véritable diversité des propositions produites ensemble.

> **Perspectives :** ce maillage fin, basé uniquement sur des liens fonctionnels, est à la fois riche et fragile. Il faut avec les équipes veiller à les préserver et les développer.



Affiche exposition Cités-jardins / cités de demain - VPAH 2018

> **Perspectives pour le CIAP :** l'intégration du CIAP à une structure muséale forte, disposant d'une machine opérationnelle puissante en termes de communication, de personnels, de moyens, etc. est un véritable atout. Le travail de médiation autour du CIAP et plus largement l'évolution du CIAP devront être questionnés au sein du nouveau projet scientifique et culturel (PSC) de la Fabrique des savoirs en cours d'élaboration. La médiation pourra être amplifiée de plusieurs façons : utiliser le CIAP comme vitrine de l'action du label VPAH (présentoir avec toutes les publications et tableaux avec les actualités) ; développer des outils de médiation en autonomie, en lien avec le label Môm'art acquis par la Fabrique des savoirs en 2020 ; faire vivre le CIAP avec des actions de médiation événementielles (démonstration de savoir-faire dans le cadre de la fête des Sciences, débats et échanges en lien avec les associations d'histoire et structures sociales locales...).

> **Discussion à engager :** la présence d'un bureau d'information touristique à Elbeuf est toujours en réflexion (par la Ville d'Elbeuf et RNTC). La mise en valeur touristique de cette boucle de la Seine pourrait s'appuyer sur un riche patrimoine des anciennes communes de l'Agglomération d'Elbeuf et répondre aux besoins des touristes locaux ou des touristes de nature, notamment avec le label Accueil Vélo obtenu par la Fabrique des savoirs dans le cadre de la Seine à vélo.

Une programmation commune avec la RMM

Sur le même modèle des actions réalisées avec la Fabrique des Savoirs, des visites guidées ou des actions « dedans/dehors » se construisent avec les médiateur·rice·s des autres musées de la RMM afin de rebondir sur les expositions et créer d'autres liens avec le territoire. Pour permettre cette réactivité, le service Patrimoines est présent au comité de programmation réunissant tou·te·s les conservateur·rice·s, et est force de proposition sur la médiation autour des expositions, mais également sur des expositions au sein de la Fabrique des savoirs (comme par exemple celle sur les Cités-jardins). En parallèle, une réunion avec les chargé·e·s de médiation se tient deux fois par an lors de l'élaboration du programme semestriel pour faire le point sur les visites que nous pouvons prendre en charge en lien avec leurs expositions.

Cela a permis de développer plusieurs visites « dedans/dehors », par exemple :

- avec le musée Beauvoisine : construction avec les médiateur·rice·s d'une visite « Les animaux dans la ville » en lien avec l'exposition « Choux hiboux cailloux » ; visite « Monstres et héros » présentant la mythologie dans la ville et dans les collections...
- avec le musée des Antiquités : développement d'une carte numérique au sein de l'exposition « La curieuse collection, Thaurin », afin de faire le lien entre les grandes évolutions urbaines du 19^e siècle et les objets gallo-romains et médiévaux que Thaurin a retrouvé sur ces chantiers à cette époque.

- avec le musée de la Céramique : visite du colombier de Boos dans le cadre de l'exposition sur Masséot Abaquesne.
- avec le musée des Beaux-Arts : visite « Rouen à l'époque des impressionnistes » en lien avec l'exposition « Normandie Impressionnisme » ; visite surréaliste de la ville dans le cadre de l'exposition « Nadja ».

Ces associations rendent visible la complémentarité de nos approches. Elles permettent également de faire une double communication dans nos programmes et de croiser les publics.

> **Perspectives :** maintenir ces liens réguliers et ce travail commun en continuant à participer au comité de programmation et à la réunion biannuelle des chargé·e·s de médiation, semble une évidence. Les liens à venir au sujet des expositions « Esclavage », « Fleuve » et « Reconstruction », donnent déjà des pistes toutes tracées de nos futures collaborations.

Le musée Beauvoisine : un musée du futur

Avec le rapprochement du musée des Antiquités et du Muséum d'Histoire Naturelle, la RMM ambitionne de créer un musée du futur, un lieu d'apprentissage et de découvertes du territoire sous tous ces aspects. Ce lieu doit être un lieu de vie, de questionnements et de débats. Dans la construction de ce projet et la création de nouveaux liens entre collections et territoire, le label VPAH a un rôle central à jouer. C'est la raison pour laquelle le service Patrimoines a souhaité s'associer à la réflexion autour du PSC. Le document ainsi rédigé par la RMM, est aujourd'hui validé par le Service des Musées de France du Ministère de la Culture.

L'intervention du service Patrimoines se situe à trois niveaux :

1. Déposer dans les salles du musée, des éditions « Par-cours » qui invitent à aller découvrir in situ les vestiges liés aux collections, et que les visiteur-euse-s peuvent emmener.
2. Créer des outils d'interprétation en lien avec les collections (tablettes, lieux immersifs, cartes au sol...) et favoriser le lien entre l'objet présenté et son environnement initial.
3. S'associer à la réalisation d'une salle au 4^e étage représentant l'évolution de la ville de la fin du 18^e jusqu'au 21^e siècle en s'appuyant sur la vue à 180° sur Rouen qu'offre la salle.

> Perspectives : l'ambition de cette salle du 4^e étage, n'est pas de créer un musée sur l'histoire de la ville ou un CIAP mais de proposer une lecture du territoire en partant de la vue de cette salle. Le musée Beauvoisine, avec la présentation de ses collections, élargit le rapport aux objets dans une dimension anthropologique (D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?). L'enjeu pour le service Patrimoines sera de sortir d'une écriture trop didactique. Une lecture ethnologique du territoire pourrait être un atout en s'appuyant sur certaines recherches (les jardins ouvriers et les populations turques, l'industrialisation et ses vagues d'immigration, la pétrochimie et le risque industriel...). Des liens pourront être tissés avec la Fabrique des Patrimoines et les laboratoires de recherche de l'Université de Rouen ou de Caen ainsi qu'avec la Fabrique des savoirs, notamment dans le cadre de son travail sur les migrations.

• Rouen Normandie Sites et Monuments (RNSM)

Rassemblant l'Historial Jeanne d'Arc, l'Aître Saint-Maclou, le Donjon Jeanne d'Arc, le Monument juif, le château Robert le Diable et l'ancien Panorama XXL (aujourd'hui démonté), RNSM (anciennement régie des équipements culturels) est un équipement touristique patrimonial majeur sur notre territoire.

Il existe aujourd'hui entre les deux entités, des collaborations basées sur la connaissance du service Patrimoines sur des sites qu'ils gèrent. C'est ainsi que lors de la réhabilitation de l'Aître Saint-Maclou, le service Patrimoines a pris en charge la rédaction des lutrins et d'une édition « Focus », la formation des guides conférencier-ère-s pour les visites guidées et la réalisation d'une application numérique « Découverte de la danse macabre ». Il en a été de même pour le Monument juif ou encore les panneaux situés au château de Robert le Diable.

De la même manière, dans le cadre de la création du panorama « Rouen 1431 » du Panorama XXL, réalisé par Y. Asisi, le service Patrimoines a édité un parcours de découverte sur Jeanne d'Arc dans la ville de Rouen, qui sera réactualisé pour l'Historial Jeanne d'Arc.

> Discussion à engager : la question de la gestion du Gros Horloge, de l'abbatiale Saint-Ouen ou de l'ouverture des églises de Rouen a été posée à plusieurs reprises lors des 5 dernières années. Un travail d'un conservateur stagiaire de l'INP au sein de la ville de Rouen en 2022, lance la piste de l'intégration de ses lieux à RNSM, afin qu'ils puissent gagner, à l'instar de la RMM en cohérence et visibilité. Cette piste est peut-être à creuser ?

• Vers des actions en commun

La complémentarité de ces différentes structures s'impose. Depuis 2021, elles se réunissent, notamment autour de RNTC, pour ouvrir la saison touristique lors d'un week-end intitulé « Les beaux jours », qui rend les actions plus visibles. De la même manière, le futur programme des visites guidées de RNTC associera en 2023 certes les actions du label VPAH mais aussi pour la première fois celles de la RMM et de RNSM.

> Perspectives : à terme, une réunion annuelle ou biennale de RNTC, de RNSM, de la RMM et le label VPAH permettrait de coordonner l'ensemble des équipes et des actions, d'échanger et de développer une politique d'attractivité touristique commune.

/// 1.3 La formation des guides conférencier-ère-s : émergence d'une filière professionnelle

Au-delà de ces structures patrimoniales, un territoire touristique se doit d'accueillir le public avec des équipes performantes et de qualité. Ces équipes sont mouvantes (mobilité géographique, vieillissement des personnes...) et doivent être constamment renouvelées. C'est pourquoi il est important de créer sur notre territoire une filière professionnelle qui permet après la formation universitaire de rentrer sur le marché du travail.

• La formation initiale : intervention au sein du master « Valorisation du patrimoine » de l'Université de Rouen Normandie

Depuis la réforme de 2011, la formation pour l'obtention de la carte professionnelle de guide conférencier-ère est gérée par les universités. Dans ce cadre, les animateur-ric-e-s du patrimoine de la Région Normandie se sont mobilisé-e-s pour apporter leur savoir-faire à la formation des guides conférencier-ère-s au sein du master « Valorisation du patrimoine » de l'Université de Rouen.

Malheureusement, cette collaboration n'a pu être maintenue et le réseau normand des labels VPAH a perdu le contact avec l'Université.

En 2015, le service Patrimoines a souhaité de nouveau contribuer à la formation des futur-e-s guides pour deux raisons :

- La transmission d'un savoir-faire et de pratiques de qualité sur le terrain

- Une meilleure connaissance des nouveaux-elles guides qui arrivent carté-e-s sur le territoire

Les deux premières années ont permis d'intervenir lors de conférences-métiers et ont finalement débouché (lors de la troisième année) sur l'intégration, dans la maquette pédagogique du Master, d'un module noté autour de la médiation jeune public. Dans le cadre de ce module, le service Patrimoines met chaque année les étudiant-e-s en situation professionnelle dans le cadre de la création et la réalisation d'une visite suivie d'un atelier avec un groupe d'enfants pendant les vacances scolaires.

En 2020, l'équipe du label VPAH a repris en main le module obligatoire pour l'obtention de la carte de guide : « technique orale de guidage ».



Musées Beauvoisine - Rouen

> Perspectives : le développement d'un lien de confiance avec le master « Valorisation du patrimoine » permet de proposer une formation adaptée aux futurs guides conférencier-ère-s qui accèdent aux techniques de ce métier et rencontrent de nombreux interlocuteur-trice.s locaux afin de pouvoir rapidement intégrer le milieu du travail à la sortie de leurs études. Entre 2015 et 2022, une dizaine de jeunes conférencier-ère-s ont intégré l'équipe. En 2023, six nouveaux guides vont intégrer l'équipe des guides (notamment pour répondre au déficit de guides en allemand et en espagnol pour RNTC).

• La formation continue : une formation essentielle

La formation initiale n'est évidemment pas la seule étape importante pour les guides qui doivent bénéficier d'une formation continue tout au long de leur carrière. Les liens avec les laboratoires d'université permettent d'actualiser les connaissances des guides, via des rencontres et des conférences proposées par le service patrimoines.

La rencontre et le partage d'expérience avec les autres guides et médiateur-trice.s des labels VPAH en Normandie sont un autre moyen de continuer à se former, ainsi que les formations sur les droits culturels menées sur notre territoire par l'équipe « Objectifs droits culturels 2028 ».

Des structures performantes et des guides de qualité mais aussi des contenus touristiques et patrimoniaux facilement accessibles, et que le public peut utiliser en autonomie sont un point supplémentaire dans la cartographie des réussites collectives. En effet les confinements successifs ont contraint à inventer de nouvelles manières de faire et ont au final permis de diversifier l'accès à la connaissance.

Le développement d'une stratégie sur le champ du tourisme durable s'est également accéléré. Cette ligne directrice vient conforter des pratiques que nous portions déjà mais surtout ouvrir le champ des possibles pour de nouvelles actions innovantes à inventer.

/// 2.1 Raconter le territoire : la bibliothèque des contenus patrimoniaux

Les différents confinements ont obligé à repenser la transmission des contenus avec, pour conséquence, un enrichissement conséquent de la politique éditoriale du label VPAH entre 2019 et 2022.

• Les éditions : une collection au format papier

Les éditions (focus, parcours...) sont une médiation importante proposée par les labels VPAH. Appliquant une charte nationale, elles permettent une visibilité partout en France. Elles assurent une information à la fois précise et vérifiée mais aussi ludique et accessible.

La Métropole en fait paraître entre trois et cinq chaque année.

On peut noter qu'avant le label VPAH, la Métropole possédait déjà une politique éditoriale patrimoniale avec les « fascicules histoire » rédigés par des historien.ne.s.

Depuis 2012, de nombreuses éditions telles que les Focus et Parcours ont été, soit rédigées, en écho avec des actualités (Parcours Hector Malot en lien avec une exposition de la RMM; Jeanne d'Arc en lien avec le Panorama XXL), soit réactualisées (les clochers de Rouen, le parcours Saint-Nicaise). D'autres éditions ont été créées telle la série des Vélos Patrimoine notamment « entre Jumièges et Saint-Wandrille, sur les pas de Maurice Leblanc et d'Arsène Lupin », ou des livrets enfants.

> **Perspectives :** ces éditions sont à disposition à l'office de tourisme mais ils sont aussi téléchargeables sur le site Internet en format pdf. Ils forment une collection intéressante pour découvrir le territoire. Un travail sur une plus grande visibilité de ces éditions est en cours avec la Direction de la Communication.

• Les vidéos patrimoniales

Le confinement a conduit à explorer de nouveaux champs de médiation et les vidéos sur Youtube sont un très bel exemple de l'essor qu'a permis la pandémie. Lors du premier confinement, le service Patrimoines a lancé une série de vidéos : « Dans ma vie de guides conférenciers confinés » qui ont eu immédiatement un très bel écho sur la page Facebook de la Métropole.

À la sortie du confinement, l'équipe a continué à proposer ces vidéos « faites maison » avec une autre série « Dans ma vie de guide conférencier en vadrouille ».

Face à ces succès successifs, il a été proposé la création d'une web série avec le soutien technique de la Direction de la Communication. C'est ainsi qu'est née « N'oubliez pas le guide ! ».

Entre 2020 et 2022, treize vidéos « Dans ma vie de guide conférencier » et neuf vidéos « N'oubliez pas le guide » ont été réalisées.

Chaque vidéo cumule entre 5 000 et plus de 10 000 vues sur Facebook (avec un record de 22 500 vues pour celle du Jardin des Plantes à l'occasion du festival Graines de jardin). La complémentarité du service Patrimoines, qui scénarise les contenus, et de la Direction de la Communication, qui apporte la technique, crée des vidéos d'une grande qualité, à la fois pédagogique et très ludique.

> **Perspectives :** le temps consacré à la réalisation de ces vidéos est vraiment important pour la Direction de la Communication. Le travail avec un prestataire extérieur serait trop coûteux (10 000 € par vidéo). Par conséquent, ces réalisations vont malheureusement prendre fin. En revanche, les vidéos existantes doivent être plus visibles pour être utilisées comme une découverte du territoire différente, accessible à toutes et tous. Leur présence sur les sites Internet de RNTC et de la Métropole est en cours.

• Les podcasts

Avec ces nouveaux médias, le podcast est assez vite apparu comme une envie du service Patrimoines rapidement suivie par la Direction de la Communication qui a ouvert une chaîne de podcasts en 2022 (Eko).

Avec son soutien technique, une première série de podcasts sur les contes (Rollon, Gargantua, la Seine, le loup vert, le mouton) sera diffusée fin 2022 et début 2023. Les contenus sont écrits en interne avec les guides et conteur.euse.s de l'équipe du label VPAH.

En parallèle, lors des Journées Européennes du Patrimoine 2021, le thème national « patrimoine pour tous et par tous » a inspiré la réalisation, en partenariat avec la radio locale HDR, d'une émission de radio sur le thème des migrations.

Cette première expérience réussie a enclenché une deuxième émission, réalisée dans le cadre du festival Zig Zag en octobre 2022, sur le thème de l'habitat (centre historique, maisons traditionnelles, appartements de grands ensembles, cités-jardin, Reconstruction...).

Cette émission sera suivie d'un podcast mensuel qui questionnera les manières d'habiter sur notre territoire et à travers eux, les types d'habitat.

> **Perspectives :** d'autres thématiques semblent pertinentes à développer sous ce format, à l'horizon 2024, autour des expositions à venir (Reconstruction, esclavage...) et dans l'esprit de Capitale européenne de la culture 2028 (patrimoine industriel : travail et travailleurs).

• La signalétique

En 2017, un important chantier de signalétique a été engagé dans le cadre de l'opération de réhabilitation du centre-ville rouennais, Cœur de Métropole. Le service Patrimoines a ainsi été mobilisé sur le suivi de l'installation d'une signalétique patrimoniale, fruit d'un travail d'étude de nombreuses années réalisées par la Ville de Rouen. Ces panneaux patrimoniaux, nommés Relais information service (RIS), ont pour rôle principal l'orientation en centre-ville et la facilitation de la marchabilité. Des plans avec des informations précises sont positionnés sur le recto précisant de manière concentrique la durée pour rallier à pied différents points. Au verso, la mise en place d'informations patrimoniales a été proposée.

Rouen a donc été maillée de 54 panneaux racontant, en trois langues, l'histoire de la ville à travers ces monuments et ces quartiers.

Cette proposition a été dupliquée à Elbeuf avec le remplacement des 19 panneaux patrimoniaux existants et défraîchis.

> **Perspectives :** en 2018 et 2021 la Bouille et La Neuville-Chant-d'Oisel ont sollicité la Métropole pour accompagner la mise en place de leur signalétique. Comme nous n'avons malheureusement matériellement pu y répondre, elles ont installé des panneaux très intéressants mais sans cohérence graphique avec celle de Rouen et Elbeuf. La mise en place d'une signalétique patrimoniale à l'échelle de la Métropole visant à mieux découvrir les richesses des villes et villages revient néanmoins régulièrement dans les réflexions. Elle devra être engagée dans les dix prochaines années, notamment en lien avec la démarche « Village Patrimoine » (cf. p70).

• Les applications numériques

Le numérique fait partie des outils incontournables, y compris pour la transmission de contenus patrimoniaux touristiques.

Les applications de découverte des territoires se multiplient : en dix ans, le service Patrimoines a été approché par une dizaine de structures spécialisées dans des applications touristiques plus performantes les unes que les autres.

Après avoir réalisé un benchmark des applications existantes et accompagné, entre 2015 et 2021, le développement de certaines applications locales (Ary, Danse avec les morts, Rouen Enigma, Rouen Impressions, Flaubert is not dead...), il est apparu crucial de les valoriser ce que fait RNTC via son site Internet.

Pour autant les taux de téléchargement de ces applications ne sont pas toujours à la hauteur des investissements par manque de visibilité. Pour exemple, l'application « Flaubert is not dead » a coûté 16 000 € à RNTC (et un investissement important du service Patrimoines pour la rédaction des contenus) et a touché, en six mois, 1 602 personnes à travers 534 téléchargements (soit environ trois téléchargements par jour, ce qui est peu, en plein événement national Flaubert 21).



Visite Rouen Rock'n Roll - Rouen

Par ailleurs, les confinements ont permis de développer des propositions en autonomie. La Métropole s'est mobilisée autour de l'application Cirkwi dans le cadre d'un travail en commun, entre les Services Tourisme et Patrimoines, appelé « À 2 pas d'ici ». De nombreuses balades et rallyes ont été intégrés à l'application partout sur le territoire avec des informations écrites, des photos et même parfois des vidéos en complément du parcours (cf. le parcours Rouen rock n'roll : 125 téléchargements sur juillet et août 2021 et 4 500 vues). Il est à noter que des balades comme le Marais du Trait atteignent les 28 000 vues en deux mois.

> **Perspectives :** la dimension numérique est très présente sur notre territoire à travers des propositions innovantes qui viennent enchanter le patrimoine, comme Jumièges 3D, Cathédrale de lumière ou Feux follet à l'Aître Saint-Maclou, des propositions ludiques comme Hyper escape game en réalité virtuelle du Donjon ou même l'Historial Jeanne d'Arc. Les applications d'aide à la visite (randonnée, jeux) sont aussi bien présentes. L'enjeu des années à venir sera de continuer à compléter ces applications, tout en assurant la communication de celles-ci.

Au-delà des informations patrimoniales et des outils d'aide à la visite en autonomie, le développement du tourisme durable de la Métropole s'appuie sur une stratégie récente à laquelle le service Patrimoines s'associe.

/// 2.2 Accueillir les touristes : vers un tourisme durable

Le Service Tourisme avec lequel nous travaillons très étroitement vient de rédiger la stratégie de tourisme durable de la Métropole.

Celle-ci repose sur six blocs :

- Développer la stratégie marketing de l’office de tourisme autour des cinq patrimoines d’excellence (présenté dans la partie 1 p37)
- Accompagner les acteurs dans des demandes de qualité et de labellisation développement durable
- Miser sur l’itinérance, la mobilité et le tourisme de nature pour répartir les flux
- Offrir des expériences mémorables sur des courts séjours de proximité
- Replacer les habitant.e.s au cœur de la stratégie du développement touristique durable
- Développer le tourisme des savoir-faire : à la découverte des richesses humaines du territoire

Ces ambitions sont reprises au sein du projet Capitale européenne de la culture qui s’engage dans une candidature vertueuse, sans velléité d’accueillir nécessairement des touristes du monde entier par milliers.

Le service Patrimoines s’investit dès à présent dans cette dynamique à travers les projets suivants :



Visite contée, Aître Saint-maclou - Rouen

• **Visiter autrement : vers des expériences multi-sensorielles**

Le service Patrimoines travaille depuis plus de cinq ans avec son équipe de guides conférencier.ère.s, à la création de visites multi-sensorielles qui s’appuient sur la théorie des multiples formes d’intelligence d’Howard Gardner. L’idée est de proposer des visites sous la forme d’un parcours d’expérimentation qui permet d’appréhender des contenus d’histoire de l’art ou de l’architecture sans avoir eu la sensation de vivre un cours théorique.

Ces propositions sont aujourd’hui créées par les guides conférencier.ère.s suite à une formation de sept jours (en décembre 2019).

Pour exemple : la visite « Cathédrale mesure et démesure » emmène les participant.e.s à la découverte de la construction de cette grande dame du gothique. À travers le dessin réalisé de ces lignes de force, l’utilisation de la corde à 13 nœuds, la reconnaissance au toucher des matériaux, la

construction d’une voûte, la découverte des hauteurs avec un miroir sur le nez, l’écoute en déambulation de sons de la cathédrale à l’époque médiévale, les visiteur.se.s traversent deux heures d’histoire active.

Ces visites ont été repérées par Anne Gombaut comme des outils innovants proposés aujourd’hui en tête de gondole des catalogues de l’office de tourisme.

Ces propositions ont nécessité une modification importante de la posture des guides qui, au final aujourd’hui, trouvent dans ces nouveaux formats, une réelle richesse et une transmission renouvelée.

Ces propositions multi-sensorielles viennent compléter les visites théâtralisées pour lesquelles les guides travaillent avec des artistes, les visites contées, les visites déguisées, de nuit, à la bougie ou encore les visites sur des contenus insolites comme le Pokétour (où l’on découvre le patrimoine rouennais en cherchant des Pokemons), Rouen magique (où l’on découvre la vie des saltimbanques et des forains à Rouen ponctuée de vrais tours de magie...).

> **Perspectives :** Toutes ces propositions enrichissent une offre plus classique déjà existante, mais qui concernent souvent l’hyper centre rouennais. L’enjeu rural est un enjeu d’importance pour notre territoire dans cette seconde décennie de label.

• **Village patrimoine : un label pour mieux travailler avec les petites communes**

Riches de 45 petites communes de moins de 4 500 habitants, la métropole ne peut se mobiliser uniquement autour des grandes cités pour valoriser ses ressources patrimoniales.

À travers la carte suivante réalisée en 2020, on identifie certaines zones blanches où le label VPAH n’a pas encore eu l’occasion de développer de projets. Une approche particulière est donc essentielle pour inverser cette tendance et s’inscrire dans la stratégie de tourisme nature et durable.

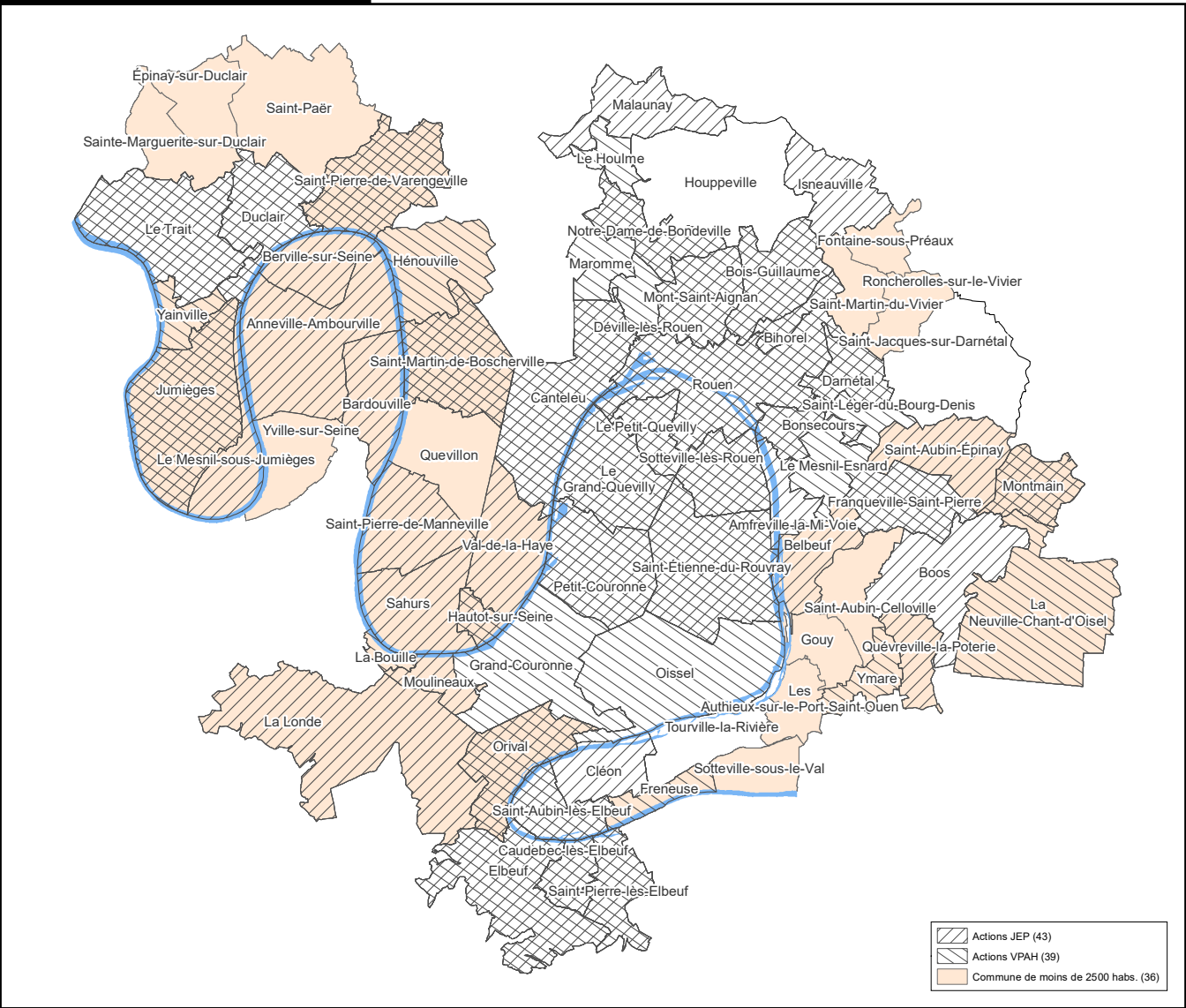
Des liens privilégiés avec la communauté d’agglomération d’Avranches ont permis de découvrir l’association nationale Village patrimoine qui développe une méthodologie particulière de valorisation du patrimoine dans les territoires ruraux.

Cette méthodologie se décompose en trois points :

- identifier plusieurs communes prêtes à s’engager dans l’action (afin de créer un réseau)
- identifier des habitant.e.s ou associations prêt.e.s à se lancer dans l’aventure
- désigner une structure porteuse (EPCI) qui met en réseau les communautés villageoises

Une fois ces étapes franchies, il s’agit de faire émerger, en concertation avec l’ensemble des participant.e.s, des projets pertinents correspondant à leurs envies, leurs compétences, leurs disponibilités. Ces initiatives peuvent déboucher sur une action avec l’école primaire, la création d’une visite guidée avec des guides villageois, la programmation d’une fête de village ou encore la publication d’un document parcours de randonnée avec des notifications. Les actions réalisées prennent de multiples formes, leur objectif reste toutefois le même : développer une nouvelle dynamique patrimoniale. Par la suite, le partage d’expériences et de savoir-faire entre communes et villages vient renforcer la dynamique locale.

Actions VPAH et JEP 2017-2018-2019



Visite théâtralisée, Rouen libertine - Rouen

Cette méthodologie a été présentée en 2020 à l’ élu en charge des patrimoines à la Métropole, maire d’une petite commune. Il s’est montré très favorable à la réalisation de premiers tests avec trois ou quatre petites communes... Des premières rencontres ont eu lieu entre 2020 et 2022 avec des associations repérées qui pourraient être ressources dans le cadre d’un projet de ce type.

En 2022, la première action mobilisant des habitant.e.s a pu être menée avec le centre social du Puchot à Elbeuf, (cf. les raconteurs de ville p 45). Cette première expérience marque une première pierre à l’édifice des actions avec les habitant.e.s, sur laquelle le service Patrimoines pourra s’appuyer dans les années à venir pour, par exemple, mettre en place le réseau de Village patrimoine.

> Perspectives : l'objectif est de créer une nouvelle dynamique, vers une autre forme de tourisme (durable/de proximité) et vers une appropriation des patrimoines des communes et villages par leurs habitant.e.s (rôles d'ambassadeur.rice.s). Cet enjeu sera un des points centraux du label VPAH sur les dix prochaines années.

> Perspectives : une mobilisation en réseau des élu.e.s locaux.ales sera un enjeu parallèle à celle des communautés villageoises.

Au sein de la stratégie de tourisme durable, on voit apparaître la notion de mobilité et de tourisme nature. La Seine est évidemment un axe structurant pour travailler sur cette dimension.

• Un axe structurant pour accueillir: la Seine

La résidence artistique Seine à vélo :

L'itinérance, l'artistique, l'axe Seine : La Seine à vélo correspond pleinement à un enjeu d'avenir pour travailler sur le tourisme de demain.

Afin d'accompagner la valorisation patrimoniale, paysagère et dans le cadre d'une coopération intercommunautaire avec l'Agglo Seine Eure, une première résidence d'artistes s'est déroulée en 2021-2022



Résidence artiste Seine à vélo, Atelier 1:1, Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Les sentiers métropolitains et les refuges périurbains

Les sentiers métropolitains permettent aux habitant.e.s de porter un regard sur leur propre territoire. En lien avec le Voyage Métropolitain, association qui s'occupe de la mise en place du sentier du Grand Paris, la Maison de l'architecture de Normandie, le CAUE 76 et la Métropole se sont associés pour réaliser une première marche en octobre 2022. L'idée pourrait être, à l'instar du GR 2013 réalisé à Marseille dans les quartiers nord dans le cadre de Capitale européenne de la culture, de réaliser un GR 2028 à Rouen. La constitution de ces sentiers est évidemment un travail de plusieurs années sur lequel viennent se poser des rencontres avec les habitant.e.s, des actions artistiques ou des cartes sensibles avec des écoles.

De la même manière, la réflexion sur les refuges périurbains à la dimension de l'axe Seine sont une des hypothèses émises dans le cadre du volet culture de la collaboration « Axe Seine » entre Paris, Rouen et Le Havre. Les premières rencontres ont permis de jeter les bases d'un travail en commun. En attendant, les Services Environnement et Tourisme de la Métropole se mobilisent pour un premier test de trois hébergements pour 2024. Ces œuvres architecturales insolites dans des espaces naturels, permettent de passer des nuits improbables, au plus proche de son environnement (les panoramas ont été privilégiés pour choisir les emplacements).

> Perspectives : nous sommes aux prémices de la construction de ces projets, la dynamique de Capitale européenne de la culture permettra de les voir grandir dans les dix prochaines années.

Un futur itinéraire littéraire

Toujours dans le cadre de la collaboration « Axe Seine » volet culture, un partenariat avec l'Université d'écriture contemporaine du Havre s'est constitué autour d'un projet d'itinéraire littéraire le long de la Seine.

Les premières concrétisations sont des bancs installés au Havre sur lesquels un QR Code permet d'accéder à des textes corollés au lieu où l'on est.

En parallèle, les bibliothèques patrimoniales du Havre et de Rouen souhaitent faire sortir leurs collections à travers un dispositif du même type.

Le réseau des musées littéraires tout nouvellement porté par la RMM sera un appui important.

> Perspectives : cette dimension littéraire évidente sur notre territoire mais plus généralement le long de la Seine, n'attend plus qu'à être valorisée ; ces ébauches de projets sont le cocon des projets de demain.



Quartier Blin et Blin, Elbeuf

/// 2.3 Ouvrir le champ des possibles

À travers les projets exposés ci-dessus, vous retrouvez sous-jacente l'émergence de produits touristiques en écho à trois des cinq patrimoines identifiés par Anne Gombaut (patrimoine historique avec les visites multisensorielles, patrimoine naturel et artistique avec les actions autour de la Seine...).

Pour finir, je vous propose de balayer les deux restants – les patrimoines industriel et gastronomique – afin d'identifier les autres projets à développer dans les dix années à venir, toujours en lien avec la stratégie de tourisme durable.

• Le patrimoine industriel

Le bloc 6 de la stratégie de tourisme durable fait mention de la mise en valeur des savoir-faire de notre territoire. Le lien avec les associations de sciences et techniques présentées p46 est un axe important de l'accompagnement de la visibilité des savoir-faire.

Cependant, les savoir-faire anciens ne peuvent être la seule porte d'entrée ; c'est pourquoi, en 2022, l'association Entreprises et patrimoine a été rencontrée afin de créer des visites d'entreprise notamment celles du port, mais aussi dans les entreprises Seveso afin de travailler autour de la gestion du risque industriel.

Une action plus sensible, voire artistique, permettrait de faire émerger des témoignages de travailleur.euse.s locaux.les (le port, la pétrochimie, le textile...). Sous un format podcast ou autres, les voix des travailleur.euse.s et l'histoire de l'industrie sur notre territoire seraient valorisées.

Par ailleurs, un gros travail de recensement, de documentation ayant déjà été pris en charge par le service régional de l'inventaire, une route du patrimoine industriel pourrait rendre intelligible l'intégration de ces vagues industrielles dans le paysage.

> Perspectives : le patrimoine industriel a fait l'objet de très belles reconversions au sein de notre territoire mais reste malgré tout, peu (re)connu des habitant.e.s et des professionnel.le.s du tourisme. Un educ'tour est prévu pour les équipes de RNTC en décembre 2022 afin de les sensibiliser à ce patrimoine. Malgré quelques visites existantes, on peut dire que cette dimension est à prendre en charge plus largement dans un cadre touristique.

• Le patrimoine gastronomique

Les premiers produits touristiques (rallye gastronomique dans Rouen par exemple) ont pu être développés, mais l'enjeu à venir est d'une autre ampleur : il s'agit maintenant d'associer les fermes et les producteur.rice.s locaux.les pour développer des visites à la ferme, de valoriser les circuits locaux (champignonnières, variétés anciennes, maraîchages, élevages), en lien avec les restaurateurs.

> Perspectives : sur ce sujet tout reste à faire en lien avec le Plan alimentaire territorial de la Métropole et RNTC.

Le calendrier

L'action d'un label VPAH repose sur une multitude de partenariats et de mises en réseau qui créent la dynamique d'un territoire en matière de valorisation patrimoniale.

Parmi toutes les actions présentées ci-dessus, aucune n'est moins essentielle qu'une autre, chacune participant de ce maillage territorial. Nous pouvons néanmoins en mettre en avant certaines qui nous placent dès à présent dans une démarche participative, innovante et visionnaire comme celle que nous offre, en termes d'opportunités, la candidature de Rouen au titre de Capitale européenne de la culture en 2028. Voici un aperçu des prochaines échéances :

CULTURE	URBANISME	TOURISME
Journées du matrimoine et enfants du patrimoine Dès 2020 ; vers une fusion avec les journées européennes du patrimoine jusqu'en 2028 et au-delà Développement des enfants du patrimoine jusqu'en 2028 et au-delà	ANRU et artistique Projets sur tout le chantier entre 2022 et 2026	Visiter autrement Développement tout le long de la convention
Village patrimoine Actions dès 2022 et mise en réseau d'une dizaine de communes d'ici 2028	Art et urbanisme Construction d'une méthodologie ; premières actions en 2028 ; fonctionnement entre 2028 et 2032	Futur musée Beauvoisine Réalisation jusqu'à l'inauguration vers 2028 puis médiation
Reconstruction Médiation en parallèle des actions de sauvegarde des ABF entre 2020 et 2025 + Exposition en 2024	Les grands projets Accompagnement tout le long de la convention	Seine à vélo Inauguration en 2021, suivi médiation entre 2021 et 2025 (résidences d'artistes, Zig Zag...) et développement d'actions entre 2025 et 2028

Les moyens

Pour mener la politique patrimoniale telle que décrite dans ce projet, il est nécessaire d'y adjoindre les moyens nécessaires et suffisants.

/// 1.1. Les ressources humaines

En termes de ressources humaines, le projet a été écrit à la dimension du service Patrimoines actuel composé de 5,5 postes (une responsable de service, deux chargées de valorisation patrimoniale, deux médiatrices du patrimoine, une chargée de la réservation des scolaires à mi-temps) et complété d'une équipe d'une quinzaine de guides conférencier-ère-s qui représentent environ un ETP annuel.

Pour rappel au début de la convention, l'équipe était encore mutualisée avec la Ville de Rouen dans le cadre de mise à disposition partielle. L'enjeu des 10 années de label a donc été de structurer une équipe intégralement Métropole, à temps complet et dédié à des actions label VPAH.

Par ailleurs, la question de la rémunération et du statut des guides est un réel enjeu pour le territoire, notamment à cause de la concurrence qu'imposent les croisiéristes.

> **Perspectives :** une mobilisation du Ministère de la Culture auprès du secrétariat au Tourisme, en lien avec Atout France, pour créer une annexe particulière de l'assurance chômage qui permettrait aux guides conférencier-ère.s de prétendre à une « intermittence du tourisme » serait une reconnaissance importante de ce métier dans les années à venir, indispensable à sa perpétuation.

/// 1.2. Le budget

La montée en puissance des actions et la reconnaissance du travail réalisé se sont traduites au fil des années par un budget métropolitain en hausse. La DRAC Normandie a également soutenu le développement du label VPAH par une subvention en augmentation, ce qui est à saluer.

Ce budget doit être maintenu, voire augmenté le cas échéant pour développer de nouvelles actions. Le soutien de la Métropole et de la DRAC Normandie reste essentiel.

En 2012, le budget du service était de 5.5 ETP et de 140 000 €. En 2022, le budget du service est 5.5 ETP et de 230 000 €. La Métropole perçoit 62 000 € de recettes.

On peut noter que les recettes représentent 25 % du budget de 2022 et l'apport de la DRAC Normandie, 10 %.

/// 1.3. Vers une nouvelle appellation : Métropole d'art et d'histoire

Ce label s'est construit grâce à la volonté successive de présidents et d'élus qui ont voulu, initié, porté, développé ce label à l'échelle de 71 communes. La dénomination « villes et pays d'art et d'histoire » ne correspond pas intégralement à la réalité de notre territoire et peut-être pourrait-on envisager, avec d'autres métropoles, d'utiliser le terme de « Métropole d'art et d'histoire ».

DÉPENSES	2012	2022	Remarques	RECETTES	2022
Guides conférenciers	30 000 €	30 000 €		DRAC	25 000 €
Projets	60 000 €	60 000 €		Ateliers scolaires	10 000 €
Communication	50 000 €	20 000 €	Fin de l'encartage du programme des journées du patrimoine dans le magazine de la Métropole		
Subventions		55 000 €	Transfert de subvention initialement portées par d'autres services		
ANRU		65 000 €		ANRU (Banque des territoires + CTEJ)	27 000 €
TOTAL	140 000 €	230 000 €			62 000 €

CONCLUSION

Les dix premières années du label VPAH de la Métropole Rouen Normandie ont positionné clairement celui-ci au sein du réseau patrimonial du territoire et permis d'asseoir fortement les partenariats locaux (institutions de recherches, office de tourisme, musées, villes...).

Les dix prochaines années vont plutôt être tournées vers les habitant.e.s, les enfants et les associations pour compléter un regard ouvert sur le patrimoine et les actions patrimoniales comme le propose la convention de Faro.

L'objectif Capitale européenne de la culture en 2028 amène à passer « d'une terre d'inspiration à un lieu d'expression » ; c'est dans le cadre de cet appel à participation, dans la triple acceptation du terme (prendre part, bénéficier d'une part, apporter une part⁵), que le label VPAH compte porter ses projets.

La dynamique de cette capitale propose aussi de développer des labels Villes et pays d'art et d'histoire de Paris au Havre, un beau projet de coopération interterritoriale à horizon 2038...



Visite « Les sens en éveil » - Rouen

5 - Joelle Zask, philosophe, Participer ; essai sur les formes démocratiques de la participation (2011)

Crédits photos : Élise Lauranceau, Alan Aubry, Métropole Rouen Normandie, D Darault, CAUE76, AURBSN, Ville de Sotteville-lès-Rouen, Daniel Raoulas, Alexandre Marcotte

*« Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux
que des palais romains le front audacieux. »*

Joachim du Bellay, *Heureux qui comme Ulysse*